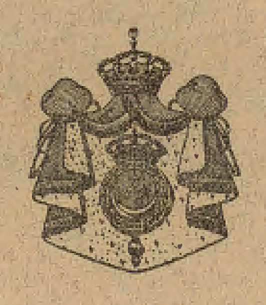
SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

# ANNALES
# DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
# DE L'ÉGYPTE

TOME XXVI

(PREMIER FASCICULE)



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

M DCCCC XXVI

SOMMAIRE DU PREMIER FASCICULE :



## Publications du Service des Antiquités de l'Égypte.

*Guide du Visiteur au Musée du Caire*, par G. Maspero, in-8°, 4ᵉ édition, 1915 : P.T. 25 (épuisé).

*Notice sommaire des principaux monuments du Musée du Caire*, par G. Daressy : texte français, nouvelle édition, 1925 : P. T. 5; — texte anglais, 3ᵉ édition, 1925 : P.T. 5; — traduction arabe par Antoun eff. Zikri, nouvelle édition, 1924 : P.T. 5.

*Annales du Service des Antiquités*, t. I à XXV. — In-8°, 1900-1925. — Prix de chaque volume : P. T. 122.

*Index des tomes I-X*, par H. Munier. — In-8°, 1912 : P.T. 125.

*Index des tomes XI-XX*, par H. Munier. — In-8°, 1921 : P. T. 125.

*Le Musée égyptien*. In-4° avec planches. — Tome I, 1890-1900 : P. T. 157 (épuisé). — Tome II, 1ᵉʳ fasc., 1904 : P.T. 106. — 2ᵉ fasc., 1906 : P.T. 126. — 3ᵉ fasc., 1907 : P. T. 87. — Tome III, 1ᵉʳ fasc., 1909 : P.T. 121. — 2ᵉ fasc., 1915 : P. T. 97. — 3ᵉ fasc., 1924 : P. T. 25.

*Carte de la nécropole memphite* : Dahchour, Sakkarah, Abousir, par J. de Morgan. — In-4°, 12 planches coloriées, 1897 : P.T. 97.

*Plan des nécropoles thébaines*, par E. Baraize. — Quatre livraisons, in-f°, 1904, 1907, 1908, 1913 : P.T. 35, 25, 35, 32.

*Fouilles à Dahchour*, par J. de Morgan, in-4°, Vienne. — T. I, 1894 : P. T. 244. — T. II, 1894-1895 : P.T. 250.

*Notices*, par G. Daressy. — 1° *Temple de Louqsor*, in-8°, 1893 : P. T. 10. — 2° *Temple de Médinet-Habou*, in-8°, 1897 : P. T. 15.

*Recueil des Inscriptions grecques-chrétiennes d'Égypte*, par G. Lefebvre. — In-4°, 1907 : P. T. 250.

*Le Tombeau de Petosiris*, par G. Lefebvre, in-4°, 1ʳᵉ partie : Description. — 1924 : P. T. 100. — 2ᵉ partie : Les Textes, 1923 : P. T. 140. — 3ᵉ partie : Vocabulaire et Planches, 1924 : P. T. 160.

*Le Livre des Perles enfouies et du Mystère précieux*, par Ahmed bey Kamal. — 2 vol. in-4°, 1907. — Les deux : P.T. 194. Vendus séparément : texte arabe, P.T. 100; traduction française, P.T. 107.

*Rapports sur la marche du Service des Antiquités, de 1899 à 1910*, par G. Maspero. — In-8°, 1912 : P.T. 50.

*Chansons populaires recueillies dans la Haute-Égypte*, par G. Maspero. — In-8°, 1914 : P.T. 32.

*Répertoire généalogique et onomastique du Musée du Caire* (XVIIᵉ-XVIIIᵉ dynasties), par G. Legrain. — In-8°, Genève, 1908 : P. T. 97.

*Excavations at Saqqara*, par J. E. Quibell. — In-4° avec planches en couleurs. — (1905-1906) : P. T. 218. — (1906-1907) : P. T. 438. — (1907-1908) : P.T. 438. — (1908-9, 1909-10) : P.T. 375. — (1911-12) : P.T. 272. — (1912-1914) : P.T. 200.



# ANNALES
# DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
# DE L'ÉGYPTE

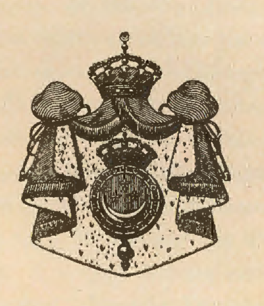
SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

# ANNALES

# DU SERVICE DES ANTIQUITÉS

# DE L'ÉGYPTE

TOME XXVI

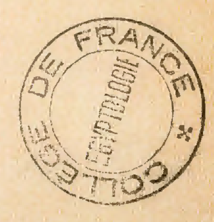


LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

M DCCCC XXVI



# ANNALES
## DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
## DE L'ÉGYPTE.

# LE
# VOYAGE D'INSPECTION DE M. GRÉBAUT
# EN 1889

PAR

M. G. DARESSY.

On ne possède malheureusement pas de renseignements détaillés sur les travaux du Service des Antiquités du temps de Mariette : faute de fonds, et, par suite, de personnel scientifique, les fouilles étaient surveillées par des reis indigènes incapables de relever les particularités intéressantes des déblaiements qu'ils étaient chargés de faire et de noter les conditions de la découverte des monuments. Maspero commença à tenir le public au courant de ses recherches par la voie de ses rapports insérés dans le *Bulletin de l'Institut Égyptien*, de 1881 à 1886. Son successeur, E. Grébaut, venait à un moment difficile. Il avait à chercher une combinaison pour transférer le Musée de Boulaq devenu trop petit et qu'il était impossible d'agrandir à moins d'une reconstruction totale qu'on jugeait alors trop dispendieuse. Il eut peu de temps pour écrire et publier. Il donna cependant à l'Institut Égyptien, le 17 juin 1887, un récit de son *Dernier voyage d'inspection dans la Haute-Égypte,* mais n'eut pas le loisir de le faire les années suivantes : il ne put que présenter à la même société savante, le 7 juin 1889, un aperçu sur *Les fouilles de Louqsor.* Les petites brochures *Contribution des touristes en 1888-1889* et *1890-1891* sont rédigées à un point de vue administratif et ne peuvent satisfaire les désirs des égyptologues.

A l'approche du Congrès international des Orientalistes à Copenhague, en 1889, Lieblein avait demandé à Grébaut de vouloir bien lui envoyer un article sur les dernières recherches en Égypte, mais ce dernier, surchargé de travail, n'ayant pu lui promettre de préparer cette communication, Lieblein me pria de faire le récit du dernier voyage d'inspection en Haute-Égypte, pendant lequel j'avais accompagné mon

Directeur. Je fis part de cette demande à Grébaut, qui m'autorisa à rédiger ce compte rendu. Je le préparai donc et le montrai à mon chef, qui ne l'envoya pas.

Bien que trente-sept années aient passé là-dessus, j'ai pensé qu'il ne serait pas trop tard pour publier cette page de l'histoire du Service des Antiquités, et M. Lacau a bien voulu accepter d'insérer ce rapport dans les *Annales du Service.*

Je reproduirai mon manuscrit de 1889, en ajoutant en note les renseignements qui peuvent compléter ceux que je donnais alors dans ce rapport.

Par suite de diverses circonstances imprévues, ce ne fut que le 10 février 1889 que le bateau à vapeur l'*Azizieh,* mis par l'Arsenal à la disposition du Musée, put quitter le quai de Boulaq. Il remorquait un grand chaland ponté qui transportait des grilles en fer préparées pour fermer certains monuments de la Haute-Égypte, et qui devait servir à rapporter au Caire les objets qui seraient recueillis. Le Nil était déjà très bas, rendant la navigation difficile; le temps limité dont nous disposions pour le voyage nous forçait de chercher à atteindre le plus vite possible la Haute-Égypte; nous dûmes donc passer sans nous arrêter devant plusieurs localités qui, dans le courant de l'année dernière, avaient fourni quelques objets au Musée, entre autres El-Hibeh et Béni Hassan. On stoppa cependant près de Deir el-Tin pour aller voir un sphinx de 3 m. 50 de longueur en grès compact, sans tête, avec inscriptions d'Amasis autour du socle, qui avait été récemment découvert pendant les travaux de terrassement pour la nouvelle voie du chemin de fer d'Hélouan [1].

Une demi-journée fut passée à Tell el-Amarna, pour nous assurer s'il ne restait pas entre les mains des fellahs quelques-unes des tablettes à inscriptions cunéiformes recueillies par eux il y a deux ans dans les ruines d'une maison de la ville de Khou-n-aten. Il fut impossible de nous en procurer : la trouvaille a été dispersée aussitôt faite, et les pièces sont maintenant disséminées entre les musées de Boulaq et d'Europe.

Pendant que nous parcourions le village, on s'occupait de boucher un trou dans la coque de l'*Azizieh,* qui n'avait été réparé à l'arsenal qu'avec du ciment, lequel avait sauté pendant que le bateau se frayait de force un passage sur un seuil de sable, en face d'el-Amarna.

Les marchands d'Akhmim accaparent les objets qu'on découvre dans les

[1] Ce sphinx est resté longtemps près de la station de Sahel el-Baglieh.



nécropoles de la région, cercueils, stèles, étoffes coptes, etc.; aussi les acquisitions du Musée en cette localité ne représentent-elles qu'une faible partie des antiquités arrachées annuellement aux nécropoles de Panopolis. Nous pûmes cependant nous rendre acquéreurs d'une dizaine de cercueils en bois du Moyen Empire. La caisse rectangulaire, peinte en blanc ou en jaune, n'est ornée que de bandes d'hiéroglyphes contenant le proscynème et le nom du défunt, et parfois d'une liste d'offrandes [1]. Tout ce lot provient de l'endroit appelé «el-Médineh», voisin d'El-Hawawich.

Un cimetière de basse époque situé sur la rive opposée du fleuve, près de Sohag, a fourni une grande quantité d'étiquettes de momies en bois, avec inscriptions démotiques, grecques ou bilingues.

Je crois devoir signaler qu'Akhmim est devenu un centre important de fabrication d'antiquités. Bois, bronze, calcaire, granit, tous les matériaux sont mis en œuvre et l'habileté que quelques faussaires indigènes ont acquise est telle qu'on ne saurait apporter trop d'attention dans l'examen des objets. Les spécialités de cette année sont celle de l'imitation des statues en bois de l'Ancien Empire et celle des étiquettes de momies, mais pour ces dernières la fraude est impossible pourvu que l'on sache un peu lire le grec ou le démotique.

En dehors de la tournée d'inspection annuelle, notre voyage avait un but nouveau. La taxe d'une guinée mise cette année sur les touristes donnait au Service les moyens de commencer une tâche que les ressources de son budget ordinaire ne lui avaient pas encore permis d'entreprendre : celle d'enclore et de fermer les monuments actuellement déblayés pour les mettre plus sûrement à l'abri des déprédations. Les édifices d'Abydos réclamaient d'urgence cette mesure; le temple de Ramsès II surtout, bâti en calcaire, tentait trop les fabricants de chaux. Ahmed effendi Chaouiche, ancien capitaine des bateaux du Musée, qui venait d'être nommé inspecteur, reçut l'ordre d'élever sur ce qui subsistait de la muraille extérieure de ce temple un fort mur en briques crues, de déblayer entièrement l'intérieur du monument et de prendre les mesures pour la pose d'une grille de fer à son entrée. Quant au temple de Séti Ier, dont

[1] Cercueils inscrits au *Journal d'entrée,* nos 29007 à 29018, publiés par Lacau, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire,* nos 28002 à 28006 et suivants.

l'aile sud est encore en partie enfouie, il fut décidé de le dégager entièrement avant de continuer les murs de protection que Maspero avait fait commencer, et notre agent s'occupa activement d'enlever les décombres restés dans les salles accessibles ainsi que le sable que le vent y jette sans cesse.

Pendant que nous allions à Arabat el-Madfouneh pour indiquer les travaux à exécuter, un plongeur que nous avions pris au passage à Girgeh parvenait à trouver une fente de 25 centimètres de longueur et de 4 millimètres de largeur qu'on n'avait pu repérer plus tôt dans la coque de l'*Azizieh*, ce qui faisait que depuis Assiout le bateau donnait de la bande et que les matelots devaient pomper sans cesse, faute de quoi l'eau montait dans la cale d'un centimètre par heure.

Le 22 février au matin nous arrivions enfin devant Louqsor, et dès le lendemain des équipes d'ouvriers étaient réparties entre différentes parties du temple de cette ville. Bien que Karnak exigeât des soins pressants et réservât encore probablement plus d'un texte intéressant, la hâte que l'on avait de voir terminer le déblaiement de Louqsor, jointe au nombre limité de travailleurs que nous pouvions nous procurer, forçait à différer les fouilles dans le sanctuaire principal d'Amon-Râ.

Après la campagne de l'année dernière l'état d'avancement des travaux de Louqsor était le suivant. Toutes les salles voisines du sanctuaire, l'église copte et la partie ouest de la salle hypostyle étaient entièrement déblayées; les buttes de décombres de la grande cour étaient fortement réduites, mais les nombreux blocs de pierre et les débris de poterie coptes et arabes mélangés en trop grande proportion à la terre avaient empêché les enleveurs de *sébakh* de continuer leur œuvre de dégagement au cours de l'année précédente. Sous la grande colonnade, la maison de Moustapha-agha, agent consulaire d'Angleterre, était encore debout et avait entravé les excavations de ce côté, de même que plus loin, derrière le pylône, la mosquée d'Abou'l Haggag formait un obstacle intangible à l'avancement vers le nord. A l'extérieur du temple un fossé longeait les murs sud et ouest du sanctuaire, le terrain entre le monument et le fleuve avait été nivelé, enfin un autre fossé avait mis à découvert, au revers du second pylône et du mur ouest de la grande colonnade, quelques scènes relatives aux campagnes de Ramsès II en Asie.



En quelques jours la salle hypostyle était rendue entièrement libre, mais la grande cour réservait plus de travail. Le grès des colonnes encore debout était désagrégé dans toute la partie enfouie, soit sur une hauteur qui variait de deux à quatre mètres. Les colonnes durent donc être dégagées minutieusement, en n'en prenant pas ensemble deux qui soient voisines; les portions endommagées furent enlevées et les lacunes comblées avec un rocaillage de ciment. La partie centrale du portique oriental penchait vers la cour et sans la présence des architraves elle se serait écroulée depuis longtemps : la cause en était encore le mauvais état de la base de trois colonnes qui durent être étayées par les soins et grâce à l'obligeance de M. Marchand, Directeur de la Sucrerie d'Erment, puis ramenées dans la verticale, et eurent leur partie inférieure entièrement refaite. Dix maçons employés à la consolidation des colonnes du pourtour de la cour ont utilisé plus de 60 tonneaux de ciment. Pendant que s'effectuaient ces travaux de réparation quatre cents ouvriers déblayaient la cour; comme elle a 52 mètres de longueur et 45 de largeur, que les décombres atteignaient une hauteur moyenne de 3 mètres, on voit que c'est plus de 7000 mètres cubes de débris qui, rien que pour cette partie du temple, furent extraits et jetés soit sur l'esplanade du bord du Nil pour l'exhausser, soit dans le fleuve même.

Arrivés à l'extrémité nord de la cour, après avoir nettoyé celle-ci jusqu'à un dallage en grès qui faisait suite à celui de la salle hypostyle, une surprise nous attendait. Sachant que le niveau du sol de la grande colonnade était inférieur à celui des parties méridionales du temple, nous comptions rencontrer un escalier dans le passage resserré entre les murs épais qui séparent cette colonnade de la cour; cependant la fouille descendue verticalement en cet endroit arrivait au niveau du dallage inférieur sans avoir rencontré de traces de marches. En cherchant l'explication de cette déconvenue, nous ne tardâmes pas à nous apercevoir que le dallage auquel nous nous étions fiés avait dû être établi par les Coptes et qu'il fallait chercher plus bas le sol antique de l'*ousekh*. Il est évident que la cour formait un vaste bassin de plain-pied avec la grande colonnade, limité de trois côtés, sauf une coupure au milieu de la partie nord, par une galerie surélevée portant deux rangées de colonnes, et au sud par une petite terrasse à l'étage de la salle hypostyle et des susdites galeries.

Il restait à savoir comment cette différence de niveau de deux mètres était rachetée, si un escalier ou une rampe, qui devait exister dans l'axe de l'édifice, permettait l'accès aux parties hautes du sanctuaire. Mais lors de cette découverte nous étions sur le point de partir et il fallut remettre à l'année prochaine la solution complète du problème.

Dès maintenant on peut voir que le plan primitif d'Amenhotep III a été modifié pendant l'exécution des travaux. Sur la paroi verticale du fond de la cour une longue bande d'inscription avait été gravée. En bâtissant les galeries latérales on réduisit la largeur qu'on semble avoir voulu donner tout d'abord à l'*ousekh*, et les promenoirs dont la première rangée de colonnes se dresse dans le prolongement des murs Est et Ouest de la partie la plus reculée de l'édifice, masquèrent le commencement et la fin de l'inscription dédicatoire.

Peu de jours après notre arrivée, nos ouvriers avaient pu enfin prendre possession de la maison de Moustapha-agha pour la démolir, et le monticule sur lequel elle s'élevait avait été livré aux enleveurs de *sébakh;* mais le travail de déblaiement dut être bientôt modéré : les grosses colonnes n'étaient pas plus solides que celles qui entourent la grande cour et le maçon devait là encore suivre de près le terrassier. Une tranchée put cependant être poussée le long du mur occidental, et là où le plan du rapport Grand bey mentionne «on ne voit pas de traces»[1], le visiteur se trouve maintenant à côté d'une muraille de trois mètres de hauteur, ornée de curieux bas-reliefs d'Amenhotep III et de Hor-m-heb, tandis que les quatorze colonnes de 15 m. 80 de hauteur et 9 m. 80 de circonférence portent les cartouches d'Amenhotep III, de Tout-ankh-amen, de Hor-m-heb, de Séti Ier, de Ramsès II et de Séti II.

A l'extérieur de ce mur occidental, les fouilles mirent au jour la suite des scènes guerrières aperçues l'année dernière, avec un défilé des fils de Ramsès II amenant chacun un groupe de prisonniers.

On remarque dans toute la partie sise à l'extérieur du temple à l'ouest de la grande colonnade, entre les deux cours, de nombreux arasements de constructions en briques cuites, datant probablement de l'époque romaine ou copte. Il existe là les restes d'une église chrétienne, avec petites

---

[1] *Rapport sur les temples égyptiens*, pl. VIII.



colonnes en grès, sur le côté de laquelle on voit encore, dans une chapelle à chevet arrondi, un baptistère en forme de cuve cylindrique avec deux escaliers[1]. Près de cette église, mais presque au pied de la muraille sud de la cour de Ramsès II, on trouva le 24 mars une série d'objets coptes en argent, ayant dû faire partie du trésor de la chapelle : une grande croix, trois plateaux, des aspersoirs, des encensoirs, etc., qui sont malheureusement en mauvais état[2].

Dans la cour des statues rien ne fut fait, la mosquée étant jusqu'à présent une barrière infranchissable. Le beau colosse de Ramsès II est encore à sa place antique, remblayé en partie car sa base décomposée ne suffirait peut-être pas à le maintenir debout dans le lieu humide où il se trouve.

Le déblaiement de Louqsor avance donc aussi rapidement que le permettent le temps et les ressources que le Service peut lui consacrer; si les travaux pouvaient y être repris avec la même activité que cette année pendant cinq ou six mois, toutes les parties actuellement accessibles pourraient être entièrement dégagées et il ne resterait qu'à souhaiter un prompt aboutissement des négociations commencées avec les cheikhs de la mosquée d'Abou'l Haggag pour pouvoir achever la tâche.

Tel qu'il est maintenant, le temple présente déjà un aspect imposant : ses colonnades se détachant sur le ciel laissent un souvenir inoubliable; c'est le plus beau monument d'architecture qui nous reste de la XVIIIe dynastie.

Parmi les documents épigraphiques découverts au cours de ces travaux je signalerai : un autel en granit rose avec inscription latine indiquant qu'il a été dédié à l'empereur Constantin par la légion et les Thébains, placé entre deux colonnes de la salle hypostyle en bordure à gauche de l'allée centrale; à l'angle nord-est de cette salle une inscription hiératique d'Osorkon II, en deux pages, relative à une inondation du Nil[3]; tout près

---

[1] Daressy, *Notes sur Louxor,* dans les *Annales*, t. XIX, p. 172.

[2] *Journal d'entrée*, n° 28835. Pour la description de ces objets, voir le *Catalogue général du Musée du Caire* : Strzygowski, *Koptische Kunst*, nos 7201 à 7210, et les *Annales*, t. X, p. 173 : Jean Maspero, *Sur quelques objets coptes du Musée du Caire.*

[3] Daressy, *Une inondation à Thèbes*

de cette inscription des fragments d'une grande stèle en grès de Séti I[er], placés anciennement comme barrière entre le mur Est et une colonne [1]; deux architraves en granit rose au nom de Sebekhotep II, qui ont été disposées en avant de l'entrée de la salle hypostyle. Dans la grande cour on a trouvé vers le sud un autel à libations en granit rose dédié par Thotmès III [2], et vers le nord une statue, également en granit, du même roi. Au pied de la galerie dominant la cour au nord gisaient les restes de plusieurs plaques en grès avec inscriptions latines, toutes brisées et incomplètes; la moins mutilée d'entre elles est au nom d'Antonin le Pieux [3]; elle était à l'est et non loin du passage central. Dans la Grande Colonnade, les fins bas-reliefs qui couvrent les murs présentent des scènes intéressantes avec des processions de prêtres, des troupes en marche, des barques, etc.; on ne pourra se rendre compte de leur importance qu'après le dégagement complet de toute la muraille [4]. Entre les colonnes, presque sous la maison de l'agent consulaire d'Angleterre, on déterra deux morceaux d'une grande dalle qui furent reconnus se raccorder avec un fragment qui était déjà au Musée de Boulaq, et l'ensemble donne en bas-relief l'image de face d'une divinité apparemment égyptienne mais habillée à la romaine [5].

L'importance des travaux de Louqsor et la surveillance incessante néces-

---

*sous le règne d'Osorkon II*, dans le *Recueil de travaux*, t. XVIII, p. 181. En réalité c'est d'Osorkon III que date ce monument, puisqu'il est inséré dans son cartouche.

(1) *Recueil de travaux*, t. XVI, p. 125: *Notes et Remarques*, § CXI.

(2) *Journal d'entrée*, n° 28970.

(3) Les morceaux de cette plaque ont été inscrits au *Journal d'entrée* sous le numéro 28864, les débris des autres textes sous le numéro 28988. La plaque a été publiée dans le *Catalogue général* par Milne, *Greek Inscriptions*, p. 13, n° 9307; puis, transférée au Musée d'Alexandrie, elle a été reproduite par Breccia, *Iscrizioni greche e latine*, n° 69.

(4) L'ensemble a été publié par Daressy, *La procession d'Amon dans le temple de Louxor*, dans les *Mémoires de la Mission Archéologique*, t. VIII, p. 380.

(5) Un quatrième morceau, complétant le monument, a été retrouvé en 1891 dans la cour d'une maison indigène sise sur le *kom* couvert d'habitations qui est à l'est de la Grande Colonnade : Golénischeff, *Eine neue Darstellung des Gottes Antaeus*, dans *Zeitschrift f. Ä. S.*, t. XXXII, p. 1, pl. I; Edgar, *Catal. gén.*, *Greek Sculpture*, n° 27572, pl. XXVII; Daressy, *Notes sur Louxor*, dans les *Annales*, t. XIX, p. 160.



sitée par la réparation des parties dangereuses, exécutée par des maçons indigènes peu habitués à de telles tâches, réclamaient la présence constante du Directeur général sur les chantiers; aussi m'avait-il chargé de la conduite des fouilles et recherches qui s'effectuaient pendant ce temps sur différents points de la rive gauche du Nil.

Le déblaiement de Médinet Habou avait été repris dès le 1[er] mars sous la surveillance de notre inspecteur de Gournah, Yahyah effendi. Ce temple était alors entouré de buttes de décombres atteignant 20 mètres de hauteur et l'opération n'était guère aisée, faute de dégagements; elle nécessiterait l'emploi de voie Decauville pour le transport au loin, en dehors de l'enceinte, des débris à rejeter. Les buts envisagés pour cette année étaient : 1° d'ouvrir un passage convenable entre le pavillon de Ramsès III et le Grand Temple; 2° de déblayer entièrement la première cour du monument. Ces deux buts furent atteints. On réunit aux endroits indiqués le plus grand nombre possible de *sebbakhin* et nos ouvriers n'eurent plus qu'à enlever les fragments de pierres et les terres dédaignées par les cultivateurs.

Maintenant on arrive sans difficulté à la porte du Grand Temple, et la cour comprise entre les deux pylônes est nettoyée jusqu'au dallage antique, retrouvé presque partout en bon état. A gauche huit colonnes sont à l'avant du mur, et supportent le toit couvrant une galerie; le mur même est percé de quatre ouvertures, dont une plus large au milieu, donnant accès à l'extérieur [1]. Au nord il n'existe qu'une petite porte et la galerie est limitée par sept piliers quadrangulaires contre lesquels sont appliquées comme cariatides des images de Ramsès III revêtu des attributs d'Osiris; à la base de ces statues sont représentés les types des peuples vaincus, Machauacha, Tourcha, Pulasta, etc.

Jusqu'à présent les têtes de captifs qui supportent les balcons donnant sur l'entrée du Pavillon royal étaient les seuls exemples connus de cette fantaisie architecturale : de chaque côté de la porte centrale du mur sud

---

(1) Les travaux postérieurs ont montré que la baie centrale était une loggia, un balcon surélevé auquel on arrivait par un escalier situé dans les appartements royaux situés au sud du temple, et duquel le pharaon pouvait assister aux cérémonies qui se passaient dans la cour. Daressy, *Notice de Médinet Habou*, p. 101.

quatre têtes semblables sont également sculptées en ronde-bosse sous les pieds du Pharaon vainqueur. Un socle de statue en granit noir a été recueilli dans la cour orné du même motif : «le vil prince de Kouch et le vil prince de Naharaïn» étendus à plat ventre supportaient le poids de l'image du souverain, et leur tête fait saillie à l'avant du socle dont les côtés présentent une série de *rekhitou* ou alouettes à bras humains, adoratrices du roi [1].

La seconde cour du temple étant à un niveau supérieur à celui de la première cour, on y accède par une rampe en pente douce, longue de dix mètres, bordée de parapets. De chaque côté de cette rampe des lignes tracées sur le dallage marquent l'emplacement que devaient occuper des colosses de Ramsès III dont il ne subsiste rien.

Les grandes inscriptions historiques et les bas-reliefs qui couvrent les parois de la cour sont maintenant accessibles à l'étude et fourniront sans doute des renseignements nouveaux sur les hauts faits du fondateur de l'édifice. L'année dernière on avait recueilli dans cette cour un fragment de pierre portant gravé le protocole de la reine Hatchepsou; cette année on a trouvé les morceaux, sauf la tête, d'une statue de Ptah en albâtre, de 3 mètres de hauteur, dédiée par Amenhotep III [2], et outre un certain nombre de petits objets post-pharaoniques sans grand intérêt, une jarre contenant une centaine d'ostraca coptes [3].

Le petit temple de Deir el-Médineh est placé à l'intérieur d'une enceinte antique en briques crues qui était détruite en plusieurs endroits. Combler les vides était chose facile en se servant de matériaux semblables que fournissaient en quantité les ruines qui entourent le temple de Médinet Habou. Les ouvertures furent bientôt bouchées et une des grilles en fer apportée du Caire fut scellée dans l'ancienne entrée dont les montants en grès étaient encore en place.

---

(1) *Journal d'entrée*, n° 28831; Maspero, *Guide du Musée du Caire*, 4e édition, 1915, p. 194, n° 766. La statue elle-même n'a pas été retrouvée.

(2) J'ai reconstruit plus tard cette statue au milieu de la salle de Ptah, n° 18 du plan joint à ma *Notice*.

(3) Les mieux conservés de ces ostraca, portés au *Journal d'entrée* sous le n° 28908, ont été décrits par Crum dans le *Catalogue général, Coptic monuments*, nos 8163 et suivants.



A Deir el-Bahari, on avait commencé l'année dernière à nettoyer à fond la terrasse supérieure du temple de la reine, sur laquelle les fouilles de Mariette avaient laissé subsister une couche assez épaisse de débris, provenant en partie d'éboulis de la montagne. Ce travail fut poursuivi pendant notre séjour, ayant surtout pour but de vider les salles qui s'enfoncent dans la colline, si bien que l'on put mettre en place deux grilles en fer, l'une à l'entrée du spéos central, l'autre pour fermer la chapelle d'Hathor qui est à gauche du temple de la reine. Au cours des déblaiements on recueillit un grand nombre d'ostraca coptes, de même que furent mises au jour de nombreuses inscriptions démotiques et coptes tracées à la base des murs qui jusqu'alors n'avaient pas encore été dégagés. On trouva également une statue accroupie, en granit noir, à laquelle manquent la tête et la partie inférieure, portant des inscriptions au nom de Mentoum-hât, gouverneur de Thèbes du temps de Taharqa [1].

Le fond du cirque de Deir el-Bahari est occupé par des constructions de différentes époques depuis la XIe dynastie jusqu'à la période copte; il est indispensable que les déblais qui les recouvrent soient portés au loin, ce qui ne pourra se faire qu'à l'aide d'une voie Decauville qui nous fait encore défaut, mais dont l'acquisition est prévue.

Dans la colline de Cheikh Abd-el-Gournah nos ouvriers ont travaillé en deux endroits. Vers le sud la tombe de Rekh-ma-râ [2], une des plus connues des touristes, a été entièrement nettoyée et fermée par une porte en fer, après que l'on eut amélioré le chemin qui y mène.

Plus au nord, à gauche de la piste qui conduit du Ramesseum à Deir el-Bahari, on a déblayé une petite tombe déjà signalée, mais qui avait été enfouie par les éboulis depuis nombre d'années, et dont les peintures en bon état, présentant des scènes intéressantes de la vie champêtre, sont d'une grande fraîcheur; c'est celle d'un certain Nakht, qui était astronome du temple d'Amon et devait vivre vers le milieu de la XVIIIe dynastie [3].

---

(1) G. Daressy, *Notes et Remarques*, § CLXXII, dans le *Recueil de travaux*, t. XXII, p. 141, et *Annales*, t. XXII, p. 167.

(2) Tombeau n° 35 de Wilkinson, n° 100 du *Topographical Catalogue* de Gardiner et Weigall.

(3) N° 125 de Eisenlohr; n° 52 de Gardiner et Weigall. Elle a été publiée par Maspero, *Le tombeau de Nakhti*, dans

On y a placé provisoirement une porte en bois. Le tombeau était précédé d'une cour, taillée dans le roc, pleine de décombres, parmi lesquels on a trouvé des cônes funéraires au nom de Nakht [1], des momies desséchées d'époque romaine, sans cercueils, trois *cafas*, ou paniers en jonc tressé, renfermant des aliments pour le mort et des fleurs [2], des poteries vulgaires de différents âges, et enfin quatre vases entiers ainsi que les débris de deux autres, d'une forme particulière, le corps ayant l'aspect d'un obus la pointe en bas, muni de deux petites anses vers la partie supérieure, couvert par une portion tronconique, avec couverture centrale surmontée d'un petit col, ou simplement bordée d'un bourrelet. Cette forme de vases, en terre jaune clair, se trouve à partir de la XXII<sup>e</sup> dynastie; mais ce qui fait surtout la valeur de ces spécimens, c'est qu'ils portent tous une inscription de 4 à 8 lettres en caractères phéniciens [3]. On accédait à la cour par un escalier partie creusé dans le roc et partie construit en briques crues.

Les autres travaux dont je me suis occupé plus directement sont :

1° Au sud de Médinet Habou, le palais d'Amenhotep III, où j'ai prolongé vers le sud les fouilles de 1888, sans trouver de salles comparables pour la décoration à celles que j'avais découvertes l'année dernière. J'ai détaché le 31 mars de l'escalier montant à l'estrade que je suppose avoir été faite pour le trône royal [4] deux peintures représentant un Syrien et un nègre prisonniers. J'ai aussi récolté un certain nombre de fragments de vases peints et de bouchons d'amphores sur les buttes qui forment la rangée de hauteurs la plus voisine du palais d'Amenhotep III à l'ouest du Birket Habou [5].

---

les *Mémoires de la Mission française*, t. V, p. 469 et par N. de G. Davies, *The Tomb of Nakht.*

[1] Daressy, *Recueil de cônes funéraires*, n° 27, dans les *Mémoires de la Mission Archéologique du Caire*, t. VIII.

[2] *Journal d'entrée*, n°s 29004 à 29006.

[3] Ces vases sont actuellement exposés dans le Musée du Caire et portent les numéros 3408, 3409, 3410, 3412, 3415 et 3417 du *Catalogue général* (encore inédit).

[4] Un rapport détaillé sur la découverte du palais a été publié dans les *Annales*, t. IV, p. 165.

[5] Ces tampons en roseau et fibre de palmier recouverts d'argile, portant des empreintes de cachets divers, et parfois peints en plusieurs couleurs, ont été publiés par Quibell, *Archaic objects*, entre les numéros 11424 et 11496 de ce volume du *Catalogue général du Musée.*



2° A l'extrême nord de la nécropole thébaine, j'ai fouillé quelques jours dans les ruines de la pyramide du roi Antef, celle d'où était sorti, du temps de Mariette, le fragment de stèle où l'on voit ce roi accompagné de cinq grands chiens à noms berbères; elle se trouve en bordure de la plaine, juste au sud de la dernière et de la plus grande des cours creusées dans le roc, donnant accès à une série de chambres qui sont des tombes de la XI<sup>e</sup> dynastie.

La pyramide n'était plus qu'un amas de briques crues, mais en la dégageant par le nord j'ai retrouvé la chambre dallée de grès au fond de laquelle se dressait la stèle; au-dessous de cette dalle existe une couche de sable. Pendant le déblaiement j'ai recueilli un certain nombre de morceaux de calcaire provenant de la célèbre tablette : l'on a, notamment, la joue et l'œil du roi; plusieurs débris appartenaient à la partie épigraphique du monument, notamment au sommet de la stèle, qui était horizontale et formait une bande en retrait du corps de l'inscription, sur laquelle on avait postérieurement tracé un texte hiératique à l'encre noire [1]. Mais les fragments retrouvés ne se raccordent ni entre eux, ni avec la partie déjà connue de la stèle, et le graffito est trop incomplet pour qu'on puisse reconnaître s'il n'avait pas été apposé lors de l'enquête sur les violations des tombes royales sous la XX<sup>e</sup> dynastie [2].

3° J'ai repris le déblaiement du temple funéraire de Thotmès III que j'avais entamé l'année dernière [3], en laissant encore de côté le temple proprement dit, qui semble n'offrir que des restes insignifiants, pour continuer la fouille dans les maisons adossées au mur d'enceinte du temple, vers l'angle nord-ouest que je n'avais pu achever l'an passé.

Je n'ai guère trouvé qu'un ostracon avec inscription hiératique [4], et

---

[1] Tous les morceaux de la stèle sont publiés dans le *Catalogue général du Musée*, Lange et Schäfer, *Grab- und Denksteine des mittleren Reichs*, n° 20512.

[2] *Papyrus Abbott*, pl. II, l. 8.

[3] Cet emplacement du temple [hiéroglyphes] était connu alors sous le nom de *El-Makhzin*, «le magasin». M. Weigall y a travaillé depuis avec une subvention du Prince Djemil pacha Toussoun et lui a donné le nom de *Birbet el-Brins* «temple du Prince».

[4] *Journal d'entrée*, n° 28871 : il porte deux textes, dont un passage de la Satire des Métiers. Voir *Recueil de travaux*, t. XVI, p. 128 : *Notes et Remarques*, § CXVIII, et *Catalogue général, Ostraca*, n° 25217.

j'ai emporté les fourneaux[1] et le zir[2] qui avaient été mis au jour précédemment[3].

[1] *Journal d'entrée*, n° 28917.

[2] *Journal d'entrée*, n° 28916.

[3] Les recherches que j'ai effectuées en 1888 et 1889 dans le téménos du temple funéraire de Thotmès III, au nord du Ramesseum, dont M. Weigall ne semble pas avoir eu connaissance, avaient mis au jour toute la série de maisons appuyées contre la partie nord du mur d'enceinte de cet édifice. Je n'avais depuis lors eu l'occasion ni de reprendre ces fouilles, ni de signaler les résultats obtenus : je vais satisfaire ce dernier point.

En bordure de la plaine, derrière le pylône construit en briques crues marquées au nom de Thotmès III, s'étend une première cour (voir le plan de Baraize dans les *Annales*, t. VIII, p. 286) dans l'angle N.-O. de laquelle on rencontrait de nombreux vases en terre cuite rouge grossière, rugueuse, évidemment des rebuts d'une fabrique de poteries, et la majeure partie des récipients semble avoir eu la forme d'un baril debout, ouvert à la partie supérieure, percé d'un trou dans le fond comme un pot à fleurs. Le gros mur de l'ouest a une porte en son milieu, et de l'autre côté une seconde cour, située à un niveau un peu plus élevé que la première, s'étend sur une profondeur de 23 mètres; c'est dans son coin nord-ouest que j'ai commencé mes déblaiements. Les constructions, toutes en briques crues, que j'avais dégagées ont sans doute été endommagées depuis soit par le temps, soit par le fait des habitants de Gournah, car le plan que j'en avais noté alors (voir la planche) montrera quelques différences avec ce que M. Baraize a pu relever en 1905.

Il y avait là une série de salles longues, ayant 2 m. 60 de largeur moyenne, séparées par des murs de 60 à 70 centimètres d'épaisseur, appuyées contre un mur épais d'un mètre, dont on ne voit qu'un faible reste sur le plan de M. Baraize, à l'avant d'une construction en ⊐, et auquel fait suite une indication de dénivellation. Il est probable que dans les seize années d'intervalle entre les deux levers, le restant du mur a été détruit et que le sable qu'il retenait a formé ce talus. La plus intéressante de ces salles était celle marquée A sur mon plan; j'y ai trouvé deux fours en place. C'étaient des cloches en terre cuite épaisse de deux centimètres, ayant une large ouverture circulaire à la partie supérieure. La plus grande avait 1 m. 45 de diamètre à la base, la petite seulement 0 m. 95; l'ouverture de la première mesurait 1 m. 26 dans la largeur, 1 m. 17 d'avant en arrière, celle de la seconde 0 m. 60. Au bas de la cloche il y avait une ouverture pour mettre le feu et retirer les cendres, qui, pour la plus grande, était précédée de deux briques posées de champ, entre lesquelles s'en trouvait une troisième qu'on pouvait avancer ou reculer pour admettre dans le four plus ou moins d'air et régler ainsi la combustion. Les cloches étaient pleines de cendre ainsi que l'espace compris entre elles et les murs, mais ne



4° Parmi les monuments dont le rapport de Grand bey préconisait la clôture comme urgente pour les mettre à l'abri de déprédations possibles

contenaient rien d'autre. Je pense que c'étaient des fours de potiers, dont sont peut-être sortis les débris de vases qui couvraient une partie de la première cour. Il n'y a rien qui indique leur âge, mais ils étaient entièrement enfouis sous les décombres et je crois bien qu'on peut les faire remonter à l'antiquité pharaonique.

De l'autre côté du mur on se trouve à un niveau supérieur et les déblais accumulés à l'intérieur de l'enceinte, le long du mur épais de 4 m. 20 qui la ferme au nord, recouvraient les restes d'habitations contiguës. Aucun plan régulier n'avait présidé à leur distribution intérieure, qui est fort capricieuse; leur largeur varie entre 8 et 12 mètres, mais des cloisons moins épaisses que les murs mitoyens découpent la surface occupée en pièces n'ayant jamais plus de 4 m. 50 de longueur, sans doute pour ne pas avoir une trop longue portée entre les points d'appui des poutres, apparemment des stipes de palmiers, supportant le toit. Ces maisons n'étaient pas toutes de la même époque; tout au moins vers l'ouest pouvait-on reconnaître deux étages de constructions superposées; le plan indique les restes les plus anciens, les bâtiments plus récents n'ayant laissé que des traces éparses. L'ensemble des habitations formait deux groupes séparés par un passage (D) de 2 m. 40 de largeur conduisant à une porte de la muraille, percée à 46 mètres du coin nord-ouest, qui semble bien avoir existé dès la construction de l'enceinte.

Dans quelques maisons des seuils intérieurs étaient formés par une dalle de calcaire ou de grès; en plusieurs endroits on remarquait des portes murées à la suite de remaniements dans la disposition de pièces. Peu de choses ont été trouvées au cours du déblaiement. Dans la chambre C j'ai recueilli quelques perles d'émail, en E un objet en bronze d'usage religieux : une sorte de *menat* ajouré, en bronze surmonté d'une tête d'Isis coiffé du disque et des cornes. Dans un angle de la pièce F un vase en terre poreuse, analogue au *zir* arabe, mais plus petit, était fiché en terre; en G j'ai trouvé l'ostracon signalé plus haut. Un peu partout gisaient de petits vases en poterie commune. Rien de bien caractéristique ne vient aider à déterminer à quelle époque ont été élevées ces constructions; il me paraît cependant qu'on peut les faire remonter jusqu'à la XIX$^e$ ou XX$^e$ dynastie.

Un fait curieux est présenté par la pièce B, qui est occupée par un escalier en briques crues partant du niveau supérieur et descendant à celui de la seconde cour. En haut il était barré par des briques estampées au nom d'Akhenaten; au bas il se heurte à la muraille de retenue du sable, de l'autre côté de laquelle aboutit justement le mur gauche de la salle A. Je n'ai pas eu le loisir de m'occuper de la solution de ce problème; peut-être serait-il encore temps de la chercher, en examinant de près les bri-

figuraient les principales tombes royales de Biban el-Molouk, et selon les mesures prises antérieurement, le Service avait fait préparer des grilles en fer que le sandal avait transportées à Louqsor. On s'occupa d'abord de la tombe n° 6, celle de Ramsès IX. Il fallait avant tout dégager l'entrée; or la tranchée extérieure était comblée de débris de calcaire atteignant quatre mètres de hauteur au-dessus du niveau du chemin et l'on devait se baisser pour passer sous la porte de la syringe. Mais dès le commencement des travaux la rencontre de nombreux ostraca mélangés aux éclats de pierre montra que le simple déblaiement devait se transformer en fouille archéologique, exigeant une surveillance constante, ce qui me força à fermer mes autres chantiers pour me consacrer à cette tâche qui dura du 10 au 28 mars, la tombe n° 9 (Ramsès VI) ayant été mise en état après la précédente [1].

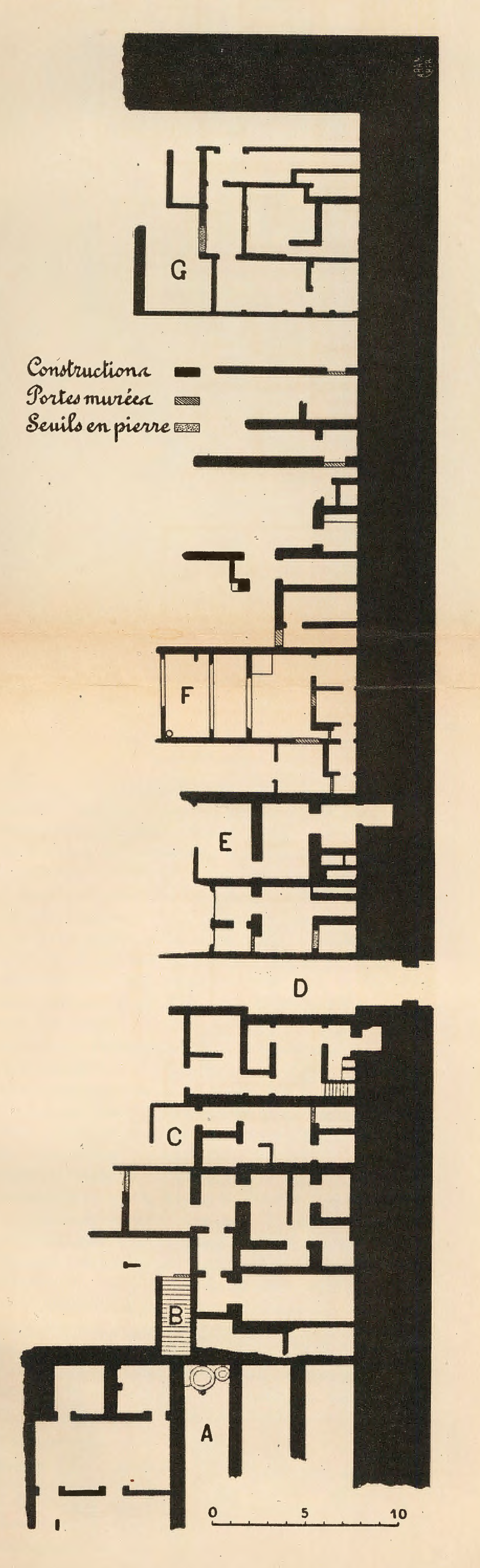
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Mauvais souvenir de ce travail exécuté pendant une période de chaleur dans ce site peu verdoyant de Biban el-Molouk. Le 25 mars, voulant visiter l'hypogée n° 7, celui de Ramsès II, je me glissai à plat ventre dans l'espèce de terrier creusé par les Arabes, laissant juste le passage pour un homme, et rampai ainsi jusqu'à une quinzaine de mètres. Arrivé là, les décombres qui remplissent la tombe laissaient un peu plus d'espace libre et, me mettant sur mon séant, je levai ma bougie pour éclairer les murs et en voir la décoration. A ce moment j'aperçus à quelques pas devant moi un long uræus se tenant dans le chemin que j'aurais suivi forcément

---

ques qui bouchent le bas de l'escalier pour voir s'il n'y avait pas là primitivement une porte qu'on a condamnée lorsque l'on a construit les chambres de la série A. Il n'y aurait rien d'impossible à ce que la destruction du temple de Thotmès III fût due à Akhenaten; après le retour à l'ancien culte, la chapelle n'aurait pas été reconstruite et l'on aurait laissé des personnes, peut-être les descendants des prêtres attachés au culte du grand Pharaon, habiter dans l'enclos sacré : c'est elles qui auraient élevé les maisons dont on a retrouvé les restes.

[1] Je ne reproduis pas le reste de ma notice concernant cette fouille, ayant publié dans les *Annales*, t. XVIII, p. 274, un rapport plus détaillé. Dans l'article *Un tracé égyptien d'une voûte elliptique*, *Annales*, t. VIII, p. 237, note 1, *avril 1888* est à changer en *mars 1889*; page 238, lignes 22 et 31, modifier *6 coudées 1/3* en *6 coudées 2/3*. Les grilles ne furent mises en place qu'en 1891.


G
Constructions
Portes murées
Seuils en pierre
F
E
D
C
B
A
0
5
10

si je n'avais eu l'idée de m'arrêter. Inutile de dire que je ne poussai pas plus loin mon exploration et repris au plus vite la voie pour reparaître au jour; le serpent eut le bon esprit de ne pas me reconduire.

Tous les travaux sur les deux rives de Thèbes furent arrêtés dans les derniers jours du mois de mars. Il était impossible de songer à monter jusqu'à Assouan, la saison étant trop avancée et le Nil très bas après une mauvaise crue; mais notre bateau avait besoin de réparations plus sérieuses que celles des expédients par lesquels on avait pu le maintenir à flot jusqu'alors, et le 1^er^ avril nous partîmes pour Erment où M. Marchand, Directeur de la Sucrerie de la Daïra Sanieh, avait promis de faire les réparations les plus indispensables. Je profitai de ce séjour pour visiter les antiquités de la région.

La ville antique d'Hermonthis occupait un espace considérable à 3 kilomètres au nord-est de la bourgade qui s'est développée près de l'usine, mais malheureusement il ne subsiste presque rien de ses monuments. Le grand temple a été détruit et les pierres ont servi à construire les fondations de la sucrerie. L'exploitation intense du *sébakh* a abaissé, presque partout, le *kom* au niveau actuel de la plaine. On vient d'exhumer un grand monument qui semble devoir être une église copte [1]. En parcourant l'emplacement qu'occupait la ville j'ai rencontré et fait porter au bateau pour être emmenés au Musée un fragment de pilier octogonal avec la légende d'Amen-m-hât I^er^ [2], une pierre au nom du roi Hor-m-heb, une moitié de table d'offrandes en granit noir du *kher-heb* en chef Pa-du-ament, et j'ai laissé en place un débris d'inscription monumentale sur lequel subsiste le nom d'Hadrien, et qui est peut-être d'Antonin.

D'autre part, dans le magasin du Service, étaient gardés un certain nombre de monuments qui ont été aussi rapportés : le bas d'une statuette assise d'Amen-m-hât II [3], une statue sans tête, en granit noir, de style gréco-égyptien [4], une dalle de la XII^e^ dynastie, d'un certain Ameni [5], une stèle de même époque de la dame Nefert [6], la statue décapitée

(1) En 1895 on a pu constater que ce n'était pas une église mais un bain.

(2) *Journal d'entrée*, n° 29060.

(3) *Journal d'entrée*, n° 28824.

(4) *Journal d'entrée*, n° 28967; Edgar, *Greek Sculpture*, n° 27483.

(5) *Journal d'entrée*, n° 29000.

(6) *Journal d'entrée*, n° 28958.





d'un dieu qui était probablement Anhour[1], deux chapiteaux et un autel copte, taillé dans un bloc antique, etc.

Le magasin contenait aussi plusieurs stèles coptes en grès, ornées le plus souvent d'une couronne en feuillage renfermant une croix et supportée par une colombe aux ailes déployées, semblables à celle rapportées l'année dernière[2]. J'ai été visiter l'endroit dont proviennent ces stèles : il est éloigné d'Erment de près de 8 kilomètres, se trouvant dans le plateau sablonneux voisin de la plaine qui précède la haute montagne. Le terrain a été bouleversé sur une grande étendue par les fouilleurs, mais on ne voit apparaître aucune trace de monument, tombe ou chapelle[3].

Rizagat, à 12 kilomètres au sud-ouest d'Erment, est maintenant délaissée par les fouilleurs qui ont trouvé dans la nécropole beaucoup de stèles de forme irrégulière, grossièrement gravées et enluminées, qui semblent être d'une époque intermédiaire entre la VIe et la XIIe dynastie, ainsi que des quantités de vases en albâtre et en terre cuite. Une spécialité du lieu ce sont les plateaux, de forme diverse, sur lesquels sont posés des aliments pour le mort : pains, tête de bœuf, oies, morceaux de viande, oignons, etc., le tout en terre cuite rouge.

Je n'y ai vu qu'un seul tombeau renfermant des peintures, qui sont bien dans le goût de celles du Moyen Empire, mais il est tellement ensablé qu'il m'a été impossible d'apercevoir le nom du défunt. On reconnaît beaucoup d'autres tombes en briques, mais actuellement inaccessibles[4].

J'ai ramassé dans ce cimetière un certain nombre de cônes funéraires semblables à ceux de Gournah mais sans inscriptions; déjà à Abydos j'en

---

[1] *Journal d'entrée*, n° 28869; DARESSY, *Catal. gén., Statues de Divinités*, n° 38022.

[2] Voir mes *Renseignements sur la provenance des stèles coptes* dans les *Annales*, t. XIII, p. 266.

[3] Pour aller à cette nécropole on suit sur une partie du trajet une longue butte de sable qui s'avance dans la plaine de 4 kilomètres. Je me demande maintenant si cette coulée anormale, en ligne droite, ne couvrirait pas une chaussée antique faite pour conduire au lieu d'ensevelissement les taureaux Bakhis, et si les Coptes n'ont pas employé les pierres du temple qui devait se trouver près des souterrains pour en faire des stèles sur leurs tombeaux. Voir *Recueil de travaux*, t. XXX, p. 15.

[4] Pour une description de Rizagat voir MASPERO, *Trois années de fouilles*, dans les *Mémoires de la Mission française*, t. I, p. 186.



avais remarqué quelques-uns; l'usage de cet objet n'est donc pas spécial à la nécropole de Thèbes. J'en ai rapporté également une table d'offrandes ronde en terre cuite, avec les aliments figurés en relief, et quelques autres simulacres de provisions trouvés épars dans le sable[1].

Sur la rive droite, Toud, située presque en face d'Erment, a été trop fouillée les années précédentes pour qu'il y restât encore autre chose à faire qu'à glaner[2]. On y a retourné surtout la nécropole du Moyen Empire, dont les momies portaient des scarabées d'améthyste, et le cimetière copte, où les corps enfermés dans des cercueils en terre cuite étaient vêtus d'étoffes tissées ou brodées en couleur, semblables à celles d'Akhmim. Je n'ai rien remarqué d'intéressant parmi les pierres, prises à un édifice de Thotmès III, dont on s'est servi pour construire le couvent copte qui est au nord du pays.

Le village est bâti sur un *kom* assez élevé, et au milieu des maisons, dans la partie la plus haute, on peut voir quelques murs d'un temple égyptien de basse époque appartenant à une cour et trois salles au moins. Il est donc probable qu'il subsiste une bonne partie de cet édifice qu'il serait souhaitable de voir dégager, mais cela nécessiterait l'expropriation d'un grand nombre de maisons du village[3].

Notre vapeur mis enfin en état de naviguer, nous repartîmes vers le nord. Le 8 avril nous faisions escale à Louqsor. Le lendemain nous étions arrêtés à la hauteur de Qouss par un banc de sable qui obstruait presque tout le chenal du Nil. Il fallut presque une semaine, du mardi 9 au lundi 15, pour pouvoir franchir l'obstacle avec l'aide de paysans des villages voisins réquisitionnés par la police.

Pendant cette longue station imprévue nous allâmes à Qouss chercher dans le tell ce qui pouvait subsister des édifices antiques, mais rien ne fut découvert en dehors de la porte monumentale déjà connue et à moitié enfouie sous les décombres[4].

---

[1] *Journ. d'entrée*, nos 28869 et 28893.

[2] MASPERO, *Trois années de fouilles*, dans *Mém. Miss. franç.*, t. I, p. 181.

[3] Voir LEGRAIN, *Notes sur le dieu Mentou*, dans le *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire*, t. XII, p. 101.

[4] Publiée dans les *Annales*, t. III, p. 215, par AHMED BEY KAMAL, *Le pylône de Qouss*.

Je poussai une pointe jusqu'à Chenhour, à 6 kilomètres au sud de Qouss, où l'on voit un petit temple d'époque romaine et les arasements d'une église copte. Je rapportai de cette excursion un montant de porte en grès, présentant plusieurs scènes superposées d'offrandes aux divinités par un Ptolémée, qui gisait dans le village.

Parvenus enfin à Bélianeh, nous nous rendîmes à Abydos pour voir ce qui avait été fait dans les temples depuis notre visite à l'aller; notre inspecteur s'était bien acquitté de la tâche qui lui avait été confiée.

Le monument de Ramsès II est maintenant entouré d'un mur s'élevant jusqu'à la hauteur des montants de la porte d'entrée; dans le temple de Séti deux chambres, malheureusement non décorées, ont été entièrement vidées dans l'aile gauche de l'édifice. Il sera indispensable d'élever un mur de protection autour du temple pour le garantir contre l'invasion du sable.

Nos tribulations n'étaient pas finies. A peine notre bateau s'était-il un peu éloigné de Bélianeh que des bancs de sable l'arrêtèrent, son tirant d'eau ne lui permettant pas de passer au-dessus. Cinq jours se passèrent en vains efforts pour trouver un chenal; de guerre lasse, et le Directeur général étant rappelé d'urgence au Caire, il fallut se décider à abandonner le bateau. Tous les petits objets qui y étaient déposés furent emballés soigneusement et enfermés dans les cales du chaland, auquel son peu de profondeur permettait de continuer son voyage en se laissant glisser au fil de l'eau. Le 24 avril, les embarcations de l'*Azizieh* nous ramenaient au ponton du bateau postal, à Bélianeh; nous y prenions passage pour Assiout où nous arrivions le lendemain et le train nous déposait au Caire le 26 au matin.

Ce retour précipité empêchait certaines inspections qui avaient été prévues, entre autres celle de Menchieh où M. Grébaut aurait voulu s'arrêter. Pendant le séjour à Louqsor il avait acheté un couvercle de vase en granit noir surmonté d'un serpent enroulé et dressant le cou, percé d'un conduit [1]. La pièce, d'un travail remarquable, n'avait plus la tête du serpent quand elle fut trouvée à Menchieh, mais le marchand

[1] *Journal d'entrée*, n° 28914; Edgar, *Catal. gén.*, *Greek Sculpture*, n° 27511; *Catalogue Maspero*, 1915, n° 964; Edgar pense que c'était un couvercle de tronc.



d'Akhmim qui l'avait acquise en premier avait refait la tête avant de vendre cette pièce au Musée. Dans l'espoir de la découverte possible du vase sur lequel il semble que ce couvercle devait poser, l'ordre avait été envoyé à quelques-uns de nos reis d'entreprendre de suite des fouilles sur le site de l'ancienne Ptolémaïs, et nous en aurions vu les résultats au passage.

Le support du serpent ne fut pas trouvé, mais on découvrit le socle de la stèle en granit noir mise au jour l'année dernière [1], quelques fragments d'inscriptions grecques [2], de statues en marbre, et une table d'offrande en calcaire [3].

A Assiout nous avions eu le temps d'aller jusqu'à la montagne et de voir la table d'offrande de Hapidjéfa qui venait d'être trouvée en déblayant l'entrée de la tombe [4].

Bien que la campagne ait été faite dans de mauvaises conditions, commencée trop tard et dirigée surtout dans le but de préparer l'exécution des travaux reconnus nécessaires pour la préservation des monuments antiques, elle n'a pas été improductive. Louqsor se dégage de plus en plus, la grande cour de Médinet Habou est livrée entièrement à l'étude ainsi que deux tombeaux royaux, de nombreux objets viennent enrichir les collections du Musée.

De plus en plus, la nécessité d'agrandir le Musée se faisait sentir. Plusieurs projets de construction ou de transfert dans l'autres édifices avaient été déjà examinés, aucun ne donnait pleine satisfaction. Le palais Ismaïlieh, dans le parc de Gizeh, offrait seul les avantages de salubrité et d'étendue permettant d'augmenter presque indéfiniment les galeries d'exposition. S. A. le Khédive voulut bien consentir à le céder pour que les monuments de l'antique Égypte aient enfin un cadre digne d'eux. Actuellement le transfert est en voie d'exécution; l'année prochaine le Musée pourra être ouvert au public, organisé avec la classification méthodique

[1] C'est la stèle du temps de Trajan rappelant la dédicace du temple d'Esculape et d'Hygie à Ptolémaïs : *Journal d'entrée*, n° 28429; Milne, *Catalogue général*, *Greek Inscriptions*, n° 9265; Baillet, dans la *Revue Archéologique*, 1889, p. 70.

[2] *Journal d'entrée*, n° 28913.

[3] *Journal d'entrée*, n° 28985.

[4] *Journal d'entrée*, n° 29052.

et les facilités pour l'étude qui lui avaient toujours fait défaut jusqu'à présent, manque de place [1].

G. Daressy.

Boulaq, 28 juillet 1889.

[1] Le ponton est arrivé à bon port à Gizeh le 8 juin et les antiquités qu'il contenait furent emmagasinées tout de suite dans le nouveau Musée. L'*Azizieh* eut moins de chance et finit tristement sa carrière. Au commencement de la crue, l'ordre fut envoyé au capitaine de rentrer au Caire en ramenant d'Assiout une drague. A la fin de juillet, parvenue à Bibeh, la drague s'ensabla. Dans une fausse manœuvre le vapeur alla se jeter sur son ancre qu'il avait dû mouiller et fut rapidement envahi par l'eau. Les tentatives de sauvetage furent vaines; le bateau s'enlisa et, en avril suivant, l'épave, dont le haut de la cheminée émergeait seul du sable, fut vendue à vil prix.

# TROIS OSTRACA ARAMÉENS D'ÉLÉPHANTINE

PAR

M. NOËL AIMÉ-GIRON.

Les déblais provenant des différentes fouilles effectuées à Éléphantine sont — sous le contrôle du Service des Antiquités — abandonnés peu à peu aux *sebbâkhîn*. Au cours de ces deux dernières années, les chercheurs d'engrais ont trouvé ainsi, et entre autres, trois ostraca araméens qui avaient échappé à l'attention des fouilleurs. Ces tessons font l'objet du présent article. Il est peut-être téméraire d'en vouloir tenter une traduction avant la publication [1] des textes de même nature découverts en 1912, par feu Clermont-Ganneau, à Éléphantine et dont le nombre dépasse la centaine. De la comparaison de ces textes naîtront en effet des éclaircissements que ne peut nous fournir le petit nombre de tessons araméens publiés jusqu'à ce jour. J'ai cru cependant utile de m'essayer à interpréter, sans attendre ce secours, les trois ostraca nouvellement entrés au Musée du Caire pour les mettre tout de suite à la disposition des travailleurs.

## 1

Ostracon trouvé en 1924 à Éléphantine et qui porte le n° 49635 au *Journal d'entrée;* terre rougeâtre. Les mains du tourneur ont laissé des traces sur les deux faces, qui ont toutes deux été employées par le scribe (planche, n° 1, A et B). Le tesson, brisé en haut et en bas, mesure aujourd'hui, dans ses dimensions maxima, 0 m. 05 de hauteur sur 0 m. 055 de largeur. La face convexe, qui se lit ordinairement la première, porte les traces confuses de six lignes; de la première il ne subsiste que la partie inférieure des signes, de la dernière que la moitié supérieure. La face concave a conservé cinq lignes, dont la première est à moitié détruite.

[1] L'ouvrage préparé par Clermont-Ganneau sera mis au point par M. l'abbé Chabot.

A. — Face convexe.

1 ..... ת◦◦◦ ן◦◦◦ ...(?)..
2 ושלח עלי פתג .....
3 ולא ◦◦הני אף
4 פרנדת ו◦◦◦אמר
5 לי לם באבה
6 ש◦◦◦ ◦◦◦◦

..... .....

*Ligne 1.* — Il manque deux ou trois caractères au début de cette ligne, qui n'est probablement pas la première. Vient ensuite la hampe d'un caractère qui peut être un ר ou un ד. Il est suivi de la partie inférieure d'un ה. On peut supposer que c'est la fin d'un verbe à une des formes du parfait singulier terminée par *tav*. Le groupe suivant commençait peut-être par un ב suivi immédiatement d'un caractère complètement effacé, puis de traces d'une lettre qui peut se lire ר, ד ou כ et enfin d'un ן, probablement indice du pluriel.

*Ligne 2.* — Le ח du premier mot est presque entièrement effacé. Je crois cependant en distinguer les linéaments. Le verbe שלח, que je suppose ici à l'impératif, introduit habituellement, dans nos textes, son régime au moyen de la préposition על. J'ai donc rétabli un ע avant le ל, mais il n'en subsiste rien, et l'espace pour loger cette lettre semble à peine suffisant. Le mot qui terminait la ligne est incomplet. Ses deux premières lettres sont certaines. Suivant qu'on prend le caractère qui suit pour *yod* ou *guimel*, on peut songer aux restitutions פתיפ[רסא] ou פתגמ[א]; la longue hampe presque verticale du dernier caractère pouvant être interprétée פ ou מ. Mais le sens «*ration*» du premier de ces deux mots n'est pas bien établi[1]. Quant au second, qui peut signifier «*lettre*» dans l'araméen biblique[2], il ne s'est pas encore rencontré dans les textes d'Éléphantine.

[1] A. Cowley, *Aramaic Papyri*, n° 37, l. 3 et 12.

[2] Cf. Esdras, 5, 7, où le mot est accompagné comme ici du verbe שלח. Il pourrait avoir dans notre texte le sens de «sentence» judiciaire comme dans *Ecclésiaste*, 8, 11, ce qui confirmerait mon interprétation de la face B de l'ostracon.



*Ligne 3.* — Le verbe qui suivait probablement ולא n'a presque pas laissé de traces. Peut-être se terminait-il par un régime indiqué par ני, précédé de trois lettres dont la dernière semble avoir été un ה. La particule אף qui vient ensuite commence une nouvelle phrase.

*Ligne 4.* — Les quatre lettres assez distinctes qui commencent cette ligne peuvent se lire פרנד (ou פדנר). Il me semble distinguer ensuite les traces d'un ת suivi d'un espace. Suit un ו qui précédait deux caractères entièrement effacés après lesquels apparaît une hampe oblique qui a pu appartenir à un כ, un מ, un פ ou même à un ך. La lecture est si incertaine qu'aucune hypothèse sérieuse n'est possible. Cette ligne devait contenir un nom propre, peut-être un nom perse ou la désignation de la personne, sujet du verbe «*il a dit*» qui suit. Il est, en tout cas, impossible de considérer les deux derniers caractères comme représentant la particule כן qui précède habituellement le parfait אמר.

*Ligne 5.* — Commence par לי ou לה suivant qu'on traduit «me dit» ou «lui dit». Puis vient la particule לם qui introduit le discours direct. Dans le groupe peu clair qui suit, et qui comprenait quatre caractères, le dernier seul est net : c'est un ה. Les traces laissées par les trois premiers peuvent prêter à plusieurs interprétations. באבה que je crois lire ne semble pas ici en situation.

*Ligne 6.* — Il ne subsiste que la partie supérieure des lettres. On ne reconnaît que le ש qui commençait le premier mot de la ligne composée de quatre caractères. Un second mot de quatre lettres le suivait.

Voici le sens général que je crois reconnaître à tout cela : . . . *envoie-moi la sentence (?) et ne me (fais pas attendre). X me dit que . . .*

B. — Face concave.

1 ....◦◦◦◦ ביתה אף..(?)..
2 ◦◦◦תא זי בה שערי (א)
3 זי חנם יבלך המ (ו)
4 בית פטוסרי
5 אל ילקחו

. . . *sa maison ainsi que la . . . qui s'y trouve. L'orge que Ḫnum t'a apportée est (dans) la maison de Petosiris. On ne (la) prendra pas.*

*Ligne 1.* — Il manque au moins un mot au début, et la restitution ביתה est très probable mais non certaine, le haut des caractères ayant disparu avec le fragment manquant. La particule אף qui suit me paraît devoir être prise dans le sens conjonctif qu'elle a quelquefois. Le blanc qui vient ensuite est, je crois, intentionnel : le scribe, qui ne voulait pas couper ses mots, a jugé l'espace insuffisant pour écrire le suivant et a été à la ligne. Il est visible que ce procédé lui répugnait, car aux lignes 2 et 3 il a préféré tracer ses lettres au-dessus de la fin des lignes plutôt que d'y recourir.

*Ligne 2.* — Il ne subsiste que deux caractères du mot qui n'avait pu prendre place à la fin de la ligne 1. La première phrase finissait après כה, et je crois que le sens général est à restituer comme suit : (*On a pris le . . . dans*) *sa maison ainsi que le. . . qui s'y trouvait.* L'expéditeur avise son correspondant d'après un témoin des faits, X, mentionné sur la face A, que certains objets appartenant à un tiers ont été pris, plus précisément saisis par la justice, si l'on accepte l'hypothèse relative au mot פתנמא émise plus haut. Il ajoute ensuite (fin de la ligne 2 et seq.) que «l'orge» appartenant à son correspondant, et probablement déposée chez le saisi, a pu être mise en sûreté chez Petosiris. — Je considère שעריא, dont l'*aleph* final a été rejeté au-dessus de la ligne faute de place, comme l'état emphatique pluriel de שערה, mot presque toujours employé au pluriel simple dans nos textes. La forme שעריא s'est déjà rencontrée cependant sur une tablette bilingue assyro-araméenne de Kouyoundjik [1] et sur une tablette araméenne trouvée à Assur [2].

*Ligne 3.* — חנם doit être considéré comme un nom propre de personne écrit en abrégé pour חנמו [3], [4] « *Celui du dieu Ḫnum* ». Il ne semble pas possible d'en faire ici le nom du dieu et de traduire « *l'orge de Ḫnum* ». — חמו dont le ו est écrit, faute d'espace, au-dessus de la ligne se rapporte à « *orge* » masculin pluriel et n'est pas le pronom de

[1] Cette tablette a été étudiée en dernier lieu par L. DELAPORTE, *Épigraphes araméens*, n° 25.

[2] M. LIDZBARSKI, *Altaramäische Urkunden aus Assur*, n° 4.

[3] A. COWLEY, *Aramaic Papyri*, n° 35⁵.

[4] On trouve bien ce nom propre écrit en hiéroglyphes sans le *w* final, mais on ne peut s'appuyer sur cette forme qui peut être une orthographe défective, pour justifier la forme rencontrée dans notre texte.



rappel répondant à זי qui précède. Il faut y voir le pronom introduisant une phrase nominale et traduire « elle (est) ».

*Ligne 4.* — בית est pour בבית. La préposition ב est tombée par haplologie, comme il arrive parfois en araméen [1]. Je relève la même omission de la préposition devant le mot בית faisant partie d'un nom de lieu dans le grand ostracon araméen publié par Lidzbarski et provenant d'Assur [2]. On remarquera plus loin une orthographe analogue à la ligne 2 du texte traduit sous le n° 2. — פטוסרי est la transcription du nom propre égyptien « *Celui qu'Osiris a donné* », déjà connue en araméen [3].

*Ligne 5.* — Cette ligne n'est peut-être pas la dernière du document. Le blanc laissé à la fin ne le prouve pas, puisque, comme nous l'avons vu, le scribe répugnait à écrire un mot à cheval sur deux lignes.

## 2

Ostracon découvert à Éléphantine en 1925; fragment de jarre, mesurant 0 m. 09 de largeur sur 0 m. 045 de hauteur et qui porte au *Journal d'entrée* le n° 49624 (planche, n° 2). La face convexe, qui est anépigraphe, a la couleur grise de l'argile mal cuite. On y distingue encore les côtes horizontales et parallèles produites par les mains du tourneur. La face concave est lisse et de couleur rouge. Elle porte quatre lignes d'écriture araméenne et constitue un tout. Il peut manquer un caractère ou deux au début de la quatrième ligne. Je propose de lire ce texte ainsi :

| | |
|---|---|
| 1 חזו כתוני זי | 1 *Voyez ma tunique que* |
| 2 שבקת בית ⟨בית⟩ | 2 *j'ai laissée dans la maison* |
| 3 יהה אמרי לאריה | 3 *de Jéhu, dis à Uriah* |
| 4 ידרמה *vacat* על סלואה | 4 *de la remettre (?) à la garde de Salluah.* |

[1] BROCKELMANN, *Grundriss...*, I, p. 265. On peut se demander si notre texte n'indique pas cette omission par le petit trait oblique parallèle à la hampe du *beth* et tracé sous elle.

[2] LIDZBARSKI, *op. laud.*, p. 10.

[3] W. SPIEGELBERG, *Ägyptisches Sprachgut in den aus Ägypten stammenden aramäischen Urkunden der Perserzeit*, n° 28, dans les *Orientalische Studien* dédiés à Th. Nœldeke à l'occasion de son 70ᵉ anniversaire, n° 28.

*Ligne 1.* — חזו, seconde personne du pluriel de l'impératif de חזה, employée plutôt ici comme particule inchoative, puisque le sujet de la proposition semble être au féminin singulier.

*Ligne 2.* — Je suppose que le mot בית a été écrit deux fois par dittographie et que la préposition ב, qui est nécessaire pour le sens, n'a pas été exprimée comme dans le texte n° 1, face B, l. 4. On pourrait supposer aussi que le second mot בית a été écrit pour ברת et comprendre en conséquence «*dans la maison de la fille de J.*».

*Ligne 3.* — Le premier mot est très probablement un nom propre. Ce n'est pas le nom du dieu Yaho, bien qu'on le trouve une fois ainsi orthographié [1], car on ne peut songer à traduire «*dans le temple de Yaho*». La graphie יהה doit être une orthographe fautive pour יהוא [2], écrit *jehuh* pour *jehū'*. — אמרי est à la seconde personne de l'impératif féminin et indique que la lettre était adressée à une femme. — אריה, peut-être une orthographe défective pour אוריה, qui cependant s'est toujours rencontré jusqu'ici écrit *plene*.

*Ligne 4.* — Il est difficile de décider si le premier mot de cette ligne était composé de quatre ou de cinq lettres. Un signe a pu disparaître avec l'éclat qui manque à l'ostracon au début de la ligne. Si l'on suppose un mot de cinq lettres, on aurait affaire à un verbe, peut-être à l'impératif *haphèl*. Le pronom ה se rapportant à «*ma tunique*», la recommandation qui doit être faite à Uriah serait exprimée par «*fais la...*», et la lettre se terminerait là. Les deux mots qui suivent, et qui sont séparés de ce qui précède par un blanc, représenteraient alors l'adresse du billet et seraient à traduire : «*A Salluah*» [3]. Ce dernier nom propre, qui est féminin, expliquerait très bien l'impératif féminin de la ligne 3. Je crois cependant qu'il ne faut pas s'arrêter à cette explication et considérer que le verbe du début a été conservé en entier. Le premier caractère, à demi emporté par

(1) A. Cowley, *op. laud.*, n° 13, l. 14 et peut-être aussi dans le nom propre composé יהואור, *ibid.*, n° 1, l. 2.

(2) Sur l'origine de la forme de ce nom, voir F. Prætorius, *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*, t. 59, p. 342.

(3) Il faudrait alors supposer que על a été écrit pour אל comme sur l'ostracon provenant également d'Éléphantine publié au *Répertoire d'Épigraphie sémitique*, sous le n° 1295.



la cassure et dont la tête seule subsiste, doit, par comparaison avec le *yod* du second mot בית de la ligne 2, être considéré comme un י. Ce qui donne ירמה ou ירמה. Aucune de ces deux graphies ne donne un sens absolument clair. Peut-être faut-il choisir la première et rattacher ירמה à la racine רמא «*jeter, placer*», dont l'א disparaît devant le pronom ה, et comprendre, comme il a été proposé ci-dessus, en forçant un peu le sens : «*de la remettre (?) à la (garde) de Salluah*» [1], mot à mot «*de la placer sur Salluah*». Le blanc qui sépare les mots על סלואה de ce qui précède a pu être, en effet, laissé à cause de la cassure qui entame le bord inférieur de l'ostracon.

## 3

Fragment d'ostracon araméen écrit sur les deux faces et portant le n° 49625 au *Journal d'entrée* (planche, n° 3, A et B). Il mesure 0 m. 05 de hauteur sur 0 m. 045 de largeur. La face convexe est d'une couleur gris argile tirant sur le rouge, la face concave a conservé la teinte de l'argile crue. Il manque à peu près la moitié des lignes dans le sens de la largeur et le tesson est incomplet par le bas.

### A. — Face convexe.

1 כען הושר[לי שערן]
2 בקבא רבא.........
3 בקפירא............

1 *Maintenant prépare (?)-[moi de l'orge]*
2 *mesurée au grand qab [mesures n... et des dattes??]*
3 *mesurées au qafîr [mesures n...*

*Ligne 1.* — הושר : ce verbe, contrairement à l'affirmation du *Répertoire d'Épigraphie sémitique* (n° 1296) qui le dit fréquent dans les papyrus araméens d'Égypte, se rencontre une fois seulement dans ces textes [2]. Il

(1) Ce nom propre féminin s'est déjà rencontré dans A. Cowley, *op. laud.*, n° 1, l. 1; 35, l. 3 et 10; 67, l. 3.

(2) A. Cowley, *op. laud.*, n° 39, l. 3 où le contexte est détruit et ne permet aucune conjecture.

figure au contraire sur plusieurs ostraca reproduits au *RÉS*, n[os] 496, 1296, 1299 (deux fois), 1792 (où le sens paraît différent), 1800 (trois fois). On le rencontre également dans le texte du grand ostracon publié par Lidzbarski dans ses *Altaramäische Urkunden aus Assur*, lignes 6 et 14. Malgré cette fréquence relative, on ne peut encore préciser le sens de ce mot. Je crois avec Lidzbarski qu'il signifie quelque chose comme «*préparer*», peut-être même plus spécialement «*mesurer et ensacher*». La restitution de la fin de la ligne proposée s'appuie sur le texte du *RÉS*, n° 1296.

*Ligne 2.* — Après la spécification de la mesure : «*au grand qab*», par opposition au «*petit qab*», connu par ailleurs, le texte devait indiquer le nombre de mesures. Il contenait probablement en outre le nom d'une autre denrée qui se vendait *au qafîr*.

*Ligne 3.* — On n'a pas encore pu déterminer le sens du mot קפיר, qui ne s'est rencontré jusqu'ici que sur l'ostracon n° 492 du *RÉS* où il est répété trois, peut-être même quatre, fois, au voisinage du verbe הושר comme ici. M. Cowley a proposé, avec doute, le sens de «*papyrus*». Je préférerais, sous toutes réserves, y reconnaître un nom de mesure[(1)] ou de récipient : *panier, sac*, etc., affecté spécialement à certaines denrées sèches, peut-être des dattes, et dont la mention suffisait à faire comprendre de quoi il s'agissait; comme par exemple dans le peuple en France l'expression «*un litre*» signifie la plupart du temps un litre de vin. Le mot קפיר serait peut-être alors à rapprocher de l'arabe قفير «*grand récipient dans lequel on conserve les dattes*», pour lequel le *Lisan el-ʿarab*[(2)] donne, entre autres, les équivalents الجُلّة, القليف, الزبيل, qui signifient tous «*panier, corbeille*».

(1) M. Lacau me fait remarquer que si on lit קפירא, lecture possible, on pourrait rapprocher ce mot de קפיזא, nom de mesure cité par Lévy, *Neuhebräisches Wörterbuch, s. v.;* ר, pour ז qu'on attendrait, viendrait de ce que l'expression est empruntée à l'ancien perse. Ce mot est devenu en persan moderne كويز, en arabe قفيز, en grec *καπίθη* et en copte ϭⲁⲡⲓϫⲉ (S.), ϫⲁⲫⲓϫⲓ (B.) (cf. Dévaud, *Études d'Étymologie copte*, p. 55). Il semble que cette mesure était plus petite que le קב; un demi-*qab*, d'après Raschi, cité par Lévy, *loc. cit.* Cette étymologie nous ramènerait, en définitive, à la signification proposée de «*mesure*».

(2) *S. v.* قفر.



B. — Face concave.

| | |
|---|---|
| ‖ ‖‖ 22̊..... | 1 |
| ‖2 בר(ד)ן°..... | 2 |
| צ(ר)דה א..... | 3 |
| .....ל°..... | 4 |

On ne saurait risquer une traduction de ce texte qui, à l'inverse de celui de la face A, ne nous livre que des fins de lignes. Il suggère néanmoins quelques observations.

*Ligne 1.* — Le chiffre XV est précédé des traces de la dernière lettre d'un mot ou d'un chiffre exprimant une autre dizaine.

*Ligne 2.* — Fin de mot au pluriel suivie du chiffre XII.

*Ligne 3.* — Le dernier mot, suivant la lecture qu'on adopte, peut être rapproché de diverses racines, mais en l'absence de contexte il ne servirait à rien de les passer en revue.

On peut affirmer cependant que sur cette face de l'ostracon, l'auteur du billet continuait à énumérer les produits ou les objets de sa «commande».

Noël Aimé-Giron.

Le Caire, 1[er] mai 1926.

# RAPPORT
# SUR LES FOUILLES FAITES À TEHNEH
## EN JANVIER ET FÉVRIER 1926

PAR

HAKIM EFFENDI ABOU SEIF.

Dès mon arrivée à l'Inspectorat de Minieh, j'avais constaté, en inspectant le site de Tehneh, l'existence de quelques morceaux de peau de mouton et de bandelettes de lin qui apparaissaient sur le sol des cavernes sises à l'ouest du temple (voir la photographie reproduite par MM. G. Lefebvre et L. Barry, *Annales du Service,* VI, p. 141-158). J'ai alors proposé au Service de faire des sondages dans ces cavernes, car ces objets apparents pouvaient tenter les fouilleurs clandestins, et le Service m'y autorisa.

Je commençai le travail le 19 janvier 1926 et je l'ai poursuivi jusqu'au 18 février 1926; dans cet intervalle de temps j'ai fait enlever les terres qui couvraient le sol dans ces quatre cavernes et qui y atteignaient une hauteur de 2 m. 50 et j'ai découvert ainsi quatre tombes, ainsi qu'il est indiqué sur le plan ci-contre (fig. 1); ces tombes sont indiquées par les chiffres 1, 2, 3 et 4 en commençant à partir du temple. Je les décrirai suivant leur ordre numérique.

### TOMBE N° 1
(immédiatement à l'ouest du temple).

Cette tombe renferme un puits indiqué sur le plan par la lettre A. Entre les murs se trouvent des colonnes dont quelques-unes ont une hauteur d'un mètre environ; la trace de ces colonnes apparaît dans le plafond de la tombe; je n'ai pas retrouvé les fragments complémentaires de ces colonnes. En fouillant le puits lui-même, j'ai constaté que les terres de

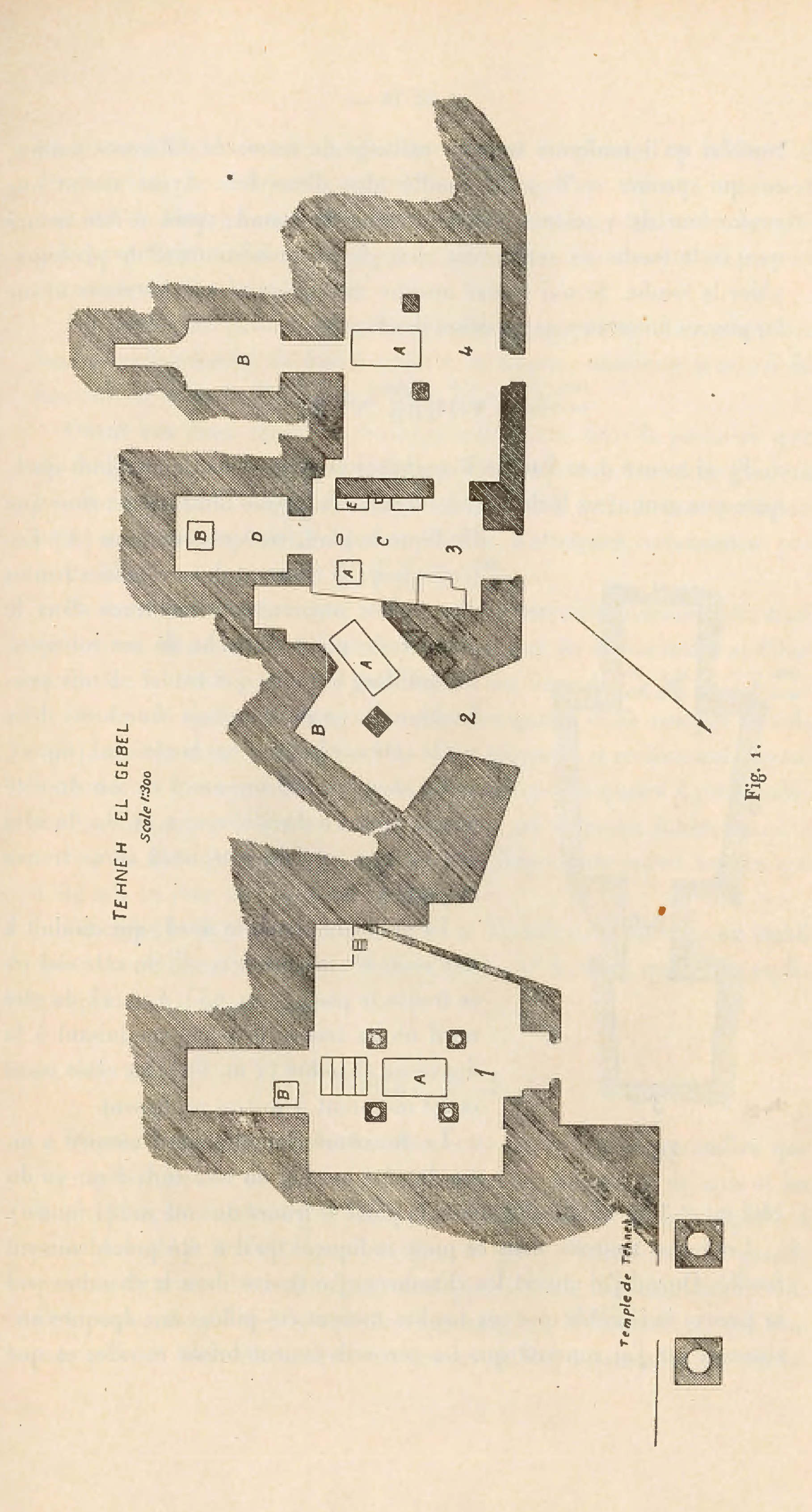
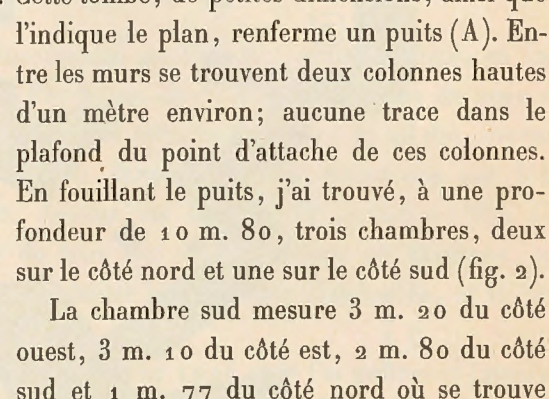


Fig. 1.

remblai qu'il renferme sont un mélange de terres de différente nature, ce qui prouve qu'il a été fouillé plus d'une fois. Ayant atteint une profondeur de 2 mètres, j'ai fait arrêter le travail, après m'être assuré que cette tombe ne renfermait rien. Je me suis contenté de photographier la tombe. Je n'ai trouvé aucune inscription ni sur les murs ni sur les pierres mises au jour au cours des fouilles.

## TOMBE N° 2.

J'y ai trouvé dans l'angle B quelques papyrus démotiques, dont quelques-uns sont assez lisibles. Cette tombe, de petites dimensions, ainsi que l'indique le plan, renferme un puits (A). Entre les murs se trouvent deux colonnes hautes d'un mètre environ; aucune trace dans le plafond du point d'attache de ces colonnes. En fouillant le puits, j'ai trouvé, à une profondeur de 10 m. 80, trois chambres, deux sur le côté nord et une sur le côté sud (fig. 2).



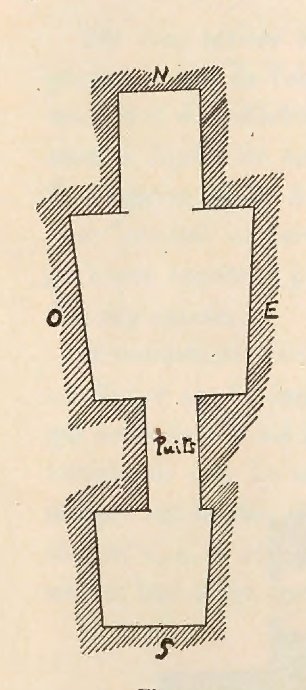


Fig. 2.

La chambre sud mesure 3 m. 20 du côté ouest, 3 m. 10 du côté est, 2 m. 80 du côté sud et 1 m. 77 du côté nord où se trouve la porte (1 m. 35).

La première chambre nord, qui conduit à une seconde, mesure 4 m. 05 du côté sud où se trouve la porte (1 m. 25), 4 m. 25 du côté nord où se trouve la porte conduisant à la deuxième chambre (1 m. 60); les côtés ouest et est mesurent 5 mètres seulement.

La deuxième chambre nord mesure 2 m. 20 du côté nord et du côté sud, 3 m. 20 du côté est et 3 m. 25 du côté ouest; la porte se trouve du côté sud (1 m. 60).

Les terres trouvées dans ce puits indiquent qu'il a été précédemment fouillé. Quand j'ai atteint les chambres, j'ai trouvé dans la chambre sud la preuve indéniable que ces tombes avaient été pillées aux époques anciennes, car j'ai constaté que les cercueils étaient brisés et vides et que



les terres à l'intérieur de la chambre avaient été passées au crible. J'ai découvert là une série de quatre vases canopes en calcaire mesurant 0 m. 45 de hauteur moyenne et munis de couvercles, également en calcaire, représentant les quatre figures habituelles. Ces canopes ne portent aucune trace d'inscription.

J'ai également trouvé dans la chambre sud environ 400 statuettes funéraires (*ouchabtis*) de forme massive et trapue, mesurant 0 m. 14 de hauteur, au nom de [hieroglyphs].

Quant aux deux chambres nord, je n'ai trouvé dans la première que des fragments de bois provenant de cercueils, et près de ces restes gisaient les statuettes funéraires. Leur nombre, difficile à évaluer avec précision parce que beaucoup sont brisées et mutilées, n'atteignait certainement pas 400. Elles sont au nom de [hieroglyphs].

La deuxième chambre nord renfermait des cercueils endommagés, ainsi qu'environ 400 statuettes funéraires en bon état de conservation et d'une meilleure fabrication que les précédentes, au nom de [hieroglyphs].

J'ai trouvé également dans cette chambre quatre vases canopes en calcaire, assez grossiers, hauts de 0 m. 26 en moyenne et renfermant chacun les restes de son couvercle, en bois, représentant les quatre figures habituelles. Ces canopes sont au même nom que les statuettes funéraires.

Je puis dire que ces objets sont les plus importants parmi tout ce qui a été mis au jour au cours des fouilles.

J'ai retiré les bois des cercueils et les ai déposés dans un magasin établi spécialement dans la chambre B de la tombe n° 4, ainsi qu'il sera expliqué plus loin.

## TOMBE N° 3.

D'après le programme des fouilles, cette tombe a été la première que j'ai explorée, car c'est là que j'ai découvert les fragments de cuir et les bandelettes de lin dont j'ai parlé au commencement de ce rapport. A peine y avais-je travaillé quelques heures que j'y découvris une grande quantité de crocodiles embaumés, enveloppés de toile fortement liée à l'aide de branches de palmier auxquelles sont attachés les crocodiles, qui sont ensuite liés à l'aide de bandelettes. Ces crocodiles, entassés les uns sur les

autres, remplissent les deux chambres. Beaucoup d'entre eux sont de grande taille, atteignant jusqu'à 4 mètres environ, et sur certains on avait dessiné en noir par-dessus l'emmaillotement, le contour des yeux, et l'on avait simulé en relief, à l'intérieur de ce contour et à l'aide d'un tampon d'étoffes, la partie centrale de l'œil.

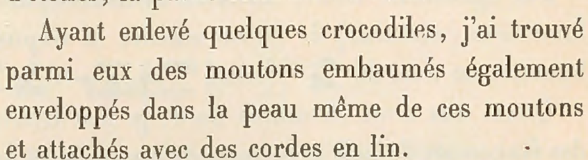


Fig. 3.

Ayant enlevé quelques crocodiles, j'ai trouvé parmi eux des moutons embaumés également enveloppés dans la peau même de ces moutons et attachés avec des cordes en lin.

Puis j'ai trouvé dans la première chambre (C du plan) un puits (A du plan), profond de 2 m. 30, conduisant à une seule chambre qui mesure 2 m. 55 du côté nord où se trouve la porte (1 m. 10), 2 m. 75 du côté sud, 2 m. 80 du côté ouest, et 2 m. 90 du côté est (fig. 3). Je n'y ai trouvé que des fragments de bois provenant des cercueils.



Fig. 4.

La seconde chambre (D du plan) renferme un puits (B du plan), profond de 6 m. 60, qui contient deux chambres ouvrant sur le nord; dans l'une, l'intérieure, le mort reposait dans quatre sarcophages de bois emboîtés les uns dans les autres. J'y ai trouvé des statuettes funéraires, au nom de [hieroglyphs] (voir ci-après la note de M. Lacau).



M. Lacau a visité ce chantier de fouilles les 2 et 3 février 1926 à son retour de Haute-Égypte; il descendit dans ce puits et me donna les instructions à suivre pour compléter ces fouilles et dresser les plans de ces tombes en ce qui concerne le nombre des colonnes, le contenu de chaque tombe, les dimensions des chambres, etc. J'ai terminé les fouilles d'une façon régulière, j'ai fourni des détails complets sur le contenu des quatre tombes, et j'ai pris une petite photographie de cette tombe pour indiquer l'emplacement des crocodiles (fig. 4).

## TOMBE N° 4.

Cette tombe n'avait pas été fouillée jusqu'à la date de la visite de M. le Directeur général (2 et 3 février 1926). M. Lacau m'ordonna de la déblayer : il prévoyait l'existence d'un puits dans la première chambre, et cette prévision fut confirmée à la suite des fouilles. Mais en examinant les terres qui se trouvaient dans ce puits, je constatai qu'elles étaient entièrement constituées par des ossements brûlés de moutons, de crocodiles et de divers autres animaux. Après avoir déblayé ces terres sur une profondeur de 7 m. 20, j'ai trouvé trois petites chambres pleines d'ossements brûlés; je n'y ai rien trouvé d'autre. J'ai indiqué ce puits par la lettre A sur le plan.

La deuxième chambre est indiquée par la lettre B. Je n'y ai rien trouvé; c'est précisément celle pour laquelle on a fait une porte en fer et dans laquelle j'ai fait mettre, suivant l'ordre de M. le Directeur général, ceux des crocodiles et des bois de cercueils qui ne sont pas nécessaires au Musée du Caire.

Pour accéder à cette chambre et pour en sortir, j'ai été obligé d'installer un plafond en bois sur le puits A, qui se trouve exactement en face de la porte de la chambre.

Tels sont, en résumé, les points importants auxquels ont abouti les travaux. Ce qu'il y a de plus intéressant, c'est la découverte du plan des quatre tombes, contenant chacune une salle et un puits pour l'inhumation. Il eût été possible, si le temps avait permis de continuer le travail dans les cavernes situées à l'est du temple du côté sud, de découvrir des tombes

inviolées; mais la multiplicité de mes occupations ne me permit pas de poursuivre les fouilles. Nous laisserons donc de côté cet endroit et nous parlerons un peu des tombes connues sous le nom de tombes Fraser, car j'ai observé, près des tombes découvertes par MM. Fl. Petrie et Griffith en 1887 et fouillées par M. G. Fraser en 1890 et 1893-1894 (voir *Annales du Service,* III, p. 67-76 et 122-130), que la pluie torrentielle qui a sévi à Minieh en 1924 avait enlevé le sable et les terres qui recouvraient plusieurs des puits antiques dans les montagnes à l'est de Minieh et surtout dans la zone des tombes Fraser; ce qui le prouve, c'est la facilité que j'ai constatée dans le déblaiement de ces puits et le fait que j'ai pu y pénétrer en quelques heures. J'en ai exploré quelques-unes lors du passage de M. Lacau, et je suis parvenu à atteindre le fond de ces puits à 2 ou 3 mètres au plus de profondeur; j'y ai trouvé des ossements de la même nature que ceux dont parle Fraser dans son ouvrage précité (p. 2) et j'ai dégagé plus de vingt tombes, toutes d'un même type. M. le Directeur général me donna l'ordre de les remblayer et de les laisser en l'état, en y marquant une inscription comme quoi elles avaient été fouillées, pour que d'autres ne se donnent pas la peine de les explorer une seconde fois et pour que de cette manière on connaisse la façon d'inhumer à cette époque, ce que j'ai fait en écrivant à la peinture noire la lettre F pour indiquer qu'elles ont été fouillées.

Au nord des tombes Fraser, M. Lacau a constaté la trace d'une tombe, recouverte de gros blocs de pierre. J'ai, sur son ordre, fait débiter et enlever ces blocs, de façon à faciliter la fouille éventuelle de cette tombe.

H. Abou Seif.

---

## NOTE SUR LA TOMBE N° 3 DE TEHNEH.

Je n'ai pu passer que deux jours sur le chantier de Tehneh (le 2 et le 3 février 1926).

Les tombes que nous avons dû vider cette année sont placées à droite (côté ouest) du temple à demi taillé dans le rocher que MM. Lefebvre et



Barry ont déblayé en 1903-1904 (*Annales du Service,* VI, p. 141-158); on voudra bien se reporter à la planche I qui accompagne cette dernière publication. La pluie avait mis à découvert des fragments de peau de mouton qui attiraient l'attention. Une fouille clandestine était à craindre; c'est ce qui nous a obligés à entreprendre rapidement ce travail qui, sans cela, aurait pu attendre.

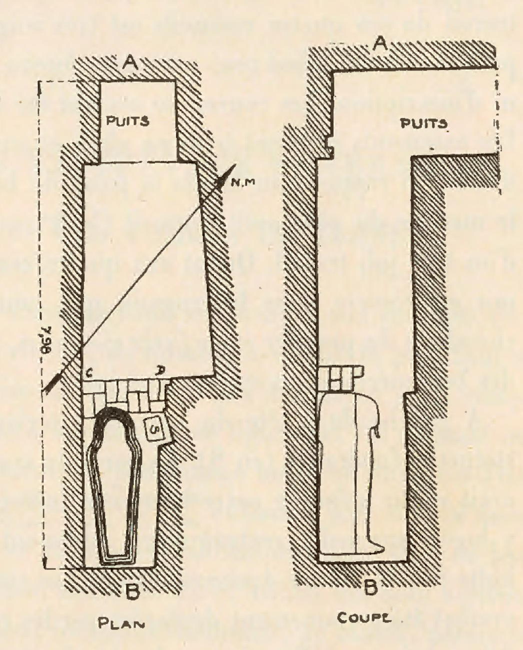


Fig. 5.

La première chambre supérieure dans la tombe n° 3 (C du plan) avait été remployée à une époque certainement assez récente pour l'ensevelissement de momies de crocodiles. Celles-ci, assez soigneusement préparées, étaient entassées régulièrement sur le sol de la chambre, les grandes et les petites mélangées sans ordre. Nous n'avons pu les étudier encore pour en préciser la date. Or, dans le petit temple placé à côté, on adorait le crocodile; un bas-relief bien conservé ne laisse aucun doute. Il est donc intéressant de voir enterrées tout contre le temple même les momies de l'animal sacré. Il va sans dire qu'il ne s'agit pas de la nécropole du crocodile-dieu lui-même. Il faudra la chercher ailleurs. Nous avons affaire ici à des exemplaires ordinaires de l'animal sacré, rien de plus. C'est l'écroulement du plafond de la chambre taillée dans le rocher qui a protégé ce dépôt de momies en le recouvrant.

Dans la seconde chambre (D du plan) s'ouvrait l'entrée du puits vertical conduisant à la chambre inférieure (B du plan). Ce puits a 6 m. 60 de profondeur. En bas, deux chambres se font suite (voir le croquis ci-dessus, fig. 5). La première était vide. La seconde contenait le corps. Elle était fermée primitivement par un mur de maçonnerie que les voleurs anciens

avaient démoli. Le corps lui-même était enfermé dans quatre cercueils de bois momiformes, s'emboîtant très exactement les uns dans les autres. Le chevet du sarcophage extérieur est à demi engagé dans la maçonnerie du mur (CD) construit après le dépôt du corps pour clore la chambre. Le travail de ces quatre cercueils est très soigné et le bois, bien conservé, paraît avoir été laissé sans peinture. Aucun d'eux ne porte de décoration ni d'inscription. Les couvercles avaient été brisés et la momie dépouillée. Les ossements restaient seuls en place et aucun objet n'a été trouvé à côté d'eux. J'ai rapporté au Musée la pièce de bois dans laquelle a été sculpté le masque du plus petit cercueil (le 4e, intérieur)[1]. C'est un morceau d'un très joli travail. Quant aux quatre cercueils eux-mêmes, ils ont été mis en réserve dans le magasin que nous avons établi dans une des chambres du premier étage (voir ci-dessus, p. 37). Le mode d'assemblage des bois méritera un examen spécial.

A gauche de la tête du cercueil extérieur se trouvaient entassées les statuettes funéraires (en S). La paroi du mur a été entaillée comme si l'on avait voulu ménager entre le mur et le cercueil un espace suffisant pour y loger une boîte rectangulaire contenant ces statuettes. Mais de cette boîte je n'ai retrouvé aucune trace. Les statuettes étaient en désordre et avaient été certainement déplacées par les voleurs anciens. J'en ai compté 380; mais ce chiffre n'a pas de signification réelle, puisque la tombe n'était pas intacte. Les statuettes sont toutes identiques (*Journal d'entrée*, nos 49639-49651) : il n'y a pas, comme dans les tombes voisines, de statuettes armées du fouet et représentant les surveillants (voir ci-après la note de M. Gauthier).

La facture en est très sommaire. La pâte intérieure est blanche; l'émail est vert et assez mal conservé. Elles sont momiformes (haut. 0 m. 13). La tête est ceinte d'un ruban noué par derrière. La main droite tient la houe, la main gauche serre la corde qui soutient la corbeille à grains pendant en arrière sur l'épaule gauche. Sur le devant du corps sont écrits le nom et les titres du mort : (⟵) [hiéroglyphes] « *l'Osiris, prophète d'Amon, gouverneur de ville, vizir, Ânkh-Ounnofir, juste de voix* ». Le signe ovale représentant le nom d'Amon, [hiéroglyphe], ne contient pas le [hiéroglyphe].

(1) Inscrite au *Journal d'entrée* sous le n° 49652.



Ce vizir ne figure pas dans les listes de M. Weil[1]. D'après le style du sarcophage et des statuettes, nous devrions le placer, semble-t-il, entre la XXe et la XXIIIe dynastie.

P. Lacau.

## NOTE SUR LES STATUETTES FUNÉRAIRES

### TROUVÉES DANS LES TOMBES DE TEHNEH.

Les statuettes funéraires trouvées dans la chambre sud du puits de la tombe n° 2 dépassaient, en réalité, en nombre le chiffre le plus haut actuellement connu, car Hakim eff. Abou Seif m'a déclaré en avoir compté 413. Mais en examinant une à une toutes ces figurines, j'ai constaté que onze d'entre elles représentaient un personnage autre qu'Ânkh-f-n-Thot, à savoir : (⟵) [hiéroglyphes] « *l'Osiris, père divin d'Amon, Amenemâpit, juste de voix* », et mesuraient 1 centimètre de plus de hauteur que celles d'Ânkh-f-n-Thot, soit 0 m. 15[2]. Toutes ces onze figurines sont du type momiforme. Deux individus différents, au moins, paraissent donc avoir été ensevelis dans cette chambre.

Quant aux figurines du *prophète d'Amon Ânkh-f-n-Thot*, elles se divisent en deux types, et j'ai pu compter 36 spécimens du type *surveillant*. Ces surveillants portent le devanteau triangulaire et sont armés du fouet à très longues lanières. Comme un assez grand nombre des statuettes sont arrivées brisées au Caire, il peut se faire que quelques *surveillants* soient eux-mêmes parmi les fragments, et il n'y a aucun fond à faire sur ce chiffre de 36. Les variantes orthographiques du nom propre sont assez nombreuses : [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe] entrelacés au lieu de [hiéroglyphes], et, pour le dernier élément, [hiéroglyphe], [hiéroglyphe], [hiéroglyphe] ou [hiéroglyphe][3].

Les statuettes funéraires trouvées dans la première chambre nord du

(1) A. Weil, *Die Veziere des Pharaonenreichs* (Strasbourg, 1908).

(2) Six ont été conservées : *Journal d'entrée*, nos 50027 à 50032.

(3) *Journal d'entrée*, nos 50009 à 50026.

puits de la tombe n° 2 sont également de deux types, mais vu le mauvais état de conservation de la série, je n'ai pu y compter que 6 représentants du type *surveillant.* Leur hauteur est de 0 m. 12 pour les serviteurs, 0 m. 125 à 0 m. 128 pour les surveillants. Les serviteurs portent l'inscription sur le devant : (⟵) [hieroglyphs] (var. [hieroglyphs] *sic* [hieroglyphs] et [hieroglyphs]), tandis que les surveillants la portent sur la face postérieure : [hieroglyphs] (var. [hieroglyphs], où le titre «*deuxième* (?) *prophète d'Amon*» est ajouté, de façon singulière, après le nom propre)[1].

Les statuettes funéraires trouvées dans la deuxième chambre nord du puits de la tombe n° 2 mesurent de 0 m. 14 à 0 m. 145 de hauteur et sont d'une belle teinte vert clair. Il n'a pas été possible de reconstituer le nombre exact de la série; mais un point, du moins, est hors de doute : il y avait 38 *surveillants,* vêtus du pagne des vivants et armés d'un fouet. Or ce chiffre 38, ajouté aux 365 serviteurs quotidiens, nous donne exactement le total 403 signalé par Speleers sur la tablette d'un scribe accompagnant des statuettes funéraires (*Les figurines funéraires égyptiennes,* p. 8-9). A l'hypothèse proposée par Speleers pour justifier ce nombre 403, je voudrais en substituer une autre : il y aurait eu un surveillant par décade ou période de dix jours et un 37e pour les cinq jours complémentaires de l'année (le petit mois), comptés pour une décade complète; quant au 38e surveillant, il aurait joué le rôle de *chef-surveillant.* Les statuettes momiformes portent toutes, indistinctement, à leur partie antérieure, l'inscription [hieroglyphs] (variante très rare [hieroglyphs]) [hieroglyphs]. Parmi les 38 *surveillants,* vingt portent l'inscription au dos et sur toute la hauteur de la statuette et dix-huit la portent sur le devant, identique à celle des statuettes momiformes, toujours sans le [hieroglyph] dans le nom de l'individu. Les vingt inscriptions au dos se subdivisent elles-mêmes en deux groupes fort inégaux en nombre :

*a*) [hieroglyphs] (rare et toujours sans [hieroglyph]), «*l'Osiris Pa-kherd-*(*n*)-*Isis, juste de voix*»;

*b*) [hieroglyphs] (var. sans [hieroglyph]) [hieroglyphs], «*le second prophète d'Amon-Râ roi des dieux, l'Osiris Pa-kherd-*(*n*)-*Isis, juste de voix*»[2].

---

[1] *Journal d'entrée,* nos 49997 à 50008.

[2] *Journal d'entrée,* nos 49973 à 49996.



Les canopes de *Pa-kherd-*(*n*)-*Isis* (*Pcherenêsé*) portaient cinq courtes colonnes grossièrement gravées, dont trois consacrées à la légende et au nom de chacun des génies canopes et deux consacrées au titre et au nom du défunt : (⟵) [hieroglyphs], «*le deuxième prophète d'Amon-Râ roi des dieux, l'Osiris Pa-kherd-n-Isis, juste de voix*».

Je ne dirai rien des statuettes funéraires du vizir *Ânkh-Ounnofir,* trouvées dans la tombe n° 3, car M. Lacau les a décrites dans la note qui précède.

Pour toutes ces statuettes funéraires, un choix a été fait des spécimens les meilleurs, qui sont conservés au Musée du Caire sous les numéros indiqués. Les autres ont été soit vendues, soit mises en réserve pour les musées qui désireraient en acquérir.

Ces divers personnages ont, selon toute vraisemblance, vécu après la XXe dynastie et avant la XXVIe.

H. Gauthier.

# RAPPORT PRÉLIMINAIRE

SUR LES

# FOUILLES EXÉCUTÉES EN 1925-1926

## DANS LA PARTIE MÉRIDIONALE

## DE LA NÉCROPOLE MEMPHITE

PAR

M. GUSTAVE JÉQUIER.

Les travaux de l'hiver dernier[1] avaient donné, sur les trois points attaqués par nos fouilles, des résultats si encourageants qu'il eût été tout indiqué de continuer cette année-ci dans la même voie. Malheureusement, me trouvant seul à la tête du secteur de fouilles Dahchour-Saqqarah sud, je ne pouvais songer à installer des chantiers en des endroits distants les uns des autres de plusieurs kilomètres, et je me suis vu dans l'obligation de concentrer tous mes efforts sur une seule région, celle de la fouille la plus importante entreprise dans la dernière saison.

## LE MASTABAT EL FARAOUN.

Les faces est et sud du monument avaient été dégagées l'année dernière, ainsi que la chapelle funéraire et l'avenue descendant vers la vallée, mais l'ouest et le nord restaient à explorer et à déblayer. L'amoncellement du sable et des déblais atteignait presque partout sur ces deux points la hauteur du gradin qui se profile sur les parois du massif de pierre; aussi l'enlèvement de cette quantité considérable de matériaux occupa-t-elle la plus grande partie de mes ouvriers pendant toute la saison.

(1) Voir les *Annales du Service des Antiquités*, XXV, p. 55-75.



En fait d'objets antiques, le résultat de ce déblaiement a été pour ainsi dire nul, les rares sépultures, de date plutôt récente, installées contre la maçonnerie étant celles de très pauvres gens. Sur toute la surface dégagée, pas plus que sur le reste du pourtour du mastaba, il n'existe la moindre trace de tombes contemporaines du monument.

Sur les faces sud et ouest, le premier mur d'enceinte en briques est mieux conservé qu'ailleurs et s'élève par places à près de 3 mètres de hauteur, formant ainsi une belle et vaste cour au milieu de laquelle se dresse le mastaba qui, ainsi dégagé, a repris son aspect majestueux, et, à ce point de vue, occupe une place de premier ordre parmi les tombeaux royaux de la nécropole memphite[1].

Les assises inférieures du gros œuvre sont en bon état de conservation, et encore en partie couvertes par le blocage en petits matériaux qui remplissait les vides derrière les blocs du revêtement. Aucun élément de ce revêtement n'est en place, mais parmi les nombreux blocs qui subsistent, épars dans les décombres, il s'en est trouvé plusieurs, vers l'angle nord-est du mastaba, qui portent une inscription gravée en gros caractères, parlant d'une restauration des monuments construits par les rois de la Haute et de la Basse-Égypte.

Ce texte, malheureusement tronqué, date certainement du Nouvel Empire et n'émane pas d'un roi, mais d'un personnage qui paraît être le fameux Khamouas[2], fils de Ramsès II, dont on connaît l'activité dans la région de Memphis, son diocèse. La gravure a été exécutée alors que le revêtement était encore en place, de sorte que la démolition et l'exploitation du Mastabat el Faraoun ne doivent plus être attribuées à Pépi II, comme nous l'avions supposé, mais sont beaucoup plus tardives, sinon même très récentes, puisque sous les Ramessides le bâtiment était encore à peu près intact.

Les blocs de calcaire du parement ne portent aucune marque qui présente un intérêt quelconque. Dans la région nord se trouvaient plusieurs gros blocs rectangulaires de granit, sans trace de talus pouvant

(1) Voir pl. II.

(2) Cette hypothèse, basée sur les restes de certains signes d'un des fragments de l'inscription, est due à M. B. Gunn et paraît tout à fait vraisemblable.

correspondre à celui des assises de calcaire. Nous ignorons la provenance de ces blocs, qui peuvent appartenir aussi bien à la couverture du couloir qu'au revêtement; mais il nous est permis de nous demander si cette première assise de granit, dont l'existence est certaine [1], avait déjà le fruit qui régnait sur toutes les parois du monument, ou si elle s'élevait verticalement, formant au tombeau un large socle qui lui assurait une meilleure assiette et le dégageait mieux du terrain environnant, un soubassement semblable à celui que nous fait connaître l'hiéroglyphe désignant la pyramide ▲.

Les souterrains avaient été ouverts en 1858 par Mariette [2], qui en avait donné un plan exact, mais sommaire [3]. L'orifice de la descenderie, au milieu de la face nord, s'était de nouveau complètement obstrué, et malgré de grosses difficultés provenant de l'état précaire des parois de la grande brèche pratiquée à cet endroit dans le gros œuvre, elle fut dégagée de nouveau au cours de l'hiver.

Les appartements funéraires, depuis le haut de la descenderie, sont entièrement construits en blocs de granit de grandes dimensions, assemblés avec une précision parfaite, mais en général simplement épannelés sur toutes les surfaces visibles. La construction avait été exécutée à ciel ouvert au fond d'une grande fosse qui avait ensuite été comblée au moyen de gros matériaux de calcaire blanc, disposés en lits réguliers et formant une première carapace protectrice autour des appartements de granit.

Le couloir horizontal qui fait suite à la descenderie est coupé par trois herses en granit encore en place, mais soulevées de manière à laisser le passage libre; il débouche dans une grande chambre au plafond formé de dalles posées en toit, et cette pièce donne elle-même accès, d'un côté à une série de chambrettes qui servaient sans doute de magasins, de l'autre à une grande salle couverte en fausse voûte, au fond de laquelle se trouvait autrefois le sarcophage.

[1] Sur la face ouest du soubassement en calcaire qui entoure la base du Mastaba, j'ai trouvé des traces de la présence de ces blocs de granit, beaucoup plus probantes que celles de l'année dernière.

[2] Mariette, *Voyage dans la Haute-Égypte*, I, p. 33.

[3] Mariette, *Les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 361-365.



De ce sarcophage en schiste gréseux gris à grain très fin, il ne reste que de menus fragments, juste ce qu'il faut pour nous faire voir qu'il était de forme rectangulaire, orné seulement d'un tore sur les arêtes verticales [1], le reste étant simplement poli, sans aucun décor. Non seulement le sarcophage a été réduit en miettes, mais le dallage des chambres a été arraché, celui des couloirs brisé en plusieurs endroits et des sondages ont été pratiqués, atteignant par places jusqu'à 3 mètres de profondeur et se prolongeant sous les parois des chambres.

Cette exploitation méthodique du tombeau par les fouilleurs d'autrefois semble bien indiquer qu'ils procédaient en toute sécurité et qu'ils avaient trouvé la sépulture intacte. Cependant nous n'avons pas rencontré dans les décombres le moindre vestige d'un objet ayant pu appartenir au mobilier funéraire, pas même un fragment de ces vases en pierre dure ou en albâtre, si fréquents dans les tombes royales de l'Ancien Empire, et je ne sache pas que Mariette ait été plus heureux que nous à cet égard. Cette question reste donc très obscure, et nous ne saurons probablement jamais si le corps du pharaon a réellement été déposé dans sa tombe.

J'ai exposé l'année dernière les raisons qui me faisaient croire que ce pharaon était Shepseskaf; cet hiver aucun document écrit n'est venu confirmer la chose. Par contre les arguments archéologiques sont de plus en plus concluants, et le mode de construction ainsi que la disposition des caveaux présentent de telles analogies avec ceux de la pyramide de Mycérinus, que la date, au moins approximative, du Mastabat el Faraoun ne peut plus faire aucun doute.

Les tombeaux des reines et des autres membres de la famille royale ensevelis auprès de leur souverain ne se trouvent pas, dans la règle, à l'intérieur de la première enceinte, la seule qui autour du Mastabat el Faraoun ait été fouillée à fond. Si ces tombeaux existent, ils doivent se trouver entre le premier et le deuxième mur de briques, dans une région où je n'ai pu pratiquer que quelques sondages; deux grosses buttes ne

[1] C'est exactement le type du sarcophage de Mycérinus, moins la décoration en façades, qui du reste était peut-être due à une restauration plus récente du monument; quant au couvercle à corniche de ce sarcophage, il n'a jamais existé que dans l'imagination du dessinateur moderne.

contenant que des décombres ont été éventrées, mais il reste plusieurs autres monticules vers l'angle nord-est, et les travaux de la saison prochaine montreront si les tombes qu'ils recouvrent appartiennent à l'époque du Mastabat el Faraoun ou si elles sont plus récentes, comme toutes celles des environs.

## LA PYRAMIDE DE LA REINE OUDJEBTEN.

Des sondages pratiqués pour repérer le deuxième mur d'enceinte du Mastabat el Faraoun, dont on ne retrouve plus guère que les arasements, amenèrent la découverte, près de l'angle nord-ouest de ce mur, de constructions en briques qui n'ont pas un caractère funéraire bien net. La suite de ces travaux fit voir qu'il s'agissait des dépendances d'une petite pyramide, annexe de celle de Pépi II et appartenant à la femme de ce dernier, la reine Oudjebten, dont l'existence était ignorée jusqu'ici.

Il ne reste de la pyramide elle-même que le gros œuvre, construit suivant le système de l'époque en petits matériaux irréguliers liés au moyen d'un mortier composé en majeure partie d'argile, le même dont se servent actuellement les maçons du pays. Les quatre murs qui s'élèvent avec un fruit peu accentué, semblable à celui des parois des mastabas, délimitent un carré parfait de 16 m. 50 de côté. L'intérieur, qui ne forme plus maintenant qu'un vaste entonnoir, semble n'avoir jamais constitué un bloc homogène de maçonnerie; il aura été laissé vide jusqu'à l'achèvement de la chambre funéraire qui en occupe le centre, un peu au-dessous du niveau du sol, puis rempli de façon sommaire avec des matériaux quelconques.

Les murs s'élèvent encore aujourd'hui à près de 4 mètres de hauteur, et se terminaient sans doute par une terrasse sur laquelle se dressait un second dé de maçonnerie, support de la pointe du revêtement qui recouvrait le tout et lui donnait la forme pyramidale. Nous possédons quelques morceaux de ce parement en calcaire blanc, entre autres le pyramidion qui, suivant un fragment d'inscription trouvé dans les déblais, était primitivement plaqué d'or.

La paroi nord du massif de la pyramide est coupée au centre par deux retours d'angle, de manière à laisser passer la descenderie, qui débouchait



sous le dallage en avant du revêtement[1]. Ce couloir incliné est très court, construit en blocs de grandes dimensions d'un assemblage très défectueux; ainsi le gigantesque bloc de basalte qui forme le linteau de la descenderie à son extrémité sud, au point où elle s'ouvre sur le vide central de la pyramide, est d'une forme irrégulière[2] et posé de travers sur des blocs de même matière auxquels il est lié par un remplissage en mauvais mortier.

L'intérieur de la chambre funéraire présentait, par sa décoration, un intérêt tout particulier, mais ses parois ont été démolies avec un tel acharnement qu'il n'en reste plus en place qu'un petit pan de mur. Le dallage même a été arraché partout, de sorte que le plan ne pourra être relevé que de façon tout à fait approximative.

Cette décoration consistait uniquement en inscriptions tracées en colonnes verticales et contenant des textes empruntés au recueil bien connu sous le nom de Textes des Pyramides. De très nombreux fragments, disséminés soit dans les décombres remplissant la pyramide, soit à côté, dans les ruines de la chapelle, ainsi qu'un panneau assez grand, encore en place[3], nous ont fourni les éléments suffisants pour reconstituer ces textes ou tout au moins les identifier, car ce qui nous en est parvenu constitue à peine la dixième partie de l'ensemble, et pour beaucoup de chapitres il ne nous reste que quelques mots. Ces lacunes considérables sont particulièrement regrettables dans les cas où il s'agit de textes probablement nouveaux, qui ne se trouvent dans aucune des collections similaires publiées jusqu'ici.

Outre l'emploi de signes spéciaux et les variantes graphiques nombreuses et souvent instructives, qui donnent à ces fragments une valeur particulière pour l'établissement définitif du plus ancien livre funéraire, il est à remarquer que c'est ici que ces textes paraissent pour la première fois ailleurs que dans un tombeau royal, avant de tomber pour ainsi dire dans le domaine public sous le Moyen Empire.

---

(1) Voir pl. III.

(2) Ce bloc, qui devait avoir primitivement une autre destination, avait été coupé au moyen de scies en cuivre, dont les traces sont encore parfaitement visibles.

(3) Ce panneau est reproduit sur notre planche IV.

Il est probable que le texte qui a servi ici de modèle aux dessinateurs est le même qui a été employé pour la pyramide de Pépi II, car nous retrouvons dans les deux versions de grandes analogies, autant pour la suite des chapitres que pour l'orthographe de certains mots et pour les déterminatifs. Le peintre qui a transcrit ces inscriptions au nom de la reine ne s'est même pas donné la peine de changer le genre des pronoms qui dans l'original s'appliquaient au roi : d'où la forme constante , qui pourrait nous induire en erreur sur le sexe de la propriétaire du tombeau, si nous ne la connaissions par d'autres inscriptions.

Cette décoration n'a jamais été achevée. Sur l'esquisse tracée rapidement à l'encre rouge, et qui est visible encore presque partout, le scribe a dessiné soigneusement chacun des signes en noir, faisant au fur et à mesure les corrections nécessaires et préparant ainsi la besogne du sculpteur, qui n'a jamais commencé son travail.

Sur deux des parois au moins se trouvait, en plus des textes, la représentation traditionnelle des stèles-façades, dont nous possédons également de nombreux fragments, et qui étaient aussi dessinées en noir sur une première esquisse rouge. Il en est de même pour le semis d'étoiles qui couvrait la face inférieure des dalles du plafond [1].

Le sarcophage a disparu sans laisser la moindre trace et le mobilier funéraire a été pillé et dispersé, mais les vestiges de celui-ci se retrouvent un peu partout dans la pyramide et aux alentours, sous forme de fragments de vases de pierre. Les fragments d'albâtre sont comme de coutume les plus abondants et proviennent d'ustensiles aux formes usuelles, notamment d'écuelles plates à rebord et de vases pointus; les pierres dures, porphyres, granit, diorite, se rencontrent aussi fréquemment parmi ces tessons [2]. Un type de vase spécial à cette tombe est la coupe minuscule en diorite, d'un diamètre de 0 m. 05 à peine et d'une finesse d'exécution extrêmement remarquable; les formes mêmes de ces coupelles sont empruntées aux coupes usuelles, mais leurs dimensions en font des objets d'une rareté exceptionnelle.

---

[1] Ces dalles, posées de champ, avaient une épaisseur de près de 2 mètres.

[2] Sur quelques-uns de ces fragments on trouve, gravé à la pointe, le nom de Pépi II ou la mention de la première fête *Heb-Sed* célébrée sous son règne.



La chapelle funéraire s'étend tout en longueur devant la face est de la pyramide. Comme disposition générale, elle est construite suivant le même principe que celle de la pyramide de la reine Apouit, femme de Téti, à Saqqarah, mais les détails du plan diffèrent sensiblement. Nous avons ainsi deux exemples, datant de la même époque, de ce genre de monuments funéraires, qui diffèrent essentiellement des temples érigés par les rois devant leurs pyramides, aussi bien que des chapelles des simples particuliers, mais les divergences qui existent entre ces deux exemplaires et les lacunes importantes que présentent leurs ruines ne nous permettent pas encore d'établir le principe de la chapelle funéraire des reines à la fin de l'Ancien Empire.

La porte de la chapelle de la reine Oudjebten se trouve sur la face nord du monument, dans la direction de la pyramide du roi, avec laquelle elle était sans doute en communication. Le linteau a disparu, mais les montants, encore en place, portent au-dessus de la figure de la reine une inscription donnant son nom et ses titres. Cette porte, qui est à un seul battant et de dimension moyenne, s'ouvre dans un petit vestibule flanqué d'une loge de portier. Plus loin, une grande pièce carrée, qui est peut-être une cour, puis de petites salles; parmi celles-ci le sanctuaire, au fond duquel est placée une belle table d'offrandes taillée dans un gros bloc d'albâtre et précédée d'un petit escalier [1]. La stèle qui s'élevait au-dessus de la table d'offrandes, contre le mur du fond, a été brisée, mais nous en avons retrouvé un certain nombre de fragments épars dans les ruines. Elle était en calcaire, peint de façon à imiter le granit rose, et avait la forme habituelle de la fausse porte.

Au delà du sanctuaire et jusqu'au mur sud, il ne reste plus que quelques pans de murs isolés et un dallage défoncé d'après lequel il est impossible de relever un plan compréhensible. C'est dans cette région que devaient se trouver les chambres des statues.

Le mur qui termine la chapelle du côté ouest constitue l'une des faces d'un couloir très étroit entourant toute la pyramide et l'isolant des constructions voisines. On pénétrait dans ce couloir par une porte du vestibule d'entrée de la chapelle.

---

[1] Voir pl. V.

Les murs des salles de la chapelle étant en grande partie démolis ou réduits à leurs assises inférieures, nous ne pouvons nous faire une idée de leur décoration que par les nombreux fragments de bas-reliefs trouvés pêle-mêle dans les décombres. Cette ornementation est d'un style généralement médiocre et d'une exécution hâtive et sommaire.

Le sujet des figurations nous renseigne en partie sur la place qu'elles occupaient dans la chapelle. Ainsi la pancarte et les tableaux représentant des monceaux d'offrandes devaient se trouver dans le sanctuaire, à proximité immédiate de la table d'offrandes et de la stèle, et dans les chambres voisines les nombreuses figures de serviteurs et de porteurs de victuailles, ainsi que la scène de boucherie, le seul tableau complet qui soit conservé.

Il nous est parvenu encore une série de fragments d'une facture plus soignée, restes de grands tableaux religieux dans lesquels la reine était en adoration devant des déesses telles que Hathor dame d'Anit et Bastit. Les personnages principaux étant de taille naturelle, il est à supposer qu'ils décoraient les murs d'une assez grande pièce, celle probablement qui est située près de l'entrée, après le vestibule.

Dans ces tableaux, la reine a derrière elle toute une suite de femmes désignées chacune par son nom et portant toutes le titre [hiéroglyphes]; ce titre est fréquent à cette époque, mais je ne sache pas qu'il ait été expliqué de façon satisfaisante. D'après les scènes que nous avons ici, il semble que ces femmes aient exercé non pas des fonctions religieuses, mais un rôle civil auprès de la souveraine, dont elles auraient été les dames d'honneur ou quelque chose d'analogue.

Il se trouvait quelque part dans le monument un décret royal, rédigé suivant la forme habituelle à l'époque et relatif à la fondation de la pyramide de la reine, aux privilèges des prêtres, et sans doute aussi aux revenus du service funéraire. Il ne nous reste de cet important document que quelques petits fragments, juste le nécessaire pour en reconnaître la nature, ainsi que la date de l'an 33 du règne, le nom de la reine et celui de quelques-uns des témoins.

Les titres ordinaires de la reine Oudjebten [hiéroglyphes] sont [hiéroglyphes]; sur la stèle on en voit paraître encore quelques autres, semblables à ceux que portent en général les reines de l'Ancien Empire. Le premier



de ces titres, [hiéroglyphe], présente une particularité qui peut avoir une certaine importance au point de vue de l'histoire du régime féodal à la fin de l'Ancien Empire. Ce terme, qui désigne une haute dignité nobiliaire et héréditaire, s'applique ici à une femme, et cependant il est toujours au masculin. La seule explication plausible de cette anomalie est qu'Oudjebten était l'héritière légitime d'un grand fief et, en cette qualité, en portait les attributs virils comme plus tard les reines qui occupèrent le trône d'Égypte, et qu'elle continuait, quoique reine, à exercer elle-même dans son domaine ses droits héréditaires; la principauté en question devait donc être une des plus importantes d'Égypte, puisque sa souveraine considère que ce titre féodal prime même celui de femme du roi. Nous avons ici, fort probablement, le plus ancien exemple historique connu d'un mariage politique destiné à faire revenir à la couronne un fief qui s'en était détaché par suite du développement du système féodal.

Le lien qui unit Oudjebten au roi Pépi II est affirmé par le fait qu'à une exception près, chaque fois que le nom de la reine se présente, il est accompagné du nom de la pyramide du roi [hiéroglyphes].

Les dépendances, vastes bâtisses en briques qui s'étendent au nord, à l'est et au sud de la chapelle, étaient peut-être comprises dans le plan primitif; mais divers indices me portent à croire que leur construction est un peu postérieure, en particulier celle du vestibule qui se trouve devant la porte du nord et donne également accès au grand bâtiment de l'est. La destination de tous ces locaux n'est pas claire, d'autant qu'ils ont été remaniés en bien des endroits par le creusement de puits funéraires aboutissant à des sépultures misérables [1].

Il y avait cependant là autre chose qu'une nécropole de pauvres, car dans les décombres j'ai trouvé bon nombre de monuments funéraires d'un style généralement très médiocre mais consacrés par des gens ayant occupé un certain rang, prêtres ou fonctionnaires, dépendant plus ou moins de la reine et ayant sans doute reçu d'elle une concession dans le

---

[1] Ces tombes, très peu profondes, étaient inviolées, mais ne contenaient que le corps nu, sans cercueil ni mobilier funéraire d'aucune sorte. Le type est celui de la chambre voûtée en briques et appartient par conséquent à une époque encore assez rapprochée de celle de la pyramide.

voisinage de son tombeau, sinon pour y être enterrés réellement, du moins pour y installer un petit monument à leur nom, garder le contact avec leur souveraine et bénéficier ainsi de son culte funéraire.

Fig. 1. — Porte de Seankh-en-Ptah et de Hema (Musée du Caire, *Journal d'entrée*, n° 49681).

Les plus importants de ces monuments de particuliers sont des portes en pierre, dressées par des officiers de la reine, en même temps prêtres et inspecteurs de la nécropole, qui affirment leur obédience par la mention, en place d'honneur, du nom de leur souveraine (fig. 1). L'expression , qui se trouve gravée sur l'une de ces portes, ne peut guère se traduire que par « *porte de son domaine funéraire* » et confirme ainsi l'existence de ces concessions accordées à certains privilégiés dans le périmètre du tombeau royal.

A côté de ces portes, on trouve encore les noms d'autres particuliers sur de petits obélisques et des tables d'offrandes du type courant, d'exécution assez grossière, et sur des stèles d'un genre tout à fait inconnu jusqu'ici, qu'on peut appeler des « stèles-maisons »[1]. Ces monuments, dont la dimension varie, sont des blocs rectangulaires dont la hauteur est à peu

[1] Musée du Caire, *Journal d'entrée*, n^os^ 49804 et 49805.



près égale à la profondeur et dont la partie supérieure est bombée; ils paraissent être la reproduction d'une maison très simple à toit cintré. Sur une des longues faces se creuse une fausse porte avec ses montants, sa corniche, son ouverture étroite; d'un côté de cette porte, le personnage est représenté debout rentrant de promenade, et de l'autre assis devant son repas; des représentations analogues peuvent se trouver aussi sur les parois latérales. Les inscriptions ne donnent que les noms et titres du propriétaire de la stèle et la formule ordinaire.

Nous savons depuis longtemps que le sarcophage n'est autre qu'une reproduction de la maison du mort; ici nous avons la même idée appliquée à la stèle, celle-ci n'étant plus, comme d'habitude, simplement la porte figurée du tombeau, mais l'image en réduction du tombeau lui-même. Cette idée est particulièrement justifiée lorsqu'il s'agit, comme ici, d'une sorte de cénotaphe, d'une image du tombeau déposée dans un endroit sacré par quelqu'un dont la tombe réelle se trouvait ailleurs; c'est le cas pour le titulaire de la stèle-maison que reproduit notre planche VI, Bioukhou , dont Maspero avait retrouvé autrefois le tombeau à une centaine de mètres de la pyramide[1].

La notion de la stèle-maison était susceptible de prendre un certain développement, et nous avons au moins un exemple où, dans un tombeau de la même époque, on avait construit à côté du puits un massif de briques de 2 mètres de long environ et d'une hauteur correspondante, cintré au sommet et portant sur la face est un évidement destiné à la stèle fausse porte. Ce genre de monuments, inconnu ailleurs, a peut-être été inspiré par la proximité immédiate du Mastabat el Faraoun, le gigantesque tombeau-sarcophage. Il n'a pas persisté aux époques suivantes, mais l'idée qu'il représente n'est pas sans analogie avec celle qui a donné naissance aux « maisons d'âme » en terre cuite du Moyen Empire.

[1] Maspero, *Trois années de fouilles*, p. 199. Le nom avait été lu Rokhou, par suite d'une confusion de signes, une variante fréquente de ce nom ne donnant que deux oiseaux au lieu de trois.

## LES TOMBEAUX DE PARTICULIERS.

Au delà de l'angle nord-est du Mastabat el Faraoun, entre ce monument et la grande avenue de la pyramide de Pépi II, s'élèvent une série de monticules qui recouvrent des tombeaux et qui portent la marque d'anciennes explorations[1]. Des sondages exécutés l'année dernière dans un ouadi à proximité de ce groupe, en vue de préparer un déversoir, nous ont montré que même les parties basses du terrain étaient occupées par des sépultures avec puits et chambres voûtées en briques, que faute de renseignements suffisants nous attribuions au Moyen Empire et qui en réalité sont plus anciennes[2].

L'exploration de cette année commença par celui de ces monticules qui se trouve le plus au nord, tout près de l'avenue de Pépi, et révéla rapidement la présence d'un monument funéraire d'un type nouveau, bien approprié au terrain de la région qui ne permet pas de grands travaux en profondeur et l'établissement de puits et de chambres creusés dans la roche vive.

L'édifice est construit presque entièrement en surface, les appartements funéraires mêmes ne descendant pas à plus de 3 mètres au-dessous du sol. Il forme un carré parfait, constitué par quatre murs de briques très épais, dont le pied a été renforcé à l'extérieur par un talus d'un mètre de hauteur environ, qui donnait au monument le profil caractéristique des forteresses de l'époque.

L'intérieur du carré est coupé par des murs de briques en un certain nombre de chambres de diverses grandeurs, dont la raison d'être est toute économique : ces chambres étaient comblées de sable, de galets et de petits matériaux, de façon à former une masse plus ou moins compacte dont l'ensemble, surmonté d'une couche de briques crues d'une épaisseur d'une dizaine de lits, semblait ainsi former un tout homogène.

---

[1] Maspero a fait travailler dans cette région en 1881, mais ne donne que des renseignements très peu précis, desquels il semble résulter qu'il n'aurait exploré qu'un seul tombeau (*Trois années de fouilles*, p. 191).

[2] C'est parmi ces tombeaux que se trouve le petit monument en briques en forme de stèle-maison, que nous avons signalé ci-dessus.



La chapelle avec ses dépendances était placée en dehors du massif, contre le mur est. Il n'en reste plus aujourd'hui que des traces.

Le tombeau du constructeur de ce mastaba en occupe la partie centrale et se compose d'une chambre avec le sarcophage, d'un magasin ou *serdab*, et d'une descenderie aboutissant au milieu de la face nord, au ras du sol. Toutes ces pièces sont construites en blocs de bon calcaire blanc[1], et surmontées de chambres de décharge à voûtes en briques pour éviter la pression des matériaux de couverture sur les dalles des plafonds. Cette disposition a singulièrement facilité la tâche des pilleurs de sépulture, qui ont pénétré dans le tombeau par en haut, en laissant intact le blocage de la descenderie.

Le plan de l'appartement funéraire appartient à un type connu, celui de la chambre dont le dallage est constitué en grande partie par le couvercle du sarcophage placé en dessous; ce sarcophage (fig. 2), aux parois très épaisses, est taillé dans un seul bloc de calcaire et décoré à l'intérieur du motif des stèles-façades encadrées d'inscriptions au nom du défunt.

La petite chambre à provisions, à côté de la grande, a ceci de particulier qu'elle est entièrement construite avec des blocs sculptés provenant d'une autre chambre funéraire, et que les inscriptions qui accompagnent les représentations courantes du mobilier funéraire et des offrandes portent un nom et des titres identiques à ceux du propriétaire même du tombeau. Il faut donc admettre que ce personnage a fait construire et décorer une tombe modeste, puis, l'ayant jugée insuffisante, l'a démolie et a remployé les matériaux pour une sépulture plus importante comme dimensions.

Le nom que nous donnent les inscriptions du sarcophage et celles des blocs remployés est Ada, nom fréquent à partir de la fin de l'Ancien Empire[2]. Les titres sont ceux d'un personnage de rang très élevé, comte, ami unique, chancelier de la Basse-Égypte[3], etc., mais à cette époque on a fait un tel abus de ces expressions qu'il est prudent de ne pas

---

[1] La descenderie était également remplie jusqu'en haut par de gros blocs de calcaire.

[2] La graphie même du mot est celle en usage à la VI<sup>e</sup> dynastie.

[3] Ces interprétations de titres sont employées ici comme étant d'usage courant et ne correspondent certainement pas au sens réel de ces termes, qui est encore à établir.

les prendre au pied de la lettre et de les considérer plutôt comme des termes honorifiques sans valeur précise. Par contre les titres qui viennent ici en second rang et qui sont de nature plus spéciale, « majordome du roi » et « maître des libations (?) de la double maison du roi » correspondent sans doute beaucoup plus aux fonctions réelles de notre personnage.

Le squelette reposait encore sur le couvercle du sarcophage où les voleurs l'avaient posé pour le dépouiller, et à côté de lui son masque tombait en poussière. A part quelques tessons de poterie, tout le mobilier funéraire avait disparu.

Ada n'était pas seul enseveli dans son mastaba. Les chambres de remplissage dont il a été question ci-dessus sont remplacées en plusieurs endroits, surtout dans la partie sud du monument, par des puits descendant à peine à 2 mètres au-dessous du sol[1] et donnant accès à de petites chambres voûtées, en briques, du type presque constant dans la région. La présence de ces sépultures dans un tombeau daté prouve qu'il faut attribuer ce type d'architecture funéraire à la fin de l'Ancien Empire, les puits et les chambres ne pouvant être ici postérieurs au monument lui-même.

Les chambres de ces petits tombeaux étaient saccagées et ne renfermaient plus que des vestiges d'un mobilier modeste. Des planchettes provenant des cercueils nous donnent les noms de Ne-heb-sed Pépi (qui suffirait pour dater la tombe) et d'Ada ; ce nom, qui est le même que celui de l'occupant du tombeau central, est selon toute vraisemblance celui d'un parent rapproché. Nous aurions ainsi affaire à une sépulture de famille, où un personnage groupe autour de lui ses parents en leur réservant à chacun un caveau indépendant.

Un deuxième mastaba, de construction et de type analogues, est venu s'appliquer, à une époque sans doute très rapprochée, contre la face ouest du premier. Ici la proximité immédiate de l'avenue de Pépi II, qui descend obliquement vers le nord-est, a obligé le constructeur à donner à son

(1) Les parois de ces puits montent jusqu'au même niveau que les murs des chambres de remplissage, jusque sous le radier de briques.

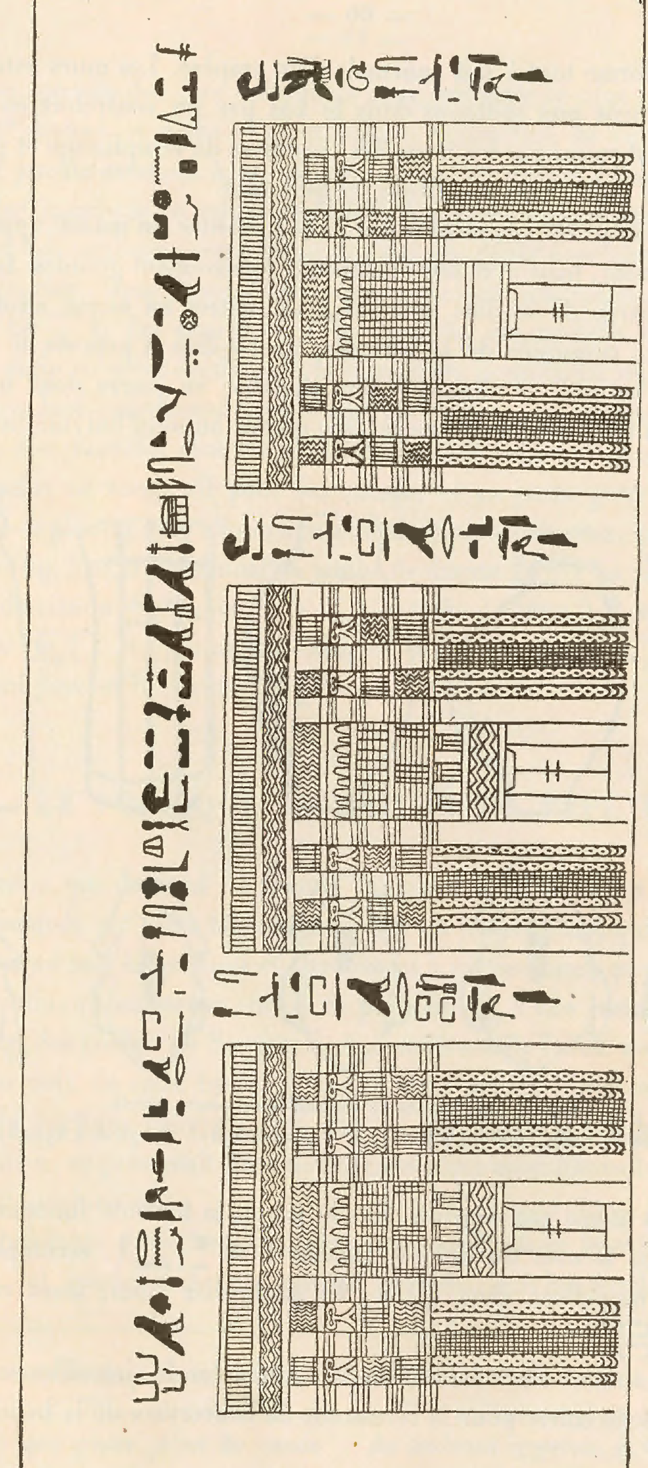


Fig. 2. — Paroi intérieure droite (ouest) du sarcophage d'Ada.

tombeau la forme tout à fait anormale d'un trapèze. Les murs extérieurs sont épais, mais non soutenus dans le bas par un contrefort en talus. L'intérieur est coupé par les murs des chambres de remplissage et surtout par ceux des puits, plus nombreux ici qu'à côté.

Le tombeau principal, placé à peu près au centre du massif, appartient au type courant, mais avec des dimensions relativement grandes. Le puits carré, très large de section, descend à 10 mètres au moins au-dessous de la surface présumée de la terrasse, c'est-à-dire à près de 6 mètres sous le sol naturel, et aboutit à une chambre en pierre dont une des parois portait la liste des offrandes, très effacée aujourd'hui, tandis que le

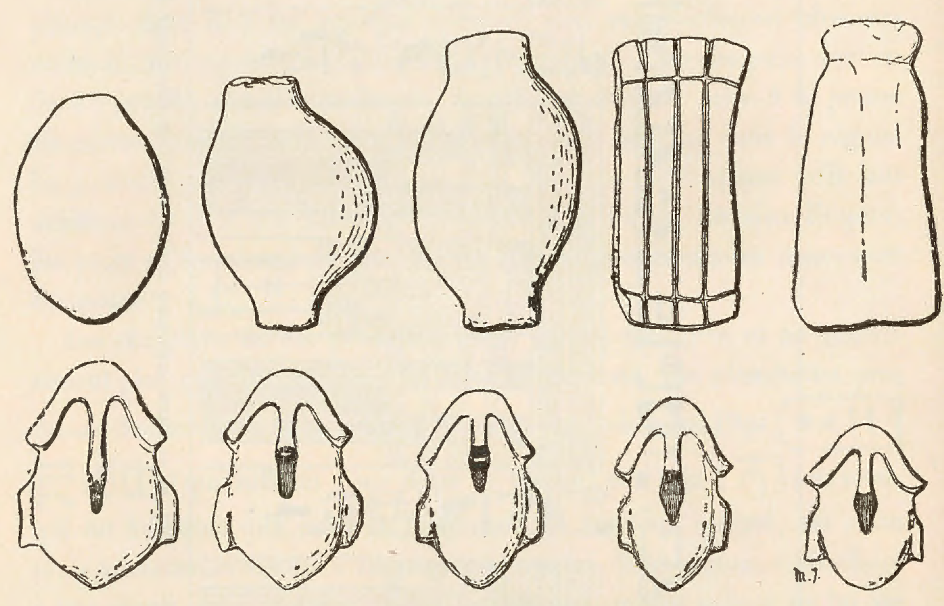


Fig. 3. — Modèles de victuailles en pierre peinte (Musée du Caire, *Journal d'entrée*, n^os^ 49808 à 49813 et 49816 à 49825).

reste n'était même pas dégrossi. Sur la porte, la formule funéraire habituelle donne le nom du défunt, Ouasha-Ptah, accompagné de titres qui rappellent ceux d'Ada, en particulier celui, assez rare, de .

Parmi les restes du mobilier funéraire, modèles de victuailles en pierre, petits outils de cuivre pour la cérémonie de l'ouverture de la bouche, une



mention spéciale doit être accordée à deux couteaux de silex (*Journal d'entrée*, n^os^ 49814 et 49815), fraîchement taillés lors de l'inhumation et n'ayant jamais servi, et à un superbe chevet en diorite (*Journal d'entrée*, n° 49806), unique en son genre par le fait de la matière employée.

Deux des tombeaux secondaires ont des chambres funéraires en pierre, non décorées. Dans l'une d'elles, qui porte une inscription au nom de Henna, j'ai trouvé la série complète des modèles de pièces de viande et de volailles destinées à la nourriture perpétuelle du mort, série correspondant exactement à celle qui est donnée sur la pancarte funéraire[1]. Ces modèles sont en pierre et figurent l'aliment grandeur naturelle, peint en rouge vif pour les viandes et en jaune pour les oiseaux troussés et plumés : ces aliments sont donc représentés crus, prêts pour la cuisson (fig. 3). On y reconnaît la jambe de devant, les deux gros os garnis de viande et, le train de côtes, la pièce désossée et, parmi les volailles, les trois oies, et, le canard et le pigeon[2].

## LE PORTIQUE INFÉRIEUR DE PÉPI II.

L'avenue qui descend du temple funéraire de Pépi II est très nettement marquée par deux talus séparés par un large sillon, qui se dirigent obliquement vers le nord-est et aboutissent à un monticule peu élevé mais assez étendu, qui se trouve encore en plein désert, à une certaine distance au-dessus des jardins de Saqqarah. Aucune trace de l'allée ne se prolongeant au delà de cette butte, il était évident qu'elle devait recouvrir les restes du portique inférieur qui, par sa situation à l'abri des effets de l'inondation, se présentait dans des circonstances exceptionnellement favorables à l'exploration.

Les habitants de la localité voisine avaient dû faire le même raisonnement, et employer le site comme carrière, car les sondages et un

[1] La série correspondante du tombeau de Ouasha-Ptah est incomplète et ne donne que quatre pièces de viande et deux volailles.

[2] Voir Maspero, *La table d'offrandes des tombeaux égyptiens*, p. 61.

dégagement partiel révélèrent un bouleversement total du monument jusque dans les dallages, de sorte qu'il sera bien difficile de relever un plan, même approximatif, de ce petit temple qui devait être très différent, comme disposition, des portiques de la V^e dynastie.

Nous reconnaissons avec plus ou moins de certitude la présence de trois salles larges, mais peu profondes, se succédant en enfilade de l'est à l'ouest, séparées par de grandes portes à seuil de granit. La décoration consistait soit en bas-reliefs d'un excellent travail, dont quelques fragments nous montrent qu'on y avait figuré entre autres une chasse au marais et un grand défilé de prisonniers étrangers, soit en peintures ou en esquisses au trait d'une pureté remarquable.

La porte extérieure[1], à l'ouest, s'ouvrait sur l'avenue, qui paraît avoir été constituée par deux murs en briques garnis d'une doublure de beau calcaire de Tourah, mais à l'intérieur seulement. Quelques blocs découverts près de la porte de granit nous font voir que le bas de l'allée était décoré, selon la tradition, de la scène du sphinx royal terrassant des ennemis de toutes nations; malheureusement, ce qui reste de ces tableaux est trop insignifiant pour qu'on puisse songer à les reconstituer.

G. Jéquier.

[1] Un des montants de granit de cette porte est encore debout, mais se dresse sur une couche de débris qui prouve qu'il a dû être déplacé autrefois. Ce bloc porte, sur sa face extérieure, les titres de Pépi II.

# HERIHOR, VIZIR

## (STATUE DU CAIRE, N° 42190)

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE.

Le nom de Herihor ne figure pas dans la liste des vizirs dressée par A. Weil[1]. Pas davantage Wreszinski[2] n'avait-il reconnu ce titre au fameux Grand Prêtre d'Amon, que son ambition et le cours naturel des événements firent passer, quand disparut le dernier des Ramessides, du siège pontifical au trône des Pharaons. Et cependant Herihor avait préludé à son futur rôle par l'exercice des fonctions de vizir, dont l'importance devait être primordiale sous les «rois fainéants» que furent Ramsès X et Ramsès XI. Rappelons que trois Grands Prêtres seulement avaient, au Nouvel Empire, et dans des conditions fort différentes, occupé la charge de vizir : Hapouseneb, le fidèle partisan d'Hatschepsout, Ptahmôsé, ministre d'Aménophis III, et un certain Panefer, d'ailleurs peu connu, qui vécut sans doute lui aussi sous un des souverains de la XVIII^e dynastie. Puis, cette fonction éminente avait complètement cessé d'être attribuée aux chefs du clergé d'Amon : aucun Grand Prêtre de la XIX^e dynastie[3], aucun Grand Prêtre de la XX^e avant Herihor[4] n'a été vizir.

[1] A. Weil, *Die Veziere des Pharaonenreiches* (1908).

[2] W. Wreszinski, *Die Hohenpriester des Amon* (1904).

[3] Car il ne faut pas confondre le vizir Pasar, fils de Nebneterou, et son contemporain le Grand Prêtre Pasar (connu par la statue du Caire, n° 42156), qui n'ont de commun que le nom.

[4] Comme je le montrerai ailleurs,

Herihor, chose curieuse, n'est appelé vizir dans aucune des nombreuses inscriptions qu'il fit graver à sa louange sur les murs de la salle hypostyle du Temple de Khonsou [1], où son nom est sans cesse mêlé à celui de Ramsès XI. Mais ce titre se rencontre dans la titulature de ce personnage, telle qu'elle est donnée au procès-verbal inscrit, en l'an 6 de Ramsès XI, sur le cercueil restauré de Séti Ier; et Breasted [2] n'avait pas hésité à traduire par «vizir» le mot de cette titulature que Maspero [3] transcrivait simplement, et qui semble devoir être, en réalité, transcrit ou [4].

Si quelque doute subsistait quant au bien-fondé de l'attribution à Herihor du titre de vizir, ce doute serait levé grâce aux inscriptions gravées sur une statue que Legrain retira, en 1904, de la *favissa* de Karnak (Musée du Caire, n° 42190). Comme plusieurs des Grands Prêtres ses prédécesseurs immédiats, par exemple Ramsesnekht [5] et Amenhotep [6], Herihor est représenté accroupi, à la manière d'un scribe, et écrivant sur un rouleau de papyrus qu'il tient déployé sur ses genoux. Le rouleau et la base de la statue sont couverts de textes que Legrain a publiés [7], mais d'une façon assez incorrecte; je profiterai donc de l'occasion qui s'offre pour en donner une édition nouvelle, d'après ma copie de l'original.

---

c'est à tort que A. Weil, *op. laud.*, p. 114 et p. 171, sollicitant avec hardiesse le texte lacuneux, et d'ailleurs mal établi par Daressy, d'un ostracon du Caire (*Catalogue général*, n° 25271, l. 2), a donné au Grand Prêtre Ramsesnekht le titre de vizir.

(1) Herihor est mentionné non seulement sur les architraves de la salle hypostyle (Champollion, *Not. descr.*, II, p. 234), mais sur les tableaux décorant les parois (six fois), dans les dédicaces du soubassement (trois fois), sur les colonnes (quatre fois) : les titres qui lui sont le plus souvent attribués sont, indépendamment de celui de Premier Prophète, les titres militaires et .

(2) Breasted, *Ancient Records*, IV (1906), § 593.

(3) Maspero, *Momies royales*, p. 553.

(4) Cf. *Catalogue général*, Daressy, n° 61019.

(5) *Catalogue général*, Legrain, n° 42162 et pl. XXVI.

(6) *Journal d'entrée* du Musée du Caire, n° 36348; cf. Legrain, *Annales*, V, 1904, p. 17 et p. 21 (où il faut lire *statue*, non pas *stèle*).

(7) *Catalogue général*, Legrain, n° 42190 et pl. LII.



A. Sur le rouleau en lignes verticales : (←)

B. Autour de la base, en une longue ligne : (←)

[hieroglyphs]

[hieroglyphs]

[hieroglyphs]

[hieroglyphs]

[hieroglyphs] *sic* [hieroglyphs]

Notes : (*a*, *c*, *e*, *g*, *h*, *i*, *j*, *k*) le signe [hieroglyph] a, en réalité, dans ces huit cas, la forme du signe de la terre [hieroglyph]. — (*b*) On ne voit, au début de la ligne 3, que la partie inférieure des deux signes [hieroglyphs]. — (*d*) Le petit signe qui a disparu dans le groupe [hieroglyphs] pourrait être [hieroglyph] (servant de déterminatif?). — (*f*) Il ne manque rien au début de la ligne 9, mais le signe initial [hieroglyph] est incomplet. — (*l*) Le déterminatif de [hieroglyphs] (= *ḫkr*) paraît être une sorte de petit bassin ou de pain allongé, et celui de [hieroglyphs] un signe analogue répété trois fois, que j'ai cru pouvoir transcrire par le signe de l'eau [hieroglyph].

A. — « 1 Donné comme témoignage de faveur du maître des dieux, Amon, qui était à l'origine du Double Pays. 2 Qu'il fasse que (ma) vie se prolonge dans son temple, étant donné que[1] j'ai été utile 3 à son *ka*. Et que (ma) statue demeure 4 devant lui, qu'il la salue[2] quand il sort processionnellement, — 5 pour le *ka* du pacha, Premier Prophète 6 d'Amonrêsonther, préfet et vizir, 7 fils royal de Kouch, général 8 des troupes du Sud et du Nord, pacifiant le Double Pays 9 pour son maître Amon, — Herihor. »

B. — « Le pacha[3], qui est à la tête du Double Pays, compagnon, grand noble dans le Pays entier, vizir, discernant la vérité, entendant

[1] Ou bien : « dans la mesure où... ».

[2] *wšd·n·f s(w)*. On ne s'explique pas bien pourquoi le verbe est à la forme en *-n*, mais le sens de la phrase n'est pas douteux. Comparer : *Catalogue général*, Legrain, n° 42185, *d*, l. 2-3 (lecture contrôlée) : « que ma statue reste sur la terre, mon nom gravé sur elle, pour l'éternité, le pain, la bière et les offrandes (étant placés) devant elle quand on fait des oblations à Celui-qui-est-dans-Thèbes, [hieroglyphs] *et qu'Amon la salue chaque fois qu'il sort processionnellement* ». De même, *ibid.*, n° 42186, *d*, l. 8 : [hieroglyphs] « *qu'Amon la salue (ma statue) dans chacune de ses fêtes* ».

[3] Le titre est réduit ici à [hieroglyph] (de même sur une colonne de la salle hypostyle du Temple de Khonsou).



(comme juge) les affaires (litigieuses) des peuples du Sud, chef des pays du Sud, faisant des choses utiles dans le temple d'Amon, (lui) pour qui travaille[1] le Pays tout entier, le Premier Prophète d'Amonrêsonther, — Herihor.

« Il dit : « Or donc, tout individu qui écartera cette statue de sa place, (même) après de nombreuses années, il appartiendra à la redoutable puissance[2] d'Amon, de Mout et de Khonsou. Son nom n'existera plus dans le pays d'Égypte. Il mourra de faim et de soif[3]. »

Les inscriptions de la statue n° 42190 nous enseignent donc que les titres de « vizir » et « préfet et vizir » appartiennent, sans conteste, au Grand Prêtre et futur roi Herihor. Il est vraisemblable qu'en cette qualité il exerçait sa juridiction administrative, du moins nominalement, à la fois sur la Haute et sur la Basse-Égypte, car une inscription d'une des colonnes de la salle hypostyle du Temple de Khonsou lui donne le titre d'« administrateur du Sud et du Nord » [hieroglyphs][4].

Nous trouvons également dans ces textes, comme l'a déjà observé M. Gauthier[5], confirmation d'un renseignement fourni par la grande inscription, si mutilée, qui est gravée à l'est de la porte faisant communiquer la cour avec la salle hypostyle du même temple[6], à savoir que Herihor était « fils royal de Kouch, chef des pays du Sud »[7]. Depuis

[1] *ḫrp n·f tꜣ nb dmḏw*. Le verbe *ḫrp* sans régime et suivi de la préposition *n* signifie : travailler pour, être au service de. Cf. Piehl, *Inscr. hiér.*, I, pl. CXLIV, 1-2 : [hieroglyphs] ; 7, [hieroglyphs] ..... [hieroglyphs].

[2] *iw·f m bꜣw n...*, formule d'imprécation : cf. Gardiner, Stèle de Bilgaï (*Aegypt. Zeitschrift*, 50, 1912, pl. IV, 6) : [hieroglyphs].

[3] On trouve dans Möller, *Das Dekret des Amenophis des Sohnes des Hapu*, Anhang, n° 7 (= Sottas, *La préservation de la propriété funéraire*, p. 161) une formule imprécative, citée sans référence précise, qui paraît bien être la reproduction du texte même de la statue n° 42190 (depuis *iw·f m bꜣw* jusqu'à la fin).

[4] L., *D.*, III, pl. 222, *f* et pl. 248, *e*.

[5] H. Gauthier, *Les « fils royaux de Kouch »*, dans *Recueil de travaux*, XXXIX, 1921, p. 221.

[6] Brugsch, *Recueil de monuments*, pl. XXI. Cf. Breasted, *Ancient Records*, IV, § 614 et suiv.

[7] C'est à cette fonction que doit se rapporter la qualification de « juge des litiges des peuples du Sud » qu'une de nos inscriptions lui attribue.

longtemps le grand dieu thébain avait pris possession de la Nubie, «le pays de l'or d'Amon»; néanmoins cette contrée avait été jusqu'alors gouvernée par un vice-roi, appartenant au cadre administratif et complètement étranger au clergé de Karnak. En assumant lui-même le titre de «fils royal de Kouch», Herihor, premier prophète d'Amon, général en chef, vizir et administrateur du Double Pays, étendait encore son autorité sur les pays du Haut-Nil et s'acheminait, d'un pas assuré, vers le pouvoir suprême.

Il est à remarquer que, dans les inscriptions de la statue n° 42190, Ramsès XI n'est pas mentionné et qu'on a évité de parti pris toute allusion au souverain : c'est ainsi que le privilège d'avoir une statue a été accordé à Herihor non pas, selon la formule ordinaire, «par faveur du roi», mais «par faveur d'Amon» (A, 1); et si Herihor «pacifie le Double Pays» (A, 8), c'est pour son maître Amon, non pour le roi. D'où l'on conclura que vers la fin du règne du dernier des Ramessides — notre statue est certainement postérieure à l'année 17 de Ramsès XI[1] — le roi ne jouait plus aucun rôle, qu'il avait été relégué dans l'ombre et pratiquement annihilé par son audacieux «maire du palais», le vizir Herihor.

G. Lefebvre.

[1] Panehesi, qui précéda Herihor comme «fils royal de Kouch», était encore en fonctions en l'an 17 (Pleyte-Rossi, *Papyrus de Turin*, pl. LXVI et LXVII; Breasted, *Ancient Records*, IV, § 595-600). Herihor n'exerça donc la charge de vice-roi de Nubie qu'après l'an 17 de Ramsès XI.

# SUPPRESSION DES NOMS DIVINS

## DANS

# LES TEXTES DE LA CHAMBRE FUNÉRAIRE

PAR

M. PIERRE LACAU.

En janvier 1900, Barsanti, à qui Maspero avait confié la tâche de déblayer les alentours de la pyramide d'Ounas, découvrait tout à côté de cette pyramide une tombe appartenant à un nommé 𓋴𓊃𓄤. Il l'a publiée dans les *Annales du Service des Antiquités* (I, p. 150-160).

Cette tombe, qui date de la V<sup>e</sup> ou de la VI<sup>e</sup> dynastie, est intéressante à plus d'un titre. C'est la sépulture modeste d'un fonctionnaire de rang moyen. Elle est réduite, par raison d'économie, aux seules parties les plus essentielles et par là même elle nous donne comme un résumé schématique des éléments rituels constituant la tombe type. Elle méritera, de ce point de vue, un nouvel examen. Mais plusieurs vérifications demanderont sur place quelques sondages supplémentaires. Je remettrai donc cette étude à plus tard. Je voudrais insister aujourd'hui sur un seul point : les inscriptions décorant le sarcophage.

J'ai montré ailleurs[1] que les Égyptiens avaient supprimé dans les textes employés dans la chambre funéraire tous les signes hiéroglyphiques représentant des êtres vivants dont l'action magique aurait pu nuire au mort, ou les images des dieux qu'il n'aurait point été respectueux de faire figurer auprès du cadavre. Cette suppression est strictement limitée à la chambre funéraire placée au fond du puits et contenant le corps. Dans toute la partie supérieure de la tombe, c'est-à-dire dans toutes les chambres accessibles aux vivants, les textes sont intacts et conservent leur rédaction

[1] Lacau, *Ä. Z.*, 51, p. 1 et seq.

normale : seule la partie souterraine réservée au mort lui-même est soumise à des exigences spéciales. Cette préoccupation de purger les textes gravés dans la chambre funéraire de tous les signes dangereux ou sacrés a joué un rôle très considérable dans toutes les nécropoles et à des époques très variées. Or notre petite tombe de Saqqarah nous offre de ces suppressions plusieurs exemples très curieux qui correspondent, de la part des scribes, à des préoccupations nouvelles.

La chambre funéraire ne contenait rien d'autre qu'un sarcophage en bois de fabrication très sommaire. Le couvercle et les quatre côtés portaient chacun extérieurement une seule ligne d'hiéroglyphes. Il n'y a aucune décoration à l'intérieur, comme c'est le cas pour les cercueils pauvres. Ces textes ont été publiés par Barsanti [1]. Je les ai redonnés en publiant la description du sarcophage dans le volume du *Catalogue général du Musée du Caire* [2]. Il faut les reproduire de nouveau ici.

Couvercle : (←)

Côté de la tête (nord) : (← sic)

Côté des pieds (sud) : (←)

Côté droit (ouest) : (→)

Côté gauche (est) : (←)

Deux croquis du sarcophage (fig. 1 et 2) nous montreront la disposition et l'orientation des lignes [3].

[1] *Annales du Service des Antiquités*, I, p. 160.

[2] Lacau, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, II, n° 28121.

[3] Les deux yeux manquent à droite du côté Est; ils n'ont jamais été gravés ni peints. Nous reviendrons plus loin sur ce point. Du côté de la tête le texte n'est pas orienté normalement. Il y a eu erreur du scribe. On sait que les textes commencent à l'angle nord-est, à côté de la face du mort, et continuent en sens opposé ← (est et sud) et → (nord et ouest) jusqu'à l'angle sud-ouest. C'est l'orientation la plus commode pour permettre au mort la lecture des formules. J'ai exposé cette théorie dans la préface du Catalogue des *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, p. III. Or Lepsius avait fait la même constatation dès 1864 (*Ä. Z.*, II, p. 85). Nous ne lisons pas assez les années anciennes de nos périodiques.



Remarquons tout d'abord que ces textes ne comprennent aucune figure humaine. Sur le côté ouest, c'est-à-dire sur le côté placé à la droite du mort, puisque celui-ci a normalement la tête au nord, un signe a été

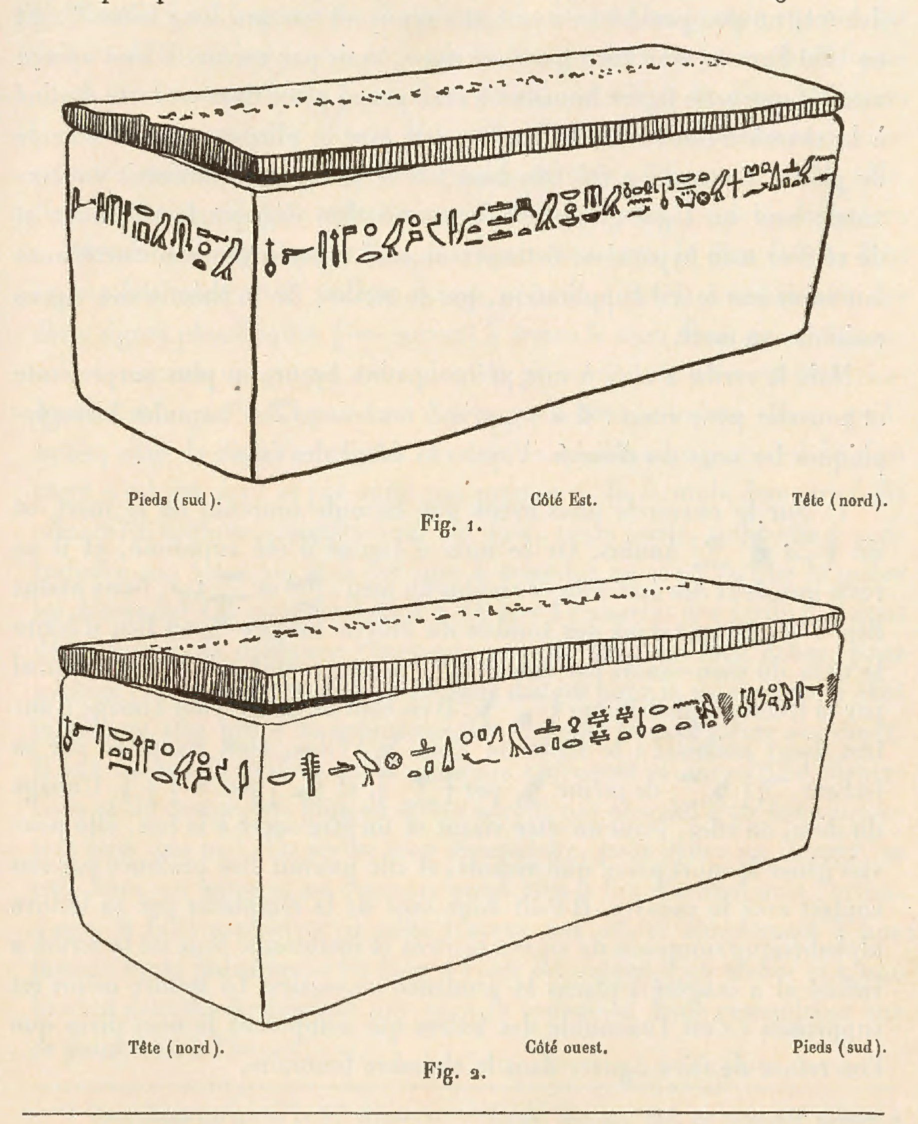



Fig. 1.

Fig. 2.

supprimé volontairement par le graveur (1) dans la formule connue «qu'il marche en paix sur les beaux chemins de l'Amentit après avoir vieilli bellement». Le signe effacé ne pouvait être que , c'est-à-dire un homme debout, un peu penché en avant et s'appuyant sur son long bâton (2). Et en effet l'artiste avait bien gravé ce signe, mais par erreur. Il s'est aperçu aussitôt que cette figure humaine n'avait pas sa place dans un texte destiné à la chambre funéraire. Il l'a rebouchée avec le plus grand soin à l'aide de plâtre. Le travail a été très bien fait et le signe disparaissait entièrement; seul un léger grattage m'a permis d'en dégager la silhouette et de vérifier mon hypothèse. Cette erreur ainsi réparée immédiatement nous fait saisir sur le vif l'application, par le scribe, de la théorie des signes nuisibles au mort.

Mais le scribe a obéi à une préoccupation beaucoup plus surprenante et nouvelle pour nous : il a supprimé totalement des formules hiéroglyphiques les *noms des divinités*. Voyons le détail des faits :

1° Sur le couvercle nous avons une formule courante où le mort est dit  Anubis. Or le nom d'Anubis a été supprimé, et il ne reste que deux des épithètes courantes du dieu :  et . Nous avions déjà constaté que dans des tombes du Moyen Empire (3), au lieu d'écrire le nom du dieu-chacal par son image , on remplaçait le signe-animal par sa lecture alphabétique . Il en était de même pour l'image d'autres dieux animaux : le signe de Thot , l'ibis, était remplacé par sa lecture , de même  par , et  par . L'image du dieu, en effet, étant un être vivant et un être sacré à la fois, elle pouvait gêner le mort parce que vivante, et elle pouvait être profanée par son contact avec le cadavre. Il était donc sage de la remplacer par sa lecture alphabétique composée de signes neutres et inoffensifs. Mais ici le scribe a raffiné et a exagéré à plaisir la prudence nécessaire. La lecture même est supprimée : c'est l'ensemble des lettres qui composent le nom divin que l'on refuse de faire figurer dans la chambre funéraire.

(1) J'avais seulement signalé en note, dans mon catalogue, la suppression de ce signe (voir Lacau, *op. cit.*, II, p. 134, note 2), mais sans en expliquer la raison.

(2) A lire  et parfois ; sur cette formule, voir Sottas, *Recueil de travaux*, 34, p. 25.

(3) Lacau, *Ä. Z.*, 51, p. 58.



2° Même suppression radicale sur le côté droit (Ouest) du sarcophage. Là nous avons normalement l'invocation rituelle à Osiris. Or le nom d'Osiris  a été supprimé; seule son épithète habituelle  «maître de Mendès» a été conservée. Notre surprise ici est plus grande encore, car le nom d'Osiris n'est jamais écrit par son image, mais toujours phonétiquement par les deux signes . Dans le cas précédent du dieu Anubis on pouvait supposer qu'en faisant disparaître l'image  le scribe avait simplement oublié de la remplacer par sa lecture et laissé la place vide. Nous voyons qu'il n'en est rien et que la suppression totale de la lecture a été volontaire, puisqu'on l'emploie également pour le dieu Osiris, dont le nom ne comportait aucune image vivante. C'est la combinaison des deux signes phonétiques  servant à écrire le nom divin qui a été considérée comme un groupe sacré dont la présence près du mort était choquante et impie (1). Et pourtant Osiris, aussi bien et mieux encore qu'Anubis, était le dieu des morts. Dès lors la question se pose : si le nom sacré n'est pas écrit et par suite pas prononcé, la formule demeure-t-elle efficace? L'épithète caractéristique du dieu, seule écrite, suffit-elle à contraindre son attention et à l'obliger à accorder au mort ce que la prière lui demande? On comprend quel a dû être l'embarras des scribes. Il était déjà étrange de défigurer l'écriture, procédé pratique bien défini, pour pouvoir l'employer dans une tombe sans danger pour le mort. Mais il était infiniment plus grave de supprimer des formules le nom même des dieux. Il y a eu conflit évident entre plusieurs croyances et une série d'adaptations et de compromis plus ou moins adroits ont cherché à les faire cadrer tant bien que mal. Un scribe trop scrupuleux, pour éviter un danger, se jette dans un autre et ne demeure point tout à fait d'accord avec l'orthodoxie. Il faudra préciser si nous n'avons pas affaire simplement à une théorie toute individuelle ou bien si l'idée est propre à un atelier et à une localité déterminée pendant une période restreinte. Nous reviendrons sur ce point tout à l'heure.

(1) Rappelons qu'après la VIe dynastie les deux signes  et  sont souvent groupés en une combinaison étrange : , qui semble former une sorte de signe unique. Le groupe , extrêmement ancien, qui ne pouvait prêter à aucune confusion parce que sa lecture ne donnait aucun sens autre que celui du nom divin, s'est fixé rapidement dans une signification purement religieuse.

3° Mais il y a mieux encore. Sur le côté gauche (Est), dans la formule du [hiéroglyphes] le signe [hiéroglyphe] représentant le nom du roi est supprimé et remplacé par sa lecture alphabétique [hiéroglyphes]. Le signe [hiéroglyphe] est traité comme un nom de divinité. Pour mieux comprendre les transformations qu'ont subies les formules, rétablissons-les dans leur teneur normale :

Le côté droit (Ouest) d'un sarcophage porte ordinairement l'invocation au roi et à Osiris. Nous devrions avoir ici : [hiéroglyphes], etc. (cf. sarcophage n° 28122, *Catalogue général du Musée du Caire*). C'est la rédaction que nous trouvons employée dans la chambre supérieure de notre tombe, sur la stèle par exemple. On sait que cette formule courante fait l'économie graphique des deux signes [hiéroglyphes] et qu'il faut la développer en [hiéroglyphes]. Or l'on veut supprimer le signe [hiéroglyphe] et le nom [hiéroglyphes], tous deux devenus sacrés. Le premier signe [hiéroglyphe], n'ayant pas d'adjectif, disparaît sans laisser de trace, et le proscynème est amputé de son élément initial et capital : l'appel au roi; quant au second nom, [hiéroglyphes], il n'est plus représenté que par son adjectif [hiéroglyphes] et nous avons le texte anormal [hiéroglyphes].

Sur le côté gauche (Est) nous devrions avoir normalement l'invocation au roi et à Anubis, soit : [hiéroglyphes] (cf. sarcophage n° 28122, *Catalogue général du Musée du Caire*). Même rédaction dans la chambre supérieure. Mais la suppression totale de [hiéroglyphe] amène un désordre très grand dans la formule, nous venons de le voir sur l'autre paroi du sarcophage. Ici le scribe s'est contenté de remplacer [hiéroglyphe] par sa lecture alphabétique [hiéroglyphes] et de supprimer purement et simplement le nom d'Anubis (signe et lecture), qui se trouve suffisamment désigné par la suite de ses épithètes. Nous avons ainsi le texte de notre sarcophage : [hiéroglyphes]. Le remplacement et la suppression ont été faits d'une façon purement mécanique : le mot «roi», n'étant plus écrit par un signe sacré, aurait dû être remis à sa place réelle dans la formule, qui devrait être : [hiéroglyphes], etc. [1].

Cette valeur [hiéroglyphes] du signe [hiéroglyphe] nous est bien connue [2]. Mais c'est le

---

[1] Pour l'ordre réel des trois termes de la formule = *ḥtp dy* (ou *rdyw*) *nsw*, voir Gardiner, dans Davies-Gardiner, *The Tomb of Amenmhēt*, p. 80.

[2] J'ai signalé cette preuve de la lecture [hiéroglyphes] pour le signe [hiéroglyphe] dans mes notes sur la grammaire d'Erman (*Recueil de travaux*, 35 (1913), p. 228). Elle confirmait d'une façon bien claire les exemples relevés par Ranke et Grapow (Ranke, *Keilschriftliches Material zur altäg. Vokal.*, p. 10, note 2). Sethe (*Ä. Z.*, 49, p. 15-34) a éclairé d'une façon complète le rôle de cette lecture dans l'histoire de la langue. Notre exemple a de nouveau été utilisé par Gardiner (*Recueil de travaux*, 38 (1917), p. 70).



seul cas où cette lecture apparaisse dans le proscynème lui-même. Parmi des milliers et des milliers d'exemples d'une formule répétée sans fin, une seule fois un scribe, obéissant au scrupule d'ordre religieux que nous étudions en ce moment, a substitué la lecture alphabétique au signe lui-même. La raison de la substitution est claire : le roi est un dieu et il est traité ici comme tel. Le signe [hiéroglyphe], représentant le nom du roi, est considéré comme sacré au même titre que le serait l'image même du roi, et l'on veut lui éviter toute profanation [1]. Dès lors, ou bien on le supprime complètement (côté Ouest), ou bien on donne seulement sa transcription phonétique (côté Est). Sur ce point la logique du scribe a fléchi et il a hésité : il n'est pas allé jusqu'à la suppression complète dans les deux cas, comme il l'a fait pour les noms des dieux [2].

Une question se présente à l'esprit. Cette lecture [hiéroglyphes] pourrait bien n'être que la lecture profane du signe, la seule qui fût permise. Ne peut-on supposer que la lecture vraie du signe [hiéroglyphe] correspondait à une prononciation *taboue*? Les mots sacrés et interdits ne sont pas rares dans les civilisations primitives. Bien entendu, dans tous les dérivés du mot roi [hiéroglyphe] qui ont survécu dans la langue et que Sethe a relevés avec tant de perspicacité, nous ne pouvions avoir affaire qu'à la prononciation profane et permise. Le nom sacré imprononçable ne pouvait laisser de trace. Ce qui nous intéresse dans le cas présent, c'est que dans cette hypothèse l'illogisme

---

[1] La place d'honneur donnée au signe [hiéroglyphe] comme au signe [hiéroglyphe] dans les formules ou dans les mots composés repose exactement sur la même idée. Le signe graphique tout à fait neutre en lui-même et ne représentant à l'origine le nom sacré que d'une manière purement phonétique (identité de consonantisme entre les deux) devient, grâce à sa *signification*, un symbole d'ordre religieux participant à la sainteté de l'être dont il sert à écrire le nom.

[2] Il est très possible que nous ayons affaire à deux scribes et non à un seul. Chaque panneau était décoré à part, souvent par des ouvriers différents, avant le montage du sarcophage (voir Lacau, *Recueil de travaux*, 29, p. 144, et ci-dessous, p. 80).

du scribe disparaîtrait. Il n'aurait pas d'un côté supprimé les noms divins jusque dans leur lecture tout en conservant une fois la lecture du nom royal. Ce qu'il aurait conservé ce serait seulement une lecture permise et profane, substituée au signe sacré [1].

A quel moment précis, dans quelle localité, sous quelle influence ce besoin de supprimer les noms divins dans l'écriture de la chambre funéraire est-il né et s'est-il développé, ce sera un problème intéressant à résoudre [2]. Notre tombe ne nous apporte pas une date précise. Elle serait au plus tôt contemporaine d'Ounas, si elle s'appuie, comme il semble, sur le mur d'enceinte de sa pyramide. Remarquons que notre sarcophage ne présente pas les deux yeux . Or nous ne savons pas encore exactement à quelle date apparaît pour la première fois cet élément de décoration si important pour la théorie du sarcophage. Nous en connaissons des exemples à la VI[e] dynastie à Saqqarah (tombe de ). Cette

[1] J'ajoute que cette hypothèse d'une double lecture pour  supprimerait les difficultés étymologiques qui subsistent malgré tout, si l'on admet avec Sethe que l'origine du mot est le terme composé *ny-św·t*. On sait que l' fait difficulté, car dans les Pyramides,  et  sont toujours distincts. Sethe attribue le passage de  à  à la présence du  (*Ä. Z.*, 50, p. 98). En contact direct on comprendrait cette action du , mais il semble que le vocalisme du mot ait été *nĕsĕw*, cf. ⲥⲛⲏⲥ. Ce vocalisme fait également difficulté dans le cas où le premier élément serait *ny*. D'autre part, la suppression du *t* final dans l'orthographe de la VI[e] dynastie est une anomalie; il était sans doute déjà tombé mais restait toujours écrit. Il est vrai que  est une orthographe non étymologique.

[2] Je rappelle que les sarcophages de la IV[e] dynastie portent des textes, mais sans aucune suppression. Voir, par exemple, le beau sarcophage de  au Musée du Caire. Quant aux chambres funéraires de cette époque, elles ne présentent aucun texte. La pyramide d'Ounas est la première qui contienne des textes écrits sur les murs de la chambre, et ces textes comportent du premier coup le système des suppressions.

Sans doute c'est à cette même date que les tombes privées, copiant les tombes royales, ont adopté un décor avec textes et dans ces textes les suppressions des signes dangereux. Nous savons depuis deux ans que les chambres inférieures des mastabas contemporains de Teti (Mereruka, Kagemna) sont décorées de textes avec suppressions. Dans les campagnes prochaines nous devrons vider les puits des tombes de la V[e] dynastie pour voir si elles ne comprennent pas une décoration et des signes mutilés.



tombe doit être contemporaine de Teti ou immédiatement postérieure.

L'apparition des deux yeux est un point que nous espérons éclairer mieux encore dans nos fouilles prochaines autour des pyramides de Teti et d'Ounas. On serait tenté d'affirmer que les deux yeux gravés sur le sarcophage ont pris pour le mort une réelle utilité du jour où la chambre funéraire a été en effet décorée d'offrandes et de textes dont la vue et la lecture lui assuraient des ressources et une protection nouvelles. Seul il pouvait jouir de ces textes gravés dans une chambre inaccessible aux vivants, et c'est parce qu'il pouvait effectivement les lire et les voir de ses deux yeux que les signes animés risquaient d'agir sur lui d'une façon dangereuse [1]. La présence des deux yeux  sur le sarcophage serait donc logique à la date même où les textes apparaissent sur les murs, mais en pareille matière ce qui est logique n'est pas forcément le vrai.

---

Cette suppression des noms de divinités, nous la rencontrons encore dans quatre tombes d'Héliopolis que nous avons déblayées en 1916 et qui ont été publiées par Daressy dans les *Annales* [2]. Ces tombes appartiennent à quatre grands prêtres  d'Héliopolis et datent de la VI[e] dynastie ou de l'époque immédiatement postérieure. Seules les chambres souterraines sont conservées, toute la partie supérieure du monument est détruite. Ces chambres sont décorées de textes et d'offrandes gravés sur les murs. Les sarcophages portent également les inscriptions habituelles. Dans la rédaction de tous ces textes se présente une série de modifications systématiques qui méritent examen.

Ce sont d'abord les suppressions et les mutilations de signes que nous connaissons déjà par ailleurs :

1° Les figures humaines sont supprimées ou coupées en deux. Par exemple :

[1] Rappelons aussi que ces textes ont dû être rédigés d'abord à la première personne : voir Bissing et Borchardt, *Ä. Z.*, 37, p. 103 (= P. 234-389).

[2] *Annales du Serv.*, XVI, p. 195; pour les plans, Barsanti, *ibid.*, p. 213-220.

Le titre (inconnu) est écrit sans déterminatif [1] ou déterminé par l'homme réduit à la tête avec les deux bras [2].

Dans la formule de la liste d'offrandes, l'homme recevant sur les mains l'eau du vase et lavant une pierre est supprimé [3]; le vase seul reste.

Dans le nom de la bière de la table d'offrandes, le déterminatif du mot *ḥnms* est supprimé [4] ou remplacé par un signe coupé [5].

Dans la formule l'homme accroupi est coupé [6].

La déesse de la vérité est remplacée par la plume dans le titre [7]. Or à cette date le nom de la déesse est toujours déterminé par son image.

2° Les animaux sont supprimés ou mutilés.

Tous les ont le cou coupé (sauf dans la tombe n° 2).

Le lion, dans le nom propre, a le cou coupé (p. 195-198).

L'animal d'Anubis est remplacé par sa lecture, partout dans les quatre tombes.

Le mille-pattes, déterminatif du dieu, est supprimé [8].

Enfin dans le signe (l'oiseau pêchant un poisson), qui détermine le nom du vin *ḥm* dans la série des vins offerts au mort, le poisson a été supprimé [9]. L'oiseau se présente avec le bec grand ouvert mais vide, ce qui change complètement le sens de l'image, laquelle constituait

---

[1] *Annales du Service*, XVI, tombe n° 1 de, p. 195; tombe n° 2 de, p. 199 et 201.

[2] Les deux mains ont la paume tournée vers le visage; je ne connais pas le signe entier ni le sens du geste. Tombe n° 3 de, surnommé, p. 204 et 206; tombe n° 4 de, surnommé, p. 209 et 210.

[3] Tombe n° 2, p. 200 et tombe n° 3, p. 205 (case n° 1 de la pancarte).

[4] Tombe n° 3, p. 206, case n° 71.

[5] Tombe n° 2, p. 201.

[6] Tombe n° 3, p. 205, case n° 18.

[7] Tombe n° 4, p. 210.

[8] Tombe n° 1, p. 195; tombe n° 3, p. 204, 206.

[9] Tombe n° 3 sur la porte, p. 204 (deux fois), et case n° 80, p. 206 (la publication a conservé à tort le poisson, qui manque sur l'original); tombe n° 4, p. 209 (deux fois); dans un seul cas le poisson de ce signe a été conservé par le scribe : dans la table d'offrandes, tombe n° 2, case n° 80.



précisément une petite scène représentant l'idée de «pêcher». Cette suppression, illogique au point de vue graphique, était absolument nécessaire dans la chambre inférieure, étant donné l'impureté toute spéciale du poisson. Je n'avais pas relevé autrefois, dans les Pyramides elles-mêmes, l'existence de cette modification si particulière; mais en réalité la théorie la rendait plus obligatoire encore dans les textes destinés au roi [1]. Et en effet nous pouvons constater que les scribes des Pyramides n'ont pas manqué d'enlever le poisson dans ce même nom du vin *ḥm*. Nous avons par exemple dans W 150 et 150 *a* = N 458 et 458 *a* = T 121 *a* (où le signe est remplacé par sa lecture (*sic*)) (= Sethe, 93 *d*) [2].

Tous ces faits rentrent dans une série déjà connue. Ce qui au contraire est nouveau, mais comparable à ce que nous venons de rencontrer dans la tombe de à Saqqarah, c'est la suppression du nom de certaines divinités dont on n'a conservé que les épithètes. C'est ainsi que les propriétaires de ces tombes portent le titre de «prêtre du maître d'Héliopolis [3]» et de «prêtre du maître de la terre [4]». Il est évident que ces adjectifs «maître d'Héliopolis» et «maître de la terre» sont ceux qui caractérisent les dieux *Atoum* et *Gebb* [5]. On a supprimé les noms de ces deux seules divinités. Celui d'Osiris, au contraire, est partout conservé. Anubis est remplacé par sa lecture en toutes lettres sans le déterminatif du chacal, mais la lecture n'est pas supprimée, comme nous l'avons vu à Saqqarah; de même perdent seulement leurs déterminatifs.

Pourquoi la suppression complète ne porte-t-elle ici que sur le nom de ces deux divinités? Je n'en vois pas la raison. Probablement nous avons affaire simplement ici aux idées personnelles de certains scribes.

---

[1] Lacau, *Ä. Z.*, 51, p. 42.

[2] Ce sont les seuls passages où le mot figure dans les Pyramides.

[3] Tombe n° 1, p. 195 (deux fois); tombe n° 3, p. 204, 206, et tombe n° 4, p. 209, 210.

[4] Tombe n° 1, p. 195 (deux fois); tombe n° 3, p. 204, 206, et tombe n° 4, p. 209.

[5] L'épithète de appliquée à est constante. Pour on rapprochera (de Morgan, *Dahchour*, I, p. 28, fig. 47; la publication porte, j'ai corrigé d'après l'original = Caire, *Catal. général*, n° 1473) et (Gautier et Jéquier, *Fouilles de Licht*, pl. XIX).

Autre bizarrerie : trois fois dans la même ligne de texte, sur le mur Est de la tombe n° 1, dans le titre courant le signe est supprimé et l'on a écrit seul. On a , , [1]. Une simple erreur trois fois répétée n'est pas vraisemblable. N'avons-nous pas affaire à un sentiment de respect pour le signe sacré ? Sa position classique en place d'honneur, en tête des mots composés, indique assez qu'il méritait un traitement spécial. Nous aurions une suppression analogue à celle du signe , lui aussi signe sacré, dans le sarcophage de à Saqqarah. En tout cas il s'agirait certainement d'une préoccupation propre à un seul scribe, car le même titre est écrit sous sa forme normale dans la même tombe, sur le mur Ouest faisant face à celui-ci. Les parois d'une tombe, comme celles d'un sarcophage[2], étaient décorées par plusieurs ouvriers travaillant ensemble pour gagner du temps. Chacun d'eux pouvait avoir ses habitudes orthographiques, comme son tour de main, et l'on ne se mettait nullement en peine d'obtenir un texte uniforme. Dans le cas présent l'examen de l'original montre clairement que les textes des deux murs Est et Ouest ne sont pas de la même main; un des deux scribes a pu avoir sur le signe son opinion particulière dont son collègue ne s'embarrassait pas. Mais il nous faut attendre d'autres exemples de pareil traitement du signe avant de rien conclure[3].

Dans ces quatre tombes d'Héliopolis nous n'avons retrouvé, je l'ai déjà dit, que la chambre inférieure contenant le sarcophage. La chapelle supérieure, construite au-dessus du sol et accessible aux vivants, a complètement disparu. Mais pourtant nous avons la preuve que les textes écrits dans ces chambres supérieures étaient rédigés en orthographe normale. Deux petites tables d'offrandes en pierre dure (basalte d'Abou Zabal) ont été retrouvées dans les déblais[1] : c'étaient celles qui figuraient rituellement au pied de la stèle dans la chambre supérieure de et dans celle de . Elles portent dans la formule du proscynème le nom du dieu Anubis écrit par son image ordinaire , ce qui est tout à fait normal en dehors de la chambre funéraire; de même dans le nom de le lion n'a pas le cou coupé.

Enfin je signalerai que cette suppression des noms divins se rencontre encore dans les chambres souterraines de Mereruka et de Kagemna à Saqqarah, que M. Firth vient de vider. Ces chambres sont décorées d'offrandes et de textes. La publication de ces textes, que M. Gunn prépare, nous donnera prochainement tout le détail des particularités d'orthographe très curieuses qu'il vient d'y relever.

Pareils faits nous permettent de saisir avec plus de précision les conceptions des Égyptiens sur la vie du mort dans la tombe. Ils nous montrent clairement l'ingéniosité et la minutie avec lesquelles ils ont cherché à assurer son repos contre la puissance des images. C'est un ensemble d'idées riche en surprises, qu'il nous faudra avoir constamment à l'esprit dans l'étude des textes religieux.

P. Lacau.

Notes p. 80 :

(1) Tombe n° 1 de , p. 195, mur est.

(2) Voir plus haut, p. 75, note 2.

(3) Remarquons que pour le dieu , mais pour lui seul, nous avons encore deux fois, dans une autre tombe, l'orthographe (tombe n° 3, p. 204 et 206), et cela dans des énumérations de prêtrises où tous les noms des autres dieux sont accompagnés du titre complet , entre autres et . Le dieu est encore mal connu (voir l'étude de Kees, *Ä. Z.*, 58, p. 82). Peut-être est-il simplement un de ces demi-dieux ou génies qui n'ont droit en réalité et logiquement qu'à un « serviteur » et non à un « serviteur du dieu ». Il en est ainsi pour les et les , qui sont servis par un ; il en est surtout ainsi pour le , qui n'a jamais qu'un à sa disposition, le . Le fait, qui ne me semble pas avoir été relevé, est de grande conséquence pour préciser la nature si discutée du .

Note p. 81 :

(1) Publiées par Daressy, *Annales du Service*, XVI, p. 198 et 204.

# THE INSCRIBED SARCOPHAGI
## IN THE SERAPEUM

BY

BATTISCOMBE GUNN.

The galleries of the Serapeum which are now accessible contain only four sarcophagi that are inscribed in any way. The texts borne by two of them have been already published in the past, but not very correctly; and it seems worth while to give a complete and more accurate account of this small body of inscriptions.

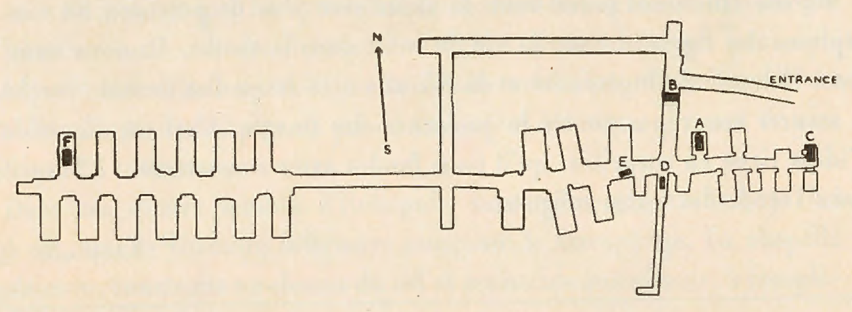



Fig. 1.

A sketch-plan (fig. 1)[1] shows the positions of the monuments in question, all others being omitted.

I

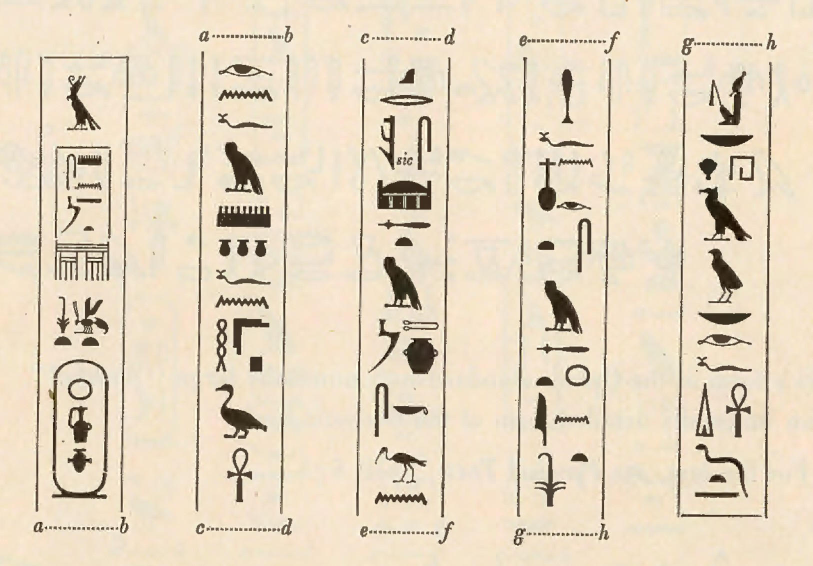
Sarcophagus of red Aswân granite dedicated by Amasis. The coffer and the cover are separated; the coffer is in its own chamber (A on the plan, fig. 1), but the cover lies close to the entrance (B on the plan),

[1] After *Baedeker*, with some modifications.



and would block the thoroughfare southwards from the latter had not flights of stone steps, leading to its upper surface, been built on the northern and southern sides of it. The work is throughout very fine, the outer sides of the coffer being embellished with panelling. The inscriptions were published by Brugsch in *Thesaurus*, 966-7, from Mariette's copies.

Cover.—Down the centre, a vertical line of incised inscription (⊣), the signs being 9.5 cm. high, between framing-lines 16 cm. apart. Colour : none remains. Work : excellent. Preservation : excellent. This text is discussed on p. 92, below.




Coffer.—Round the exterior of the four sides, beginning at the south end, a continuous horizontal line (←) of incised inscription, the signs being 10-11 cm. high, between framing-lines 17 cm. apart, the upper framing-line being 18 cm. below the edge of the coffer. See fig. 2. Colour : green, excepting the hieroglyph of the Apis-bull ("A"); some of the green has however vanished. Work : excellent. Preservation : excellent. The numbers 1, 2, 3, 4, in fig. 2 indicate the south, west, north and east sides respectively. The three signs marked A, B, C in fig. 2 are of interest; facsimiles of these are given in fig. 3. A shows

the markings of the Apis bull [1]; the parts coloured black are black in the original; the rest of the colour has vanished, but was probably white.

Fig. 2.

B is a form of the Ophois standard with unusually large *"shedshed"*. C is an unusually detailed form of the Socharis bark.

For the text, see *Pyramid Texts*, Spell 674.

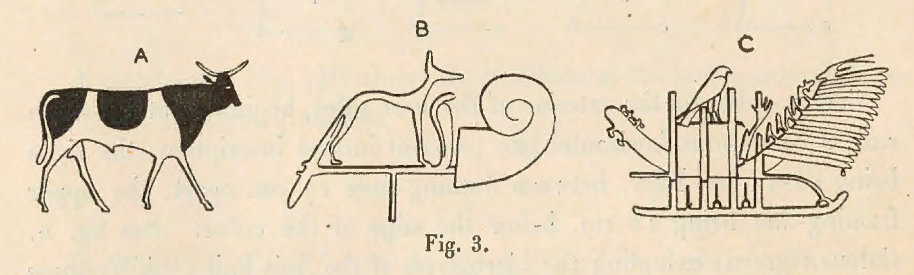


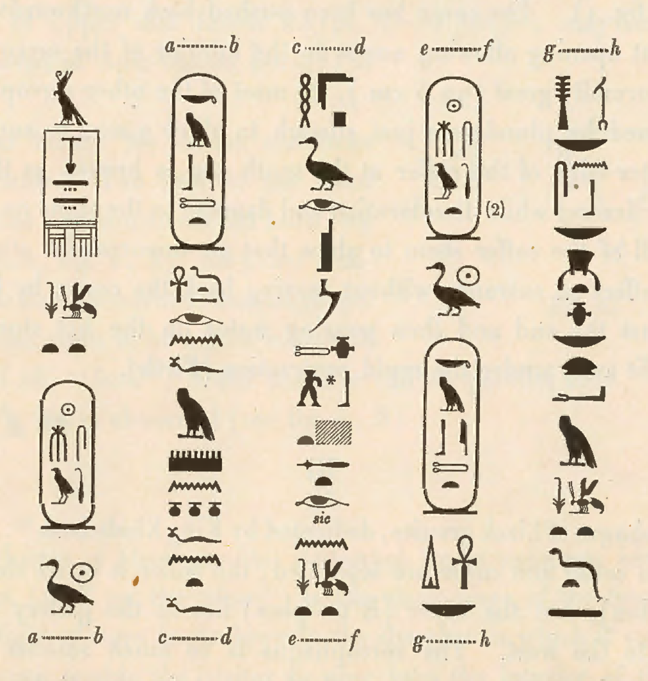

Fig. 3.

[1] This, and the other contemporary representations of Apis, which show similar markings, do not agree with the statements of Greek and Roman writers, who are unanimous that Apis was almost entirely black, with a few white marks (for references, cf. Hopfner, *Tierkult der alten Ägypter*, 78).



## II

Sarcophagus of grey granite, dedicated by Cambyses [1]. At C on the plan. Only the cover is inscribed; this has, running down the centre, a vertical line of incised inscription (←|), without framing-lines, beginning 56 cm. from the south end, and terminating about 67 cm. from the north end. The signs, which have an average height of 5 cm., are spaced out in a somewhat inept way; the cutting is rough and for the most part very shallow, making the reading difficult. There is no colour.




"Horus, Sam-towi; King of Upper and Lower Egypt, Meswet-rēꜥ; Son of Rēꜥ, Cambyses, may he live for ever! He dedicated his monument to his Father, Apis-Osiris : a great coffin of granite [3] which the King of

[1] For the Serapeum stela of this king, cf. Chassinat in *Rec. de Trav.*, 21, 57.

[2] The ▬ is clear here, but does not exist in the first cartouche, above.

[3] *Mꜣṯ : ḏbꜣt ꜥꜣt;* to be read *ḏbꜣt ꜥꜣt nt mꜣṯ.* An archaizing example of the "account style" exactly like, e. g., *mꜣṯ : rwt* (=*rwt nt mꜣṯ*), "a false-door of granite", Sethe, *Urkunden*, I, 107/2 (cf. Erman, *Aeg. Gramm.*, 1911, § 210).

Upper and Lower Egypt Meswet-rēᶜ, Son of Rēᶜ, Cambyses, made, who is given all life, all continuance and dominion (?), all health, all gladness, glorious as King of Upper and Lower Egypt, for ever."

The inscription has the characteristics of cheap and hasty work, offering in this the utmost contrast to that of Amasis. The sarcophagus—a fine one—is not, like most of the others, placed in an alcove, but blocks up one of the four old entrances to the Serapeum [1], and lies on a layer of sand. It projects some distance into the gallery which now gives access to it (see fig. 1). The cover has been pushed back northwards; but the consequent opening allowing access to the interior of the sarcophagus is quite abnormally great (99.5 cm.), for most of the other sarcophagi have been opened by plunderers just enough to allow a man to enter. The upper outer edge of the coffer at the south end is broken as though by wedges or levers; while discoloration and damage to the stone on the outer south wall of the coffer seem to show that an unsuccessful attempt was made to effect an entrance without moving back the cover, by lighting a fire against the end and then pouring water on the hot stone, which would split away under the rapid contraction (Firth).

III

Sarcophagus of black granite, dedicated by King Khebebesh [2]. As with No. I, the coffer and cover are separated; the coffer is in its chamber (D on the plan), but the cover (E on plan) lies in the gallery at a little distance to the west. The sarcophagus is so much smaller than the others that it must have been made for an Apis who died while yet a calf. Only the cover is inscribed; this bears, on the (now) western vertical end-surface, two horizontal lines (←) of incised inscription, the

(1) See Mariette-Maspero, *Le Sérapéum de Memphis, Compte rendu des fouilles*, p. 54, note 1, with pl. F, *a*, on p. 43.

(2) He probably reigned immediately before the conquest of Egypt by Alexander; see Spiegelberg, *Der Papyrus Libbey*, 2 foll. To the references to this King *ibid.* add Petrie, *Palace of Apries*, pl. 26, fig. 10 (pointed out to me by Prof. Griffith).



signs being 3 cm. high in line 1, 3.5 cm. high in line 2, line 1 being 31 cm. below the top surface of the cover. Colour : none. Work : good. Preservation : good. Published Brugsch, *Thesaurus*, 968.

(1)

(2)

"Second Regnal-year, third Month of Akhet under the Majesty of the King of Upper and Lower Egypt, *Ḫ-b-š* (sic) [1], may he live for ever! beloved of Apis-Osiris, Lord(?) of Kem [2]."

The jar before the bull-sign in the cartouche has no flame. The bull in the word "Apis" has a curiously curved horn (see the facsimile, fig. 4, A); the other bull-sign in this line has horns of normal shape. The signs would seem to be a false archaistic writing of *nb*, "lord"; I can however cite no parallel case. The first sign of the group is abnormal (see fig. 4, B).

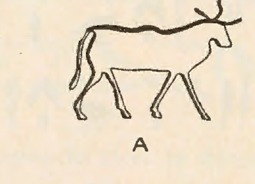



Fig. 4.

IV

Sarcophagus of black granite, dedicated by an unknown king. This monument (at F on the plan [3]) is the show-piece of the Serapeum; a modern flight of steps leads down to the chamber in which it stands, and wooden steps enable the visitor to peer into the interior of the coffer. The exterior surface has a glass-like polish. The cover is quite plain. The coffer has on each side a representation of a sarcophagus with curved cornice and torus, of the Mycerinus type. The north end and the east and west sides have also representations of panelling; on the south end

(1) The same writing Sethe, *Urkunden*, II, 21/2; in the other occurrences, hieroglyphic and demotic, the name is spelt *Ḫ-b-b-š*.

(2) The Serapeum?

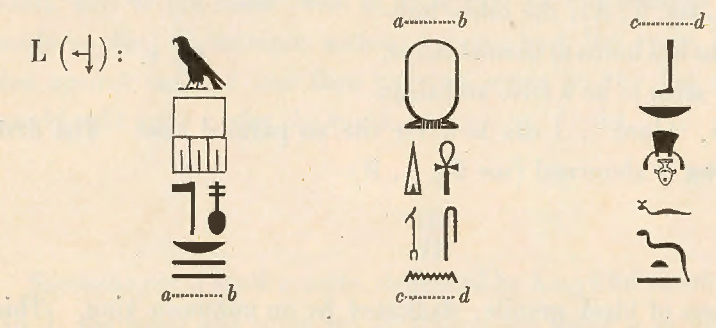
(3) Wrongly placed in *Baedeker*.

this gives place to a house-façade with small bolted door at the bottom centre. Following the inside of the torus, and between double framing-lines 13-15 cm. apart, are on each side three lines of inscription : a horizontal one at the top, referred to below as H; and, descending from points beside the ends of this, a vertical line on the left and right, referred to below as L and R respectively. Inscriptions and decorations are alike merely scratched on the polished ground, giving white lines by contrast of refraction. There is no colour. The signs are quite roughly formed, and are about 9 cm. high.

SIDE 1 (HEAD, SOUTH).

H :

L (⊣) :



R (⊢) : identical with L, except

SIDE 2 (FEET, NORTH).

H :

. "O Apis-Osiris, someone shall stand behind thee, thy brother[1] shall stand behind thee,

[1] So in the *Pyramid Texts*.



L (⊣) :

"he stands[1] and shall not perish behind thee; ⟨thou⟩ shalt not perish, thou shalt not pass away, during the whole of eternity, Apis-Osiris!" Cf. *Pyramid Texts*, 256 *b*, *c*.

R (⊢) : identical in all respects with L.

SIDE 3 (RIGHT, EAST).

H (⟵) :

"Apis-Osiris, Horus comes to thee to succour thee, and has brought thee the hearts of the gods. Do not wail. Horus gives thee his eye, that thou mayest carry off the Crown by means of it before the Nine Gods". Cf. *Pyramid Texts*, 634.

L (⊣) :

"O Apis-Osiris, Horus opens thine eyes for thee, that thou mayest see by them". Cf. *Pyramid Texts*, 610 *a*, 643 *a*, 1806 *a*.

R[3] (⊢) :

"Sothis has caused Apis-Osiris to fly to heaven in company with his brothers the gods". Cf. *Pyramid Texts*, 459 *b*.

[1] Follows on from H.

[2] For ▪▪▪.

[3] The original ink-lines marking the width to be given to the signs have here been inadvertently cut as though they were framing-lines.

SIDE 4 (LEFT, WEST).

H (←): "Apis-Osiris, Horus has caused thee to encompass every god within thy hands. Horus loves his father in thee. He does not suffer thee to go away, and he does not(?) go away from thee. Mayest thou live as the ʿnḫ-beetle lives, and endure in Busiris". Cf. *Pyramid Texts,* 1632 *c*–3 *c*.

L (⊣): "Stand up for Horus, that he may spiritualize thee, and dispatch thee to mount up to heaven, Apis-Osiris!" Cf. *Pyramid Texts,* 2106.

R (⊢): *sic* "O Apis-Osiris, thou returnest to thy (proper) form, and the gods compose thy face". Cf. *Pyramid Texts,* 642 *c*, 1805 *a*.

That the spaces for the royal names are left empty is no doubt because when the sarcophagus was engraved it remained to be seen under which king the Apis for whom it was destined would die; the blank spaces being, for some reason, not filled in subsequently.

A careful examination, outside and inside, of the twenty-four sarcophagi in the Serapeum has revealed no other inscriptions than those given above.

I will close this article with two general observations.

Firstly, that the sign in the word "Apis" is sometimes misunderstood as a separate word "son", which gives rise to such false



translations as "Apis, son of Osiris" for and "Apis, the living Son" for . The writing with goes back to early times; cf. *Pyramid Texts,* 286 *e*, 1313 *c*, 1998 *b* (compare also the writings of *Ḥpy*, one of the "Children of Horus", with or ).

Secondly, that sufficient weight has perhaps not been given to the fact that we very often have, not "Osiris-Apis" (whence "Serapis" is derived), but, as in the inscriptions given above, "Apis-Osiris". This points to something more than the mere absorption of the dead Apis, as of dead human beings, into Osiris; rather to a fusion of two equal gods, analogous to Socharis-Osiris, Sobk-Rēʿ, in which, further, Apis is given the first place. It is not possible here to enter on an enquiry whether the Apis-element of the double divinity was furnished by Apis only when dead; or how far the fusion of the two gods may have been brought about by similarities in their natures.—That Apis was to some extent a god of the dead seems clear from the representations of him bearing a mummy on his back; and that Osiris could be regarded in a taurine aspect is attested by his not infrequent epithet "Bull of the West".

BATTISCOMBE GUNN.

TWO

# MISUNDERSTOOD SERAPEUM INSCRIPTIONS

BY

BATTISCOMBE GUNN.

I. The text on the cover of the Apis sarcophagus dedicated by Amasis, printed on p. 83 above, has been thus rendered in the past :—

"Der König Amasis. Er hat dies machen lassen zu seinem Andenken für den lebenden Apis, (nämlich) diesen mächtigen Sargkasten aus rotem Granit, denn Seine Majestät hatte es schön gefunden, dass alle Könige zu allen Zeiten ihn aus diesem kostbaren Steine hatten anfertigen lassen. Solches tat er, der Lebenspender in Ewigkeit." BRUGSCH, *Geschichte Aegyptens*, 744.

"Amasis; he made (it) as his monument for Apis, the living son (even) a great sarcophagus of granite because his majesty found it good to make it of costly stone (ʿꜣ·*t*)." BREASTED, *Ancient Records*, IV, p. 513, note *c*.

II. A similar record by Amasis is found on Serapeum Stela No. 192 at the Louvre [1] :—

This has been rendered as follows :—

"Siehe! Seine Majestät erinnerte sich, wie es gemacht hatte Hor seinem Vater Osiris, dass er ihm nämlich machte einen grossen Sarkophag

[1] Published PIEHL, *Inscr. hiérogl.*, I, 20, H; CHASSINAT in *Rec. de Trav.*, 22, 20.



aus Granit. Siehe! es fand es gut Seine Majestät, denselben herzustellen aus Stein, gleichwie es taten alle Könige zu jeder Zeit." WIEDEMANN, *Geschichte Aegyptens*, 195.

"Or, sa sainteté, se souvenant de ce qu'avait fait Horus pour son père Osiris, lui a fait un grand sarcophage en granit; car sa sainteté avait trouvé l'avantage de le faire en pierre dure, *comme* l'avaient fait les autres rois de tout temps." PIEHL, *Inscr. hiérogl.*, I, Commentaire, 24.

"Lo, his majesty had in his remembrance how Horus did for his father, Osiris, and he made a great sarcophagus of granite. Behold, his majesty found it good to make it of costly stone ⌜—⌝ all kings of all times." BREASTED, *op. cit.*, IV, 1011.

The foregoing translations render the passages as saying, at best something quite different to, at worst the precise opposite of, what the latter actually mean. These mistakes arise through failure to recognise that [hieroglyphs] has here nothing to do with "good" but is the old negative expression, frequent in the Old Kingdom, surviving sporadically in Middle Egyptian, and then lost until its revival in the archaizing inscriptions of the Saite Period. The two passages in question should be translated as follows :—

I. "Horus, Samn-mēʿet; King of Upper and Lower Egypt, Khenm-ibrēʿ; he dedicated his monument to the Living Apis, (namely) a great sarcophagus of granite. Now his Majesty found that *it* (a sarcophagus) *had not been made in a costly stone by any king at any time.*—That he might be one who is given life for ever."

II. "Now his Majesty, his piety(?) [1] is like that which Horus did for his father Osiris; making for him (Apis) a great coffin of granite. Now

[1] *Mśḫꜣ*, from *śḫꜣ* "to call to mind". I know of no other example of the word. The late *mśḫꜣ*, "to rejoice", gives no sense here. To take *mśḫꜣ·f mi* as "he remembered how" something was done is to give to *mi* a meaning which it does not seem to possess; while to read *m śḫꜣ·f mi* and to translate "had in his remembrance how" has the further objection of syntactic impossibility.

his Majesty found that *it* (a coffin) *had not been made in a costly stone by*[1] *any king at any time.*"

Thus Amasis, so far from stating, as his previous translators would have it, that he conformed with immemorial usage in providing Apis with a sarcophagus of "costly stone", announces in two documents that such a thing had never been done before his time[2]. The term "costly stone" (*ʿ3t*), would include in this connection granite, basalt, diorite, and doubtless also calcite. It is thus implied that the sarcophagi of the previous Apis-burials, in so far as they were stone ones, were of limestone. The statement is evidence that the sarcophagus dedicated by Amasis is the earliest of those now visible in the Serapeum; for they are all of "costly stone".

Battiscombe Gunn.

---

[1] It will be observed that the misunderstanding of *nfr·n* has made it impossible to Breasted to translate the instrumental [hieroglyphs] here; the symbol ⌐—¬ represents "one uncertain word" (*op. cit.*, IV, xxviii).

[2] Mariette's examination of earlier parts of the Serapeum tended to confirm this statement. "Le sarcophage d'Amasis est en effet le plus grand que possède la tombe. Autant que j'en puis juger, il ouvre aussi l'ère des monuments de granit, les momies n'étant alors confiées qu'à des cercueils en bois." Mariette-Maspero, *Le Sérapéum de Memphis, Compte rendu des fouilles*, 54.

# UNE NOUVELLE STATUE THÉBAINE DE LA DÉESSE SAKHMET

PAR

M. HENRI GAUTHIER.

L'article que j'ai publié ici même en 1919 sur *Les statues thébaines de la déesse Sakhmet*[1], a été complété en 1923 par M. K. Sethe[2], qui a pu ajouter à la liste que j'avais dressée *quinze* épithètes nouvelles de la déesse : y compris les importantes additions de M. Sethe, cette liste comportait donc au total *89 épithètes*. Or le hasard a voulu que, l'an dernier, un petit fragment de granit gris, appartenant sans aucun doute à l'une des statues de Sakhmet érigées sous Amenhotep III dans le temple de la déesse Mout à Karnak, entrât dans les collections du Musée du Caire (*Journal d'entrée*, n° 49473).

Ce fragment, à deux faces se coupant perpendiculairement, mesure 0 m. 24 de hauteur; très irrégulièrement brisé, il représente une partie de l'angle de droite du siège sur lequel trônait la déesse. La face antérieure du siège est seule inscrite et porte les débris de la légende verticale habituelle : « [*le roi*] *Amenhotep III* [*aimé de*] *Sakhmet maîtresse de Khf*. . . ». On ne voit plus ici que [hieroglyphs]; mais ces restes sont suffisants pour montrer qu'il s'agit d'une nouvelle et 90e épithète de la déesse. La tête du [hieroglyph] manque, mais le signe peut être considéré comme certain. L'oiseau qui suit le groupe [hieroglyphs] est incertain, car la tête, la partie antérieure du corps et les pattes en ont disparu : il semble, toutefois,

---

[1] *Annales du Service des Antiquités*, XIX, p. 177-207.

[2] *Zu den Sachmet-Statuen Amenophis' III*, dans *Ä. Z.*, LVIII, p. 44.

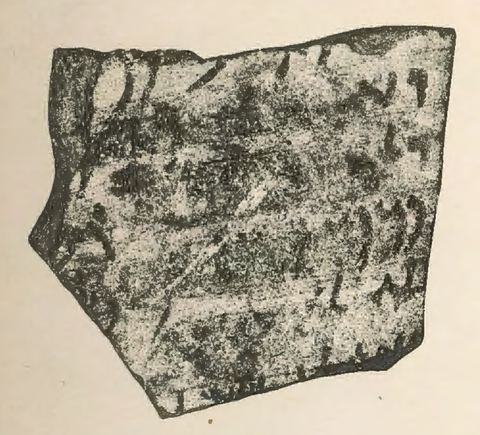
qu'on puisse y reconnaître un *a* ou un *ti*. Un petit signe manque, d'autre part, au-dessous de l'oiseau et avant le déterminatif : on peut supposer un ou un , ce qui donnerait un nom de lieu , , ou , du reste parfaitement inconnu par ailleurs. Il se pourrait, enfin, qu'un petit signe eût existé, en outre, en avant de l'oiseau.

Quelle que soit la lecture à laquelle on voudra s'arrêter, il est certain que nous nous trouvons ici en présence d'une localité nouvelle dans laquelle était adorée la déesse léontocéphale Sakhmet, épouse de Ptah, et c'est uniquement en raison de ce nom de lieu, nouveau à ma connaissance, que j'ai jugé utile de signaler ce fragment, par ailleurs tout à fait insignifiant.

H. Gauthier.

Juillet 1926.





1 - Caire, n° 49635, A.



1 - Caire, n° 49635, B.



2 - Caire, n° 49624.

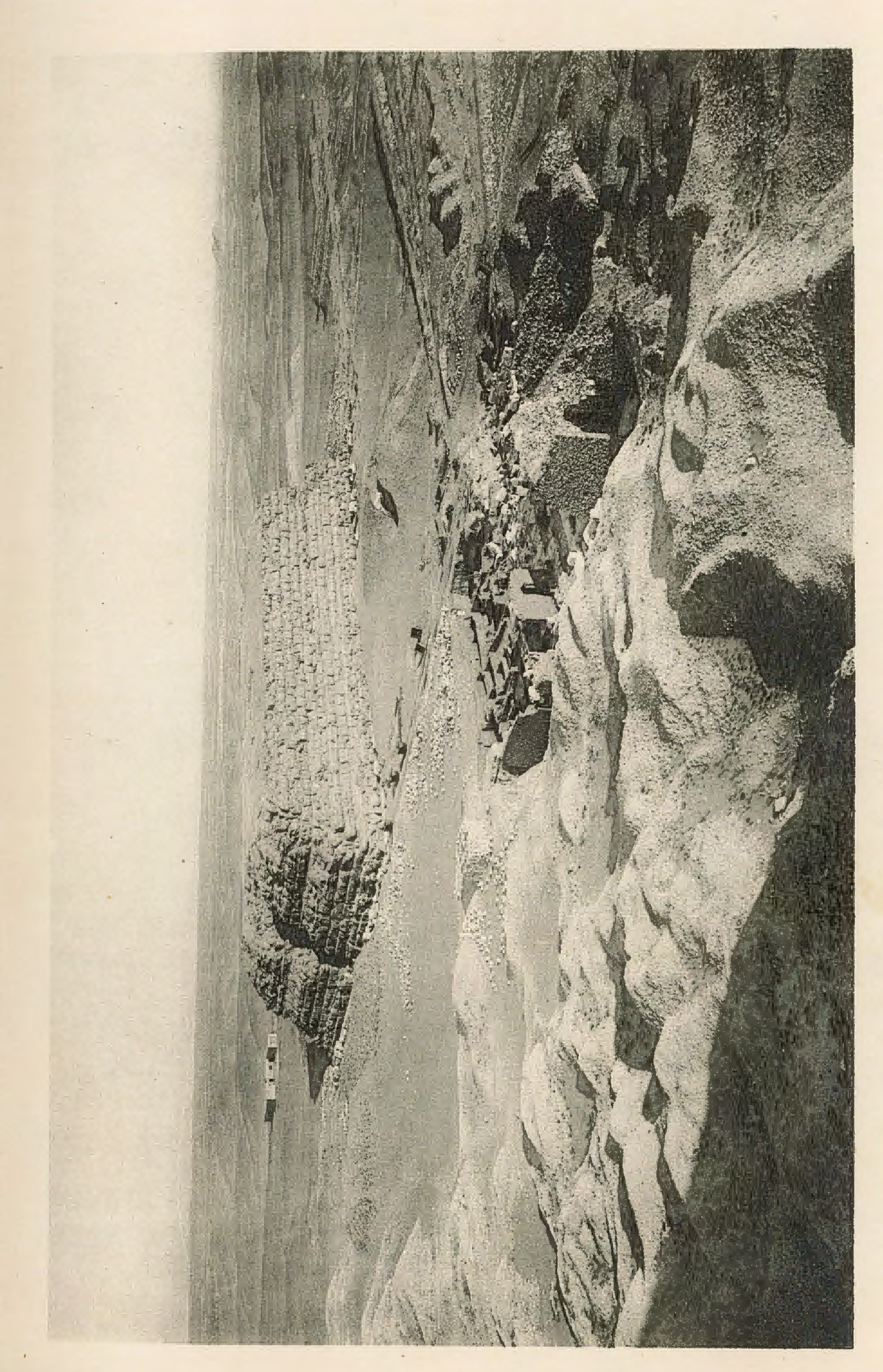


3 - Caire, n° 49625, A.

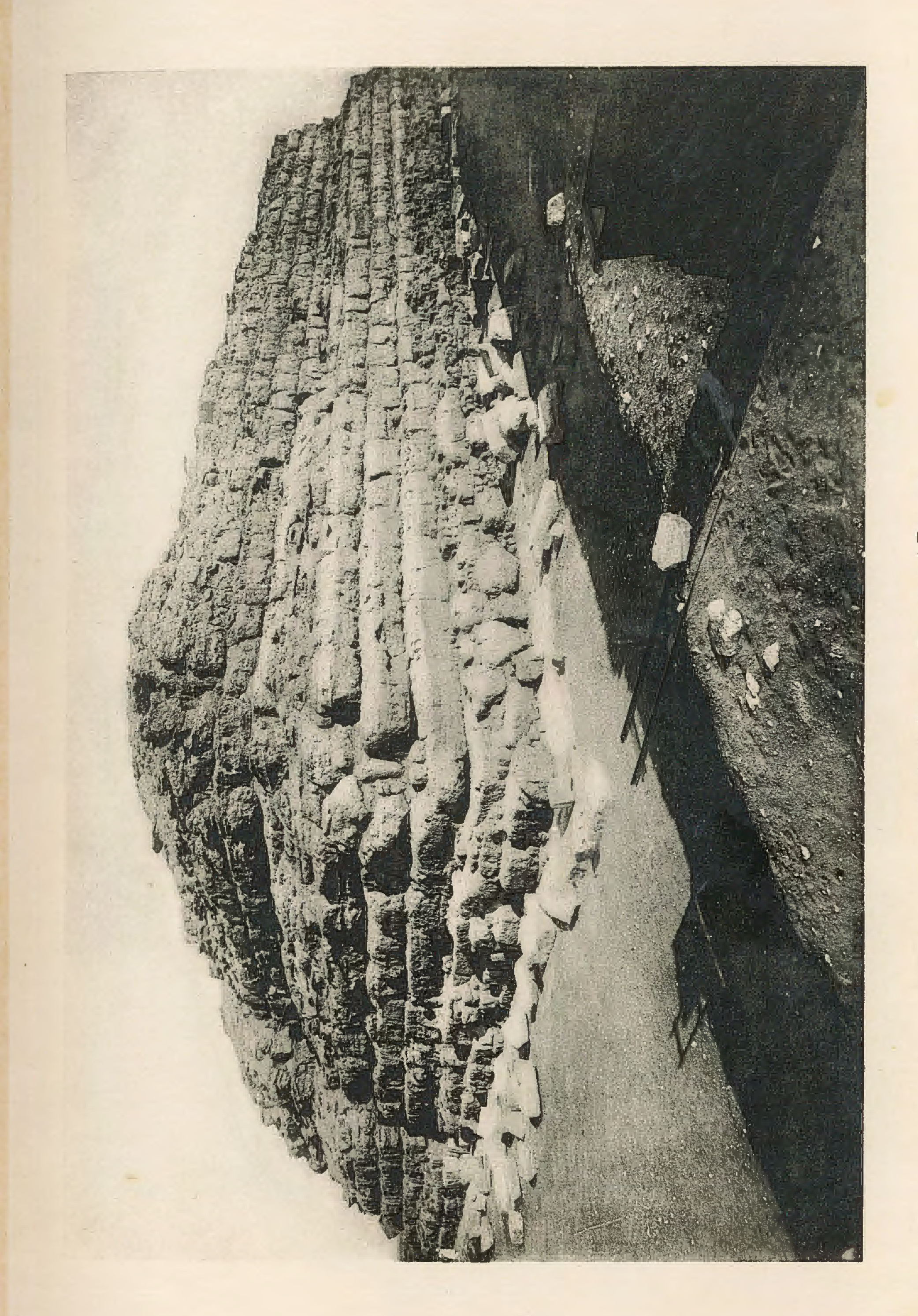


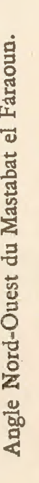
3 - Caire, n° 49625, B.

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.



Vue générale des fouilles.
Le Mastabat el Faraoun et la pyramide d'Oudjebten.



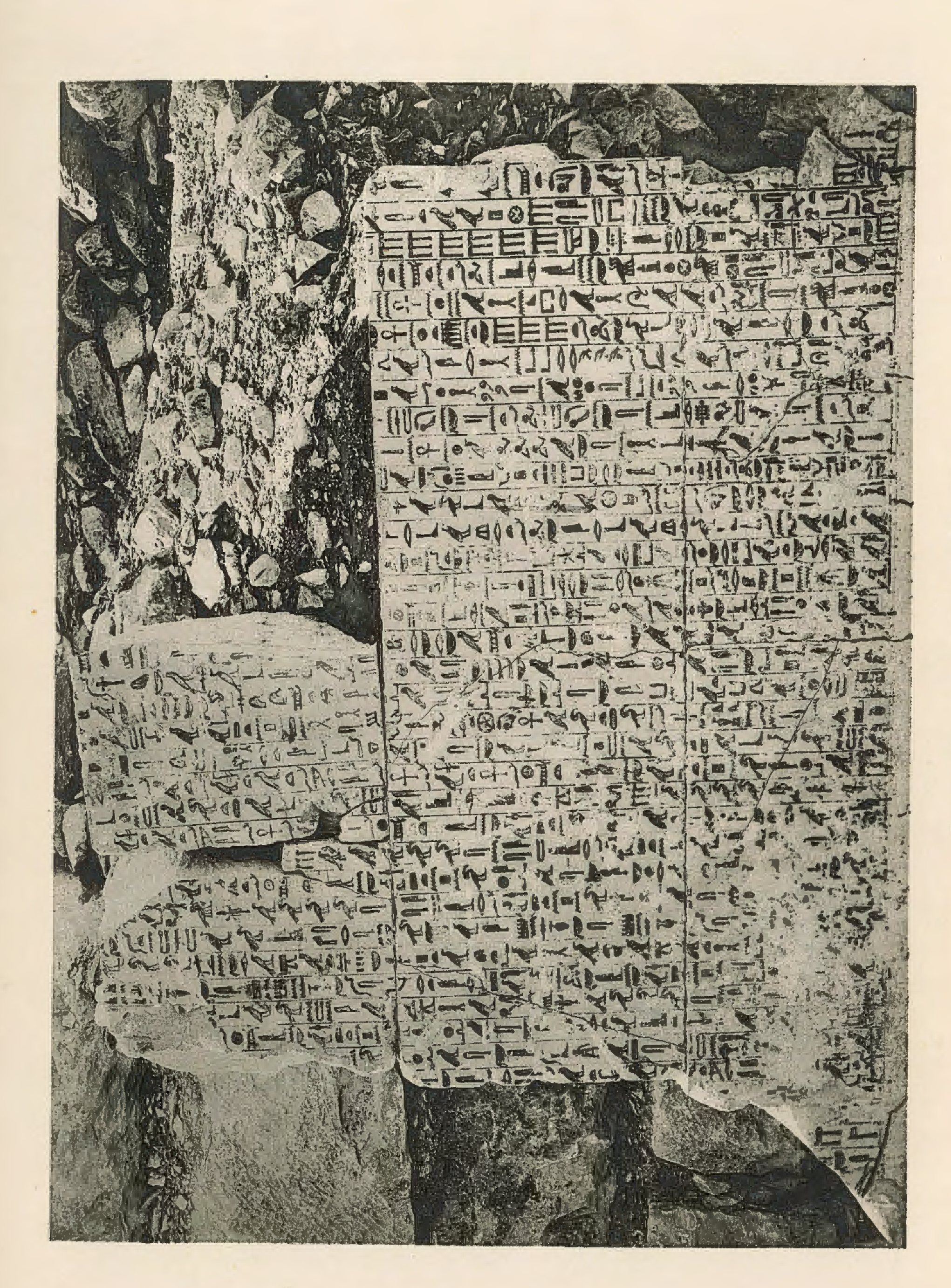

Angle Nord-Ouest du Mastabat el Faraoun.

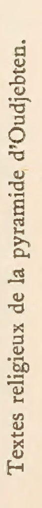
IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.



Descenderie de la pyramide d'Oudjebten.

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.





Textes religieux de la pyramide d'Oudjebten.



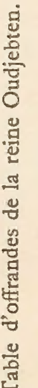


Table d'offrandes de la reine Oudjebten.



Stèle-maison et obélisques de Bioukhou.

*Catalogue des monuments et inscriptions de l'Égypte antique :*

Tome I. — *De la frontière de Nubie à Kom-Ombos*, par J. de Morgan, U. Bouriant, G. Legrain, G. Jéquier, A. Barsanti, in-4°, Vienne, 1894. — Épuisé.

Tome II. — *Kom-Ombos*, 1re partie, Vienne, 1895 : P. T. 250.

Tome III. — *Kom-Ombos*, 2e partie, trois fascicules. — In-4°, Vienne, 1902, 1905, 1909 : P. T. 125, P. T. 97, P. T. 125.

*A Report on the Antiquities of Lower Nubia in 1906-7*, par A. Weigall. — In-4°, Oxford, 1907 : P. T. 313.

*The Aswân Obelisk, with some remarks on the ancient engineering*, par R. Engelbach. — In-4°, 1922 : P. T. 110.

*A Supplement to the Topographical Catalogue of the Private Tombs of Thebes (Nos. 253 to 334) with some notes on the necropolis from 1913 to 1924*, par R. Engelbach. — In-4°, 1924 : P. T. 20.

*Un décret trilingue en l'honneur de Ptolémée IV*, par H. Gauthier et H. Sottas. — In-4°, 1925 : P. T. 60.

*Les Temples immergés de la Nubie*. — In-4° avec planches. — *Rapports*, Tome I, par G. Maspero et A. Barsanti : 4 livraisons, in-4° avec planches, 1909-1911 : P. T. 193, 185, 250, 97. — *Documents sur l'état ancien des monuments*, Tome I, 1re livr., 1912 : P. T. 73. — 2e livr., 1920 : P. T. 125.

*Le Temple de Kalabchah*, par H. Gauthier, 1er fasc., 1911 : P. T. 385. — 2e fasc., 1911 : P. T. 300. — 3e fasc., 1914 : P. T. 145.

*Le Temple de Ouadi es-Sebouâ*, par H. Gauthier. — Tomes I (texte) et II (planches), 1912 : P. T. 434 les deux volumes.

*Le Temple d'Amada*, par H. Gauthier, 1er fasc., 1913 : P. T. 314.

*Debod bis Bab Kalabsche*, par G. Roeder. — Tomes I (texte) et II (planches), 1911 : P. T. 500 les deux volumes. — Tome III, par F. Zucker, 1912 : P. T. 193.

*Der Tempel von Dakke*, par G. Roeder. — Tome II (planches), 1913 : P. T. 290.

*The Temple of Dendûr*, par A. M. Blackman, 1911 : P. T. 434.

*The Temple of Derr*, par A. M. Blackman, 1913 : P. T. 290.

*The Temple of Bîgeh*, par A. M. Blackman, 1915 : P. T. 238.

---

*Catalogue général du Musée du Caire* (In-4° avec pl. et fig. dans le texte) :

Ahmed bey Kamal. *Stèles hiéroglyphiques d'époque ptolémaïque et romaine*, 1905. — Tome I (texte) : P. T. 314. — Tome II (planches) : P. T. 265.

— *Tables d'offrandes*. — Tome I (texte), 1909 : P. T. 250. — Tome II (planches), 1906 : P. T. 193.

Bénédite (G.). *Miroirs*, 1907 : P. T. 150.

— *Objets de toilette*. — 1re partie : *Peignes, épingles de tête, étuis et pots à kohol, stylets à kohol*, 1911 : P. T. 138.

Bissing (W. von). *Metallgefässe*, Vienne, 1901 : P. T. 100.

— *Fayencegefässe*, Vienne, 1902 : P. T. 122.

— *Steingefässe*, Vienne, 1904 : P. T. 125. — *Introduction et Index*, Vienne, 1907 : P. T. 49.

— *Tongefässe*, Vienne, 1913. — 1re partie : P. T. 122.

Borchardt (L.). *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten*. — Tome I, Berlin, 1911 : P. T. 344. — Tome II, Berlin, 1925 : P. T. 220.

Breccia (E.). *Iscrizioni greche e latine* (Musée d'Alexandrie), 1911 : P. T. 315.

— *La Necropoli di Sciatbi* (Musée d'Alexandrie). — Tomes I (texte) et II (planches), 1912 : P. T. 550 les deux volumes.

Carter (H.) et Newberry (P.). *The Tomb of Thoutmôsis IV*, Westminster, 1904 : P. T. 250.

Chassinat (É.). *La seconde trouvaille de Deir el-Bahari* (1re partie). — Tome I, 1er fasc., 1909 : P. T. 122.

Crum (W. E.). *Coptic Monuments*, 1902 : P. T. 338.

Currelly (Charles T.). *Stone Implements*, 1913 : P. T. 343.

Daressy (G.). *Ostraca*, 1901 : P. T. 275.

— *Fouilles de la Vallée des Rois*, 1901. — 1er fasc. : *Tombes de Maherpra et Aménophis II* : P. T. 250. — 2e fasc. : *Tombes d'Aménophis II et Thoutmôsis III* : P. T. 97.

— *Textes et dessins magiques*, 1902 : P. T. 88.

Daressy (G.). *Statues de Divinités.* — Tome I (texte), 1906 : P. T. 313. — Tome II (planches), 1905 : P. T. 265.

— *Cercueils des cachettes royales*, 1909 : P. T. 410.

Edgar (C. C.). *Greek Moulds*, 1902 : P. T. 119.

— *Greek Sculpture*, 1903 : P. T. 194.

— *Greek Bronzes*, 1904 : P. T. 125.

— *Græco-Egyptian Glass*, 1905 : P. T. 100.

— *Græco-Egyptian Coffins*, 1905 : P. T. 290.

— *Sculptors' Studies and unfinished Works*, 1906 : P. T. 218.

— *Greek Vases*, 1911 : P. T. 290.

— *Zenon Papyri.* — Volume I, 1925 : P. T. 200.

Gaillard et Daressy. *La Faune momifiée de l'antique Égypte*, 1905 : P. T. 193.

Gauthier (H.). *Cercueils anthropoïdes des prêtres de Montou*, 1912-1913. — 1^er^ fasc. : P. T. 290; 2^e^ fasc. : P. T. 387.

Grenfell et Hunt. *Greek Papyri*, Oxford, 1903 : P. T. 88.

Lacau (P.). *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, 1903, 1904, 1905, 1907. — Tome I, 1^er^ fasc. : P. T. 265; 2^e^ fasc. : P. T. 175. — Tome II, 1^er^ fasc. : P. T. 97; 2^e^ fasc. : P. T. 125.

— *Stèles du Nouvel Empire*, 1909, 1926. — Tome I, 1^er^ fasc. : P. T. 375; 2^e^ fasc. : P. T. 100.

Lange et Schäfer. *Grab- und Denksteine des mittleren Reichs.* — 1^re^ partie : *N^os^ 20001-20399* (Texte), Berlin, 1902 : P. T. 275. — 2^e^ partie : *N^os^ 20400-20780* (Texte), Berlin, 1908 : P. T. 375. — 3^e^ partie (Indices), Berlin, 1925 : P. T. 150. — 4^e^ partie (Planches), Berlin, 1903 : P. T. 375.

Lefebvre (G.). *Papyrus de Ménandre*, 1911 : P. T. 387.

Legrain (G.). *Statues et statuettes de rois et de particuliers*, 1906, 1909, 1914. — Tome I : P. T. 338. — Tome II : P. T. 250. — Tome III : P. T. 250. — *Indices des tomes I, II et III*, par H. Gauthier, 1925 : P. T. 35.

Maspero (G.). *Sarcophages des époques persane et ptolémaïque*, 1908, 1914. — Tome I, 1^er^ fasc. : P. T. 170; 2^e^ fasc. : P. T. 250.

Maspero (J.). *Papyrus grecs d'époque byzantine*, 1910, 1911, 1912, 1913, 1916. — T. I, 1^er^ fasc. : P. T. 275; 2^e^ fasc. : P. T. 193. — T. II, 1^er^ fasc. : P. T. 193; 2^e^ fasc. : P. T. 125; 3^e^ fasc. : P. T. 183. — T. III : P. T. 387.

Milne (J. G.). *Greek Inscriptions*, Oxford, 1905 : P. T. 240.

Moret (A.). *Sarcophages de l'époque bubastite à l'époque saïte*, 1912-1913. — 1^er^ fasc. : P. T. 290; 2^e^ fasc. : P. T. 250.

Munier (H.). *Manuscrits coptes*, 1916 : P. T. 385.

Newberry (P. E.). *Scarab-shaped Seals*, Londres, 1907 : P. T. 250.

Quibell (J. E.). *Archaic Objects.* — Tome I (texte), 1905 : P. T. 250. — Tome II (planches), 1904 : P. T. 174.

— *Tomb of Yuaa and Thuiu*, 1908 : P. T. 265.

Reisner (G. A.). *Amulets*, 1907 : P. T. 193.

— *Models of Ships and Boats*, 1913 : P. T. 315.

Rœder (G.). *Naos*, Leipzig, 1914 : P. T. 375.

Elliot Smith (G.). *The royal Mummies*, 1912 : P. T. 375.

Spiegelberg (W.). *Die demotischen Denkmäler.* — 1^re^ partie : *Die demotischen Inschriften*, Leipzig, 1904 : P. T. 150. — 2^e^ partie : *Die demotischen Papyrus.* Tome I (texte), Strasbourg, 1908 : P. T. 193. — Tome II (planches), Strasbourg, 1906 : P. T. 385.

Strzygowski. *Koptische Kunst*, Vienne, 1903. — Épuisé.

Vernier (É.). *Bijoux et orfèvreries*, 1907, 1909 et 1925. — Tome I, 1^er^ fasc. : P. T. 117; 2^e^ fasc. : P. T. 194; 3^e^ fasc. : P. T. 260.

Weigall (A.). *Weights and Balances*, 1908 : P. T. 88.

---

EN VENTE :

Au MUSÉE DU CAIRE et chez les principaux libraires du Caire;

Aux éditions Ernest LEROUX, 28, rue Bonaparte, Paris (VI^e^);

Chez Bernard QUARITCH Ltd., 11, Grafton Street, New Bond Street, Londres, W. 1;

Chez Karl W. HIERSEMANN, 29, Königstrasse, Leipzig.